

Concours de recrutement du second degré Rapport de jury

Concours : CAPES externe de Sciences Economiques et Sociales
Session 2019
Rapport de jury présenté par :
Frédéric CARLUER
Président du jury

SOMMAIRE

I - Introduction générale

- 1.1. Description des épreuves
- 1.2. Résultats principaux par genre, âge, origine et académie
- 1.3. Impression d'ensemble

II - Epreuve de composition

- 2.1. Les résultats : distribution des notes
- 2.2. Analyse du sujet, attentes et commentaires relatifs aux prestations des candidats
- 2.3. Proposition de corrigé
- 2.4. Reprographie de deux excellentes copies

III – Exploitation d'un dossier documentaire

- 3.1. Les résultats : distribution des notes
- 3.2. Dossier et commentaires généraux sur le choix du sujet et les prestations des candidats
- 3.3. Proposition de corrigé
- 3.4. Reprographie de deux excellentes copies

IV - Epreuve orale de mise en situation professionnelle

- 4.1. Les résultats : distribution des notes
- 4.2. Exemples de sujets
- 4.3. Commentaires et recommandations

V - Epreuve orale d'entretien à partir d'un dossier

- 5.1. Bilan statistique
- 5.2. Observations sur les prestations des candidats et les attendus de l'épreuve
- 5.3. Conseils aux candidats
- 5.4. Exemples de dossiers
- 5.5. Exemples de sujets de mathématiques

I - Introduction générale

Le concours externe du CAPES/CAFEP de sciences économiques et sociales proposait, en cette année 2019, 117 postes au CAPES (soit une hausse conséquente de 32 postes par rapport à la session 2018, correspondant à une augmentation de 37 %), et 14 postes au CAFEP (comme l'an dernier). L'ensemble des postes a été pourvu à nouveau cette année, et une liste complémentaire de six postes au CAPES a été proposée, confirmant la réelle qualité des candidats recrutés pour exercer le métier d'enseignant de SES.

« Mécaniquement » les indicateurs de présence et de barres sont donc à la baisse cette année au regard de la forte hausse du nombre de postes. Le nombre de candidats inscrits baisse de 11 % au CAPES et de 8 % au CAFEP. Après trois années de hausse, puis une stabilisation l'an passé, on retrouve donc le niveau d'il y a quatre ans (autour de 1800 et 300 inscrits respectivement). Le nombre de présents par rapport au nombre de postes chute de manière conséquente au CAPES (-33 %, à 5,7 candidats présents pour un poste) et est en hausse au CAFEP (pour un nombre de postes identique), avec un ratio pour la première fois nettement supérieur à celui du CAPES. Au bilan, l'attractivité du concours se maintient et les indicateurs restent très satisfaisants.

Si le nombre d'admissibles varie dans le sens de l'augmentation du nombre de postes au concours (+39 % environ), la barre d'admissibilité, quant à elle, baisse d'un point et demi au CAPES (8,5/20) et est stable au CAFEP (8/20).

En revanche, la barre d'admission se réduit de très peu (toujours supérieure à 11/20 malgré le plus grand nombre de postes) et reste différenciée entre les deux concours (8,5/20 au CAFEP). Au sommet de la hiérarchie, un major à 18/20 au CAPES (16 à l'écrit et 19 à l'oral !) et cinq autres à plus 17 de moyenne.

A noter, enfin, une information relative aux six candidats admis sur la liste complémentaire : le dernier d'entre eux a obtenu 10,83/20, ce qui reste satisfaisant.

			CAPE	$\overline{\mathbf{S}}$		CAFEP					
	2016	2017	2018	2019	2019/18	2016	2017	2018	2019	2019/18	
					%					%	
Inscrits	2008	2217	2093	1860	-11,1	311	345	341	313	-8,2	
Présents (non éliminés)	741	799	733	667	-9,0	108	136	105	115	9,5	
Nombre d'admissibles	233	235	177	247	39,5	30	29	22	24	9,1	
Barre d'admissibilité	8	9	10	8,5	-15,0	7	8	8	8	0,0	
Nombre d'admis	120	113	85	117	37,6	16	20	14	14	0,0	
Barre d'admission	9,5	10,67	11,33	11,17	-1,4	8,17	8,67	8,17	8,5	4,0	
Major du concours	17,5	17,67	16,33	18		14,67	14,67	14,33	14,5		
Nombre de postes	120	113	85	117	37,6	20	20	14	14	0,0	
Ratio présents/postes	6,2	7,1	8,6	5,7	-33,9	5,4	6,8	7,5	8,2	9,5	

Évolution des grands indicateurs du concours depuis 2016

Pour ce qui relève plus spécifiquement de cette session 2019, on notera aussi :

- 16 absents aux épreuves orales, dont une grande majorité fut lauréate aux épreuves de l'agrégation externe et du CAPES interne ;
- une moyenne des candidats admissibles assez semblable, de 10,88 au CAPES et 10,25 au CAFEP;
- une moyenne des candidats admis bien différente, de 13,92 au CAPES et de 10,21/20 au CAFEP.

1.1. Description des épreuves

Conformément à l'arrêté du 19 avril 2013 modifié (JO n°99 du 27 avril), les épreuves sont définies par le cadre suivant.

http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98567/les-epreuves-du-capes-externe-et-du-cafep-capes-section-sciences-economiques-et-sociales.html

Elles sont notées de 0 à 20. Pour toutes les épreuves, la note zéro est éliminatoire.

Le fait de ne pas participer à une épreuve ou à une partie d'épreuve, de s'y présenter en retard après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets, de rendre une copie blanche, d'omettre de rendre la copie à la fin de l'épreuve, de ne pas respecter les choix faits au moment de l'inscription ou de ne pas remettre au jury un dossier ou un rapport ou tout document devant être fourni par le candidat dans le délai et selon les modalités prévues pour chaque concours entraîne l'élimination du candidat.

L'ensemble des épreuves du concours vise à évaluer les capacités des candidats au regard des dimensions disciplinaires, scientifiques et professionnelles de l'acte d'enseigner et des situations d'enseignement.

1.1.1. Epreuves écrites d'admissibilité

Composition: Durée: 5 heures; Coefficient 1

La composition à dominante soit économique, soit sociologique et/ou sciences politiques, comprend :

- une dissertation dont le sujet se rapporte aux programmes en vigueur dans les classes de lycée général,
- une question portant soit sur l'histoire de la pensée économique ou sociologique, soit sur l'épistémologie de ces disciplines.

Exploitation d'un dossier documentaire : Durée : 5 heures ; Coefficient 1

La composition est élaborée à partir d'un dossier fourni au candidat et portant sur les programmes de sciences économiques et sociales.

Il est demandé au candidat de construire, à partir de ce dossier composé de plusieurs documents, et pour une classe de niveau déterminé, une séquence pédagogique intégrant obligatoirement des travaux à réaliser par les élèves et une évaluation des acquisitions attendues. La composition du candidat devra s'appuyer sur des connaissances précises en matière de didactique de la discipline scolaire sciences économiques et sociales, notamment en ce qui concerne la conception des dispositifs d'apprentissage et leur évaluation.

Le dossier porte sur le programme de sociologie, de sciences politiques et de regards croisés lorsque la première épreuve d'admissibilité est à dominante économique. Il porte sur le programme d'économie lorsque la première épreuve d'admissibilité est à dominante sociologique (ou sciences politiques).

1.1.2. Epreuves orales d'admission

Les deux épreuves orales d'admission comportent un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires.

Épreuve de mise en situation professionnelle : Coefficient 2

- Durée de la préparation : 3 heures (sans document)

- Durée de l'épreuve : 1 heure maximum (exposé : 30 min maximum, entretien : 30 min max)

L'épreuve est composée d'un exposé élaboré à partir d'une question posée par le jury. L'exposé porte sur l'un des thèmes des programmes en vigueur dans les classes de lycée général. Il est suivi d'un entretien avec le jury durant lequel le candidat répond à des questions en relation avec le contenu de son exposé et, plus généralement, à des questions portant sur les concepts, outils, méthodes et théories de l'économie, de la sociologie et des sciences politiques, dont les formes de transposition didactique seront discutées.

Épreuve d'entretien à partir d'un dossier : Coefficient 2

- Durée de la préparation : 2 heures
- Durée de l'épreuve : 1 heure maximum (exposé : 20 minutes maximum, entretien sur l'exposé et sur la façon dont le candidat envisage son exercice professionnel : 25 minutes maximum, exercice de mathématiques : 15 minutes maximum)

Le candidat construit, à partir d'un dossier constitué de documents scientifiques, didactiques, pédagogiques d'extraits de manuels ou de travaux d'élèves, un projet de séquence de cours. Il devra préciser quels extraits du dossier il mobilise, comment il les utilise avec les élèves et justifier ses choix didactiques et pédagogiques.

L'entretien permet aussi d'évaluer la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.

L'épreuve comprend en outre un exercice de mathématiques appliquées aux sciences économiques et sociales portant sur un programme publié.

Le dossier porte sur le programme de sociologie, de sciences politiques ou de regards croisés lorsque l'épreuve de mise en situation professionnelle est à dominante économique et sur le programme d'économie lorsque la première épreuve d'admission est à dominante sociologique (ou sciences politiques).

1.2. Résultats principaux par genre, âge, origine et académie

Certains items prennent ici en considération soit la totalité des présents, soit le nombre de présents non éliminés (c'est-à-dire une fois mis de côté les abandons après une épreuve, les ruptures d'anonymat et les copies blanches).

Selon le genre

La répartition hommes/femmes se rééquilibre cette année au profit du genre féminin (même si les hommes restent majoritaires : 53 % contre 60 % l'an passé), en particulier au CAFEP (seulement 28 % d'hommes cette année contre 64 % l'an passé).

Selon le genre		CAPES			CAFEP				
Scion le genre	Hommes	Femmes	% H	Hommes	Femmes	% H			
Inscrits	997	863	53,6	156	157	49,8			
Présents	395	323	55,0	62	53	53,9			
Nombre d'admissibles	138	109	55,9	7	17	29,2			
Présents Admission	1291	102	55,8	7	15	31,8			
Nombre d'admis	62	55	53,0	4	10	28,6			

Selon l'âge

La structure par âge des admis reste polarisée sur les « jeunes » générations au CAPES (à la différence du CAFEP où elle est plus équilibrée d'un point de vue inter-générationnel), avec de meilleures performances à l'oral. La tranche d'âge 22-28 ans représente en effet les trois quarts des postes au CAPES, mais moins de la moitié au CAFEP. Enfin, les candidats nés en 1997 (en Master I sans avoir perdu une année) et en 1998 (ayant une année d'avance), représentent 12 postes au CAPES cette année, soit 10 % du total, mais aucun au CAFEP.

Calan l'âga		CAPES						CAFEP					
Selon l'âge	1970-	1970+	1980+	1990+	1997+		1970-	1970+	1980+	1990+	1997+		
Inscrits	114	279	593	797	81		34	80	110	89	0		
Présents	19	49	187	399	63		8	18	42	47	0		
Nombre d'admissibles	2	9	53	161	22		4	1	11	8	0		
Nombre d'admis	0	2	19	84	12		2	0	6	6	0		

Selon l'origine ou l'activité des candidats

La proportion des admis qui étaient rattachés à une ESPE repart à la hausse (64 % contre 55 % l'an passé, contre deux-tiers en 2017 au CAPES), et moins de la moitié au CAFEP (5 sur 14). Les autres « catégories d'admis » sont à trouver parmi les étudiants hors ESPE, les contractuels et les sans emploi (33 sur 117 pour ces trois catégories cette année au CAPES). A signaler par ailleurs qu'un seul normalien sur trois a obtenu le concours.

Selon		AFEP							
l'origine	Inscrits	Présents	Admissibles	Présents	Admis	Inscrits	Présents	Admissibles	Admis
ESPE 1 ^{ère} A	301	224	92	90	54	22	12	3	3
ESPE 2 ^{ème} A	88	78	40	39	21	7	4	2	2
Etudiants	166	89	35	28	14	10	3	0	0
ENS	5	3	2	1	1	0	0	0	0
Enseignants	78	10	1	1	1	29	16	2	2
Vacataires	34	11	2	2	0	18	6	3	2
Contractuels	336	163	33	31	11	96	39	8	3
Assistants Ed	88	42	13	12	3	7	4	0	0
Sans emploi	317	72	16	16	8	46	9	1	0
Autres	447	25	13	11	4	78	21	5	2
Total	1860	718	247	231	117	313	115	24	14

Selon le titre-diplôme des candidats

Cette nouvelle rubrique proposée par le Ministère permet de mieux comprendre les trajectoires d'études suivies dans le supérieur par les candidats, et donc les admis. Savoir que 120 docteurs ont passé le concours, dont 40 ont été présents et 5 admis, de même que parmi les 104 étudiants d'une grande école 15 ont été reçus, sont des informations très éclairantes sur la diversité des formations permettant d'obtenir le CAPES/CAFEP de SES.

A noter surtout que les étudiants de Master I et II se partagent près de $90\,\%$ des places, à parts égales d'ailleurs.

Selon			CAPES	S		CAFEP					
l'origine	Inscrits	Présents	Admissibles	Présents	Admis	Inscrits	Présents	Admissibles	Admis		
Doctorat	93	28	8	7	5	27	12	6	2		
Master I	492	268	92	88	51	47	25	4	3		
Master II	1090	380	131	121	50	192	65	9	6		
Ingénieur	9	1	0	0	0	2	0	0	0		
Grande Ecole	101	28	13	12	9	3	11	5	3		
Dispensé	49	7	1	1	0	9	1	0	0		
Licence	16	5	2	2	2	1	0	0	0		
Autres	10	1	0	0	0	32	1	0	0		
Total	1860	718	247	231	117	313	115	24	14		

Répartition par académie

Pour ce qui est du CAPES, à la différence de l'an passé, on retrouve une forte polarisation sur deux, et non sur trois, académies : Paris-Créteil-Versailles (qui dépasse 30 % des admis [36 postes]) et Lille (15 %), qui concentrent donc près de la moitié des admis. L'académie de Lyon est cette fois nettement décrochée et rejointe par Bordeaux et Toulouse qui représentent aussi 6 % des admis. Les académies d'Aix-Marseille, de Poitiers et de Montpellier sont en forte baisse à la différence de celles de Strasbourg, de Grenoble ou encore de Dijon.

A noter que le nombre d'académies non représentées par des admis au concours passe de six à huit, ce qui traduit la mutualisation/fusion en cours de certaines préparations au sein d'ESPE désormais « spécialisées », sans compter le fait que certains candidats sont rattachés à l'une d'entre elles tout en restant inscrits dans leur académie d'origine pour passer le concours.

On retrouve aussi une plus grande homogénéité inter-académique en ce qui concerne la corrélation « Nombre d'admissibles/Nombre d'admis », mais aussi pour le ratio « Admis/Présents » (autour de 20 %) à quelques exceptions académiques près (en particulier les plus petites).

Répartition par académies	Inscrits	Présents	Admissibles	Admis	% Inscrits	% Présents	% Admissibles	% Admis	Admis / Présents
Aix-Marseille	91	32	7	3	4,9	4,5	2,8	2,6	9,4
Besançon	16	8	2	0	0,9	1,1	0,8	0,0	0,0
Bordeaux	98	42	15	7	5,3	5,8	6,1	6,0	16,7
Caen	36	20	6	2	1,9	2,8	2,4	1,7	10,0
Clermont-Ferrand	15	3	1	1	0,8	0,4	0,4	0,9	33,3
Dijon	34	21	8	5	1,8	2,9	3,2	4,3	23,8
Grenoble	63	21	9	6	3,4	2,9	3,6	5,1	28,6
Lille	139	72	34	17	7,5	10,0	13,8	14,5	23,6
Lyon	102	41	15	8	5,5	5,7	6,1	6,8	19,5
Montpellier	64	14	4	1	3,4	1,9	1,6	0,9	7,1
Nancy-Metz	43	15	7	0	2,3	2,1	2,8	0,0	0,0
Poitiers	59	34	11	4	3,2	4,7	4,5	3,4	11,8
Rennes	48	18	9	3	2,6	2,5	3,6	2,6	16,7
Strasbourg	70	34	13	6	3,8	4,7	5,3	5,1	17,6
Toulouse	93	46	19	8	5,0	6,4	7,7	6,8	17,4
Nantes	59	28	11	5	3,2	3,9	4,5	4,3	17,9
Orléans-Tours	26	6	0	0	1,4	0,8	0,0	0,0	0,0
Reims	28	8	3	0	1,5	1,1	1,2	0,0	0,0
Amiens	25	6	0	0	1,3	0,8	0,0	0,0	0,0
Rouen	37	10	3	2	2,0	1,4	1,2	1,7	20,0
Limoges	6	1	0	0	0,3	0,1	0,0	0,0	0,0
Nice	82	33	9	3	4,4	4,6	3,6	2,6	9,1
Corse	11	4	0	0	0,6	0,6	0,0	0,0	0,0
DOM	133	35	0	0	7,2	4,9	0,0	0,0	0,0
Paris-Créteil- Versailles	482	166	61	36	25,9	23,1	24,7	30,8	21,7
TOTAL	1860	718	247	117	100,0	100,0	100,0	100,0	16,3

En ce qui concerne le CAFEP, la répartition ne bouge pas : 5 admis sur 14 viennent de Paris-Créteil-Versailles (pour 8 admissibles), 3 de Lyon et 2 de Nice en ce qui concerne le trio de tête.

1.3. Impression d'ensemble

A l'issue de ce concours 2019, dont nous félicitons les 131 lauréats (117 au CAPES, plus 6 sur liste complémentaire, et 14 au CAFEP), nous ne saurions assez insister pour les sessions à venir sur la nécessaire maîtrise des connaissances générales qui fondent la science économique et la sociologie. Aussi les candidats doivent-ils se concentrer sur les notions/auteurs/faits/exemples qui fondent l'économie générale (macroéconomie, microéconomie, économie internationale, ...) et la sociologie générale (socialisation, stratification, changement social, ...), enseignés en Licence de science économique et en Licence de sociologie, et qui sont en lien avec les programmes de lycée de SES. Un certain nombre de thématiques transverses (ou « regards croisés ») sont aussi incontournables : économie et sociologie du travail, économie et sociologie des organisations, économie et sociologie de l'éducation... A ceci s'ajoutent une compréhension et une réflexion propres à l'épistémologie de ces sciences (et plus particulièrement les démarches de « l'économiste » et du « sociologue ») et, bien évidemment, les grands courants/faits de l'histoire de la pensée économique et sociologique. Le jury insiste particulièrement sur l'importance de bien maîtriser les nouveaux programmes de SES de seconde et de première (récemment publiés dans le cadre de la réforme du lycée général), et bien sûr le programme de terminale actuellement en vigueur : http://cache.media.education.gouv.fr/file/SP1-MEN-22-1-2019/05/3/spe638_annexe_1063053.pdf https://cache.media.education.gouv.fr/file/SP1-MEN-22-1-2019/54/4/spe639_annexe_1063544.pdf

Il paraît aussi nécessaire de rappeler que tout sujet (à l'écrit comme à l'oral) mérite une analyse sémantique rigoureuse, terme à terme, et une étude des articulations qui unissent ou séparent les notions appelées (sans même parler du vocabulaire de base potentiellement utilisé). C'était encore particulièrement vrai cette année en ce qui concerne la dissertation relative au progrès technique. Sans ce préalable incontournable, il est rare que des problématiques pertinentes voient le jour et qu'un plan idoine se détache.

Enfin, mobiliser un certain nombre d'exemples et de chiffres-clés (sans même évoquer quelques calculs simples...), en lien avec l'histoire des faits économiques ou sociaux et avec l'actualité économique et sociale (trop souvent ignorée, mais dont la maîtrise est de plus en plus « différenciante » lorsqu'on sait que le dernier admis a plus de 11/20 de moyenne générale), pour appuyer son argumentation, est assurément un gage de réussite.

A l'heure où le nombre de postes est en hausse significative (+37 % au CAPES !), le jury se félicite de la qualité moyenne des candidats, malgré une baisse de 10 % des inscrits. Notre concours continue donc à recruter des professeurs aux trajectoires de formation très variées (docteurs, diplômés des grandes écoles et d'ingénieurs, sans emploi diplômés...) dont le niveau de connaissances et la posture pédagogique sont tout à fait conformes aux compétences/postures pédagogiques attendues d'un(e) enseignant(e) de SES ! Ce sentiment était très partagé par les membres du jury de l'oral encore cette année, où très peu de notes très basses ont été attribuées et beaucoup de bonnes attitudes professorales signalées.

En ce qui concerne le déroulement du concours, je tiens à remercier vivement :

- l'ensemble des collègues membres de ce jury (et plus particulièrement les deux vice-présidents : Christian Feytout et Matthieu Béra) pour leur implication sans faille durant ces quatre années,
- la direction de l'ENC Bessières et tout spécialement Monsieur Bouchon, proviseur adjoint, pour la qualité de son accueil et de son organisation...
- et bien sûr la Direction Générale des Ressources Humaines du Ministère, pour le suivi quasi quotidien de ce concours, avec une mention spéciale à Priscilla Plateaux.

Frédéric CARLUER IGEN de SES - Président du jury

II - Epreuve de composition

Dissertation (16 points): « Progrès technique et développement économique ».

Question portant sur l'histoire de la pensée ou sur l'épistémologie (4 points) :

« Apports et mises en perspective critiques du courant monétariste ».

La grille d'évaluation

De façon à hiérarchiser les copies de manière la plus fine possible, la grille d'évaluation suivante a été élaborée/appliquée :

Critères	Pondération
Définition et discussion des termes du sujet	+++
Contextualisation et mise en perspective	+
Problématique et qualité du plan (cohérence, annonce et respect)	+++
Auteurs-clés; Concepts et mécanismes analysés	++++
Connaissances factuelles et exemples	+++
Bonus (auteurs complémentaires, références, originalité du plan, graphique)	+ à +++
/ Malus (absence d'un auteur-clé, paragraphe hors sujet, confusion)	- à
Qualité de l'écrit (syntaxe, orthographe)	++/

2.1. Les résultats : distribution des notes

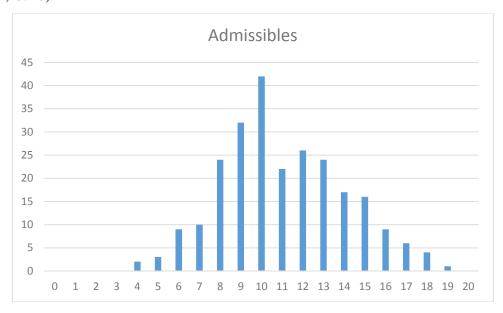
2.1.1. CAPES

Cette année, le jury a corrigé 718 copies (768 l'an dernier), dont 7 blanches. 20 copies ont obtenu la note de 16/20 au moins (le meilleur a obtenu 19!). A l'autre extrême, 311 copies ont obtenu la note de 5 ou moins (dont 6 copies à 0/20) et deux d'entre elles ayant eu 04/20 ont permis à leur auteur d'accéder à l'admission (ce qui est plus bas que d'habitude car une seule copie « admissible » avait moins de 7/20 l'an passé, contre 14 cette année!), grâce à une meilleure prestation en dossier (on rappelle que la barre d'admissibilité était à 17/40 cette année au CAPES, contre 20/40 l'an passé)! A noter aussi que quatre candidats ayant obtenu 13/20 à cette épreuve ne figurent pas parmi les 247 admissibles...

La répartition des notes est la suivante :

	a repart	mon de	s notes e	est la sui	vante.							
Note	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Présents	6	36	66	78	70	55	54	58	48	53	52	26
Admissibles	0	0	0	0	2	3	9	10	24	32	42	22
Note	12	13	14	15	16	17	18	19	20	absents	Blanches	Total
Présents	26	28	17	16	9	6	4	1	0	1144	7	1860
Admissibles	26	24	17	16	9	6	4	1	0	0	0	247

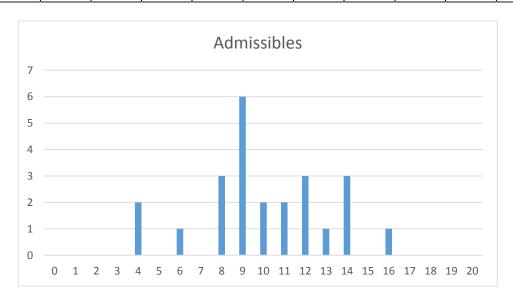
La moyenne générale des notes des présents s'établit à 7,04/20 (soit un peu plus que l'an dernier : 7,01/20) et la moyenne générale des admissibles à 10,88 (soit sensiblement moins que l'an dernier : 12,49/20).



2.1.2. CAFEP

115 candidats sur les 313 inscrits ont participé à cette première épreuve du concours. La meilleure note était de 16/20, alors que 66 ont eu 5/20 ou moins (deux d'entre eux ont été cependant admissibles). Huit des onze candidats ayant eu 9 ou 10/20 à cette épreuve ont été admissibles (on rappelle que la barre d'admissibilité était à nouveau à 16/40 cette année au CAFEP). La moyenne des présents était de 6,01/20 (bien au-dessus des 4,91 de l'an dernier) et celle des 24 admissibles était de 10,25/20 (contre 9,68 l'an dernier et 11,03 en 2017).

Note	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Présents	2	6	17	11	11	19	15	6	7	7	4	2
Admissibles	0	0	0	0	2	0	1	0	3	6	2	2
Note	12	13	14	15	16	17	18	19	20	absents	Blanches	Total
Présents	3	1	3	0	1	0	0	0	0	198	0	313
Admissibles	3	1	3	0	1	0	0	0	0	0	0	24



2.2. Analyse du sujet, attentes et commentaires relatifs aux prestations des candidats

2.2.1. Analyse du sujet

• Problématique et construction du plan

En science économique, les relations entre progrès technique et développement économique sont plurielles et ceci à plusieurs titres. Tout d'abord, les deux notions recouvrent des réalités multiples. Il est possible de distinguer différents types de progrès technique (dans la théorie, dans le temps, selon les pays – pays développés et pays en développement) et le concept de développement économique comporte à la fois une dimension matérielle ou quantitative (niveau de vie, patrimoine, consommation) et qualitative (éducation, santé, environnement, les différentes formes de sécurité, démocratie, bonheur). Il en découle, et c'est le deuxième point, des liens très souvent indirects entre les notions de progrès technique et de développement économique : il est souvent nécessaire d'introduire une troisième variable pour réfléchir précisément à ces liens : par exemple, on se posera la question de l'influence du progrès technique sur le développement à travers les effets du progrès technique sur les structures productives, démographiques et sociales. Enfin, les liens entre le progrès technique et le développement économique sont très souvent réciproques ; si le progrès technique contribue ou pèse sur les différents aspects quantitatifs et qualitatifs du développement économique, la réciproque est également vraie ce qui permet de faire émerger un processus de développement autoentretenu.

Partant du constat empirique que l'accélération du progrès technique depuis le XIXème siècle est corrélée positivement à l'accroissement séculaire du bien-être, il s'agira de questionner les liens de cause à effet entre ces deux phénomènes. Les défis actuels du développement, qu'ils soient économiques (la stagnation séculaire), sociaux (l'augmentation des inégalités et l'écrasement des classes moyennes) ou environnementaux questionnent les économistes sur la capacité du progrès technique à encore pouvoir entretenir le bien-être. Le développement économique fondé sur le progrès technique est-il en voie d'épuisement ou nécessite-t-il simplement un nouveau cadre institutionnel pour (re)devenir vertueux ?

Définition des termes du sujet

Dans ce sujet, il est primordial de bien distinguer croissance économique et **développement économique**. La croissance économique renvoie à une augmentation durable du PIB et du niveau de vie. Le développement économique comporte davantage d'implication puisqu'il désigne la capacité d'une société à améliorer le bien-être de sa population. Dans *La Grande Evasion* (2016), Angus Deaton définit le bien-être comme toutes les choses qui rendent meilleure la vie d'un individu. Selon lui, « cela inclut le bien-être matériel, comme le revenu et la richesse ; le bien-être physique et psychologique, représenté par la santé et le bonheur, l'éducation et la capacité à participer à la vie de la société civile par le biais de la démocratie et de l'État de droit. » Par conséquent, raisonner seulement sur la croissance économique, et donc l'amélioration du niveau de vie, ne permet pas d'embrasser le sujet dans son intégralité.

Depuis les années 1990, c'est effectivement la notion de développement humain qui tend à s'imposer sur la scène académique et dans le vocabulaire des institutions internationales. Le rapport sur le développement humain de 1990 publié par le PNUD en propose la définition suivante : « Le développement humain est un processus qui conduit à l'élargissement des possibilités offertes à chacun. Vivre longtemps et en bonne santé, être instruit et avoir accès aux ressources nécessaires pour jouir d'un niveau de vie convenable sont les plus importantes ». Cette définition s'inscrit dans la continuité des travaux de l'économiste indien A. Sen, lequel soutient que le développement vise à élargir les capabilités c'est-à-dire les potentialités ouvertes aux humains pour mener l'existence qu'ils choisissent d'avoir. Dans cette optique, les individus ne peuvent pas être véritablement libres si la société dans laquelle ils vivent ne leur assurent pas les trois capabilités de base qui suivent : percevoir

un revenu minimal pour atteindre un niveau de vie décent, avoir la capacité de mener une existence longue et saine, accéder à l'éducation pour pouvoir acquérir des connaissances. Ce sont précisément ces caractéristiques (revenu, accès à l'éducation et santé) qui sont prises en compte dans l'indicateur de développement humain (IDH) proposé par le PNUD. A ce titre il constitue un outil particulièrement utile pour évaluer le degré de développement d'une société.

L'analyse du bien-être ne peut se limiter à l'analyse du bien-être courant (J. Stiglitz, A. Sen, J.-P. Fitoussi, 2009). Il faut aussi prendre en compte le bien-être futur et questionner la soutenabilité du développement notamment sur le plan environnemental. En économie de l'environnement, il apparaît indispensable de distinguer les approches de la soutenabilité faible et forte. Dans le premier cas, le progrès technique peut apparaître comme un moyen de tendre vers un développement durable puisqu'il peut être à l'origine d'une croissance verte. Dans le second cas, le progrès technique apparaît insuffisant. Cette approche alternative peut déboucher sur des thèses plus radicales comme celle de la décroissance portée notamment par N. Georgescu-Roegen (1971).

Il faut aussi rappeler qu'une société qui se développe connaît de multiples bouleversements dans ses structures. Le développement s'accompagne notamment d'une modification de la structure sectorielle du système productif. Le secteur industriel, dans un premier temps, occupe un poids de plus en plus important dans le produit national alors que la part du secteur primaire décroît. Arrivées à un certain niveau de développement, les économies connaissent un recul du poids du secteur industriel et une augmentation du poids du secteur tertiaire. C'est la logique du déversement présentée en 1980 par A. Sauvy. Le développement génère également des changements sociaux. Les sociétés qui se développent s'urbanisent et voient certains groupes sociaux décliner (les indépendants) alors que d'autres sont en pleine expansion (les salariés) lors de la période d'industrialisation avant de connaître des évolutions différentes dans la société de services.

Le **progrès technique** peut se définir selon D. Guellec et P. Ralle (2003) comme l'augmentation de la connaissance que les hommes ont des lois de la nature appliquées à la production (idées, résultats, impasses, questions). Le progrès technique est donc un flux qui vient abonder le stock de capital technologique. Il augmente le bien-être des individus en augmentant ou en transformant leur consommation. Une définition transverse du progrès technique, assimilée au « A » dans les fonctions de production, est également possible. D. Guellec et P. Ralle (2003) font toutefois remarquer que cette dénomination est maladroite parce que « d'autres facteurs que les techniques peuvent évoluer au cours du temps et accroître l'efficacité globale de la fonction de production. On peut même penser que l'organisation de la société joue un rôle important et que le terme progrès technico-sociétal serait plus pertinent que celui de progrès technique ».

Historiquement, le progrès technique a pris des formes différentes : la machine à vapeur lors de la première révolution industrielle, l'électricité et le moteur à explosion lors de la deuxième et enfin les technologies numériques de l'information et de la communication lors de la troisième.

La connaissance est un bien économique particulier. Elle revêt les caractéristiques d'un bien collectif parce qu'elle est non rivale (l'utilisation de la connaissance par un individu n'empêche pas un autre individu de l'utiliser) et non-excluable (sans institutions adaptées, il n'est pas possible de restreindre l'accès à ce bien à ceux qui ne veulent pas en payer le prix). Elle présente aussi la spécificité d'avoir un coût de reproduction quasi-nul et de pouvoir être réutilisée pour produire de nouvelles connaissances.

Pour mesurer le progrès technique, on peut se référer à un ensemble d'indicateurs parmi lesquels on peut citer l'évolution de la productivité globale des facteurs (PGF), l'évolution de la productivité apparente du travail, les dépenses intérieures de recherche et développement, le nombre de brevets déposés, les effectifs de chercheurs, les créations et les faillites de firmes (destruction créatrice). On peut reprendre le débat entre R. Solow et les théoriciens de la croissance endogène. Grâce à la fonction de production de R. Solow (1957), le progrès technique devient mesurable, mais il n'est pas expliqué : c'est un « résidu ». Il faut attendre les modèles de croissance endogène pour montrer en quoi le progrès technique est endogène aux activités économiques. Différents modèles expliquent l'origine du progrès technique à travers l'accumulation de différentes formes de capital,

que ce soit le capital technologique (P. Romer, 1990), le capital humain (R. Lucas, 1988), le capital physique (P. Romer, 1986) ou bien encore le capital public (R. Barro, 1990).

• Cadre spatial et temporel

Aucun cadre temporel n'est précisé mais la première révolution industrielle au XIXème siècle constitue une rupture profonde et brutale dans l'histoire du développement humain. C'est en effet à partir de cette période que les économies occidentales et japonaise sortent de la trappe malthusienne et que l'espérance de vie commence à croître de manière significative.

Le cadre spatial doit être saisi dans une acception large incluant à la fois les pays développés et les pays en développement.

2.2.2. Attentes des correcteurs

• Principales attentes concernant le sujet :

Ce sujet correspond au programme de Licence en sciences économiques. Il est vaste et fait appel à des connaissances abordées de la Licence 1 à la Licence 3.

En fonction de la manière dont le sujet est traité par le candidat, certaines notions ou théories peuvent ou non être mobilisées. Cependant, un certain nombre de connaissances sont attendues par les membres du jury au regard des exigences d'une copie d'un candidat au CAPES. Celles-ci sont considérées comme indispensables ou importantes pour répondre de façon complète et approfondie au sujet. Dans le cas des notions et des concepts, ceux-ci doivent à chaque fois être définis, à commencer par les termes du sujet eux-mêmes bien sûr.

Ce qui est indispensable:

1) Les connaissances générales attendues :

- ne pas confondre croissance économique et développement économique ;
- saisir plusieurs dimensions du développement économique (niveau de vie, santé, éducation...);
- montrer en quoi le progrès technique contribue à la fois aux dimensions qualitatives (éducation, santé, capital naturel, démographie, territoires) et quantitatives du développement économique (croissance économique);
- montrer en quoi le développement économique peut être favorable au progrès technique ;
- montrer que la contribution du progrès technique au développement économique fait l'objet de débats aujourd'hui ;
- il est nécessaire que le candidat fasse en permanence le lien entre progrès technique et développement économique ou inversement. Il ne doit pas transformer le sujet ; le risque serait par exemple de traiter le sujet « progrès technique et croissance » ou « progrès technique et protection de l'environnement ».

2) Les théories/auteurs attendus :

- J. Schumpeter sur le lien entre progrès technique et croissance économique en mobilisant notamment les différentes formes d'innovation (produit, procédé, organisationnelle, nouveaux débouchés, nouvelles sources de matière première), la figure de l'entrepreneur, la rente de monopole, la destruction créatrice, les cycles économiques de long terme ;
- la théorie traditionnelle de la croissance fondée sur l'accumulation de capital physique en mobilisant le modèle de R. Solow (1956). Il est nécessaire de montrer qu'une croissance uniquement fondée sur l'accumulation de capital ne peut pas être auto-entretenue du fait des rendements marginaux décroissants du capital. Pour que la croissance économique ne s'épuise pas, il faut du progrès technique. Ce dernier, dans le modèle de Solow, n'est toutefois pas expliqué : le progrès technique est exogène, il correspond à un « résidu » à savoir la partie de

la croissance économique qui ne s'explique ni par l'accumulation de capital ni par l'accumulation de travail;

- mobilisation des « nouvelles » théories de la croissance qui endogénéisent le progrès technique. Il s'agit de montrer que l'accroissement de la productivité globale des facteurs (PGF) est la conséquence d'investissements dans différentes formes de capital qui par leur caractère cumulatif et les externalités positives qu'ils génèrent sont à l'origine de rendements croissants qui permettent à la croissance d'être autoentretenue : capital physique (P. Romer, 1986), capital humain (R. Lucas, 1988), capital technologique ;
- accorder une place centrale au rôle de la productivité globale des facteurs (PGF) dans la dynamique de croissance économique ;
- une accumulation insuffisante de capital technologique, humain ou physique du fait de défaillances de marchés (externalités positives, asymétries d'information, biens collectifs) qui justifie l'accumulation de capital public (Robert Barro, 1990);
- la connaissance de l'IDH et des critères qui le constituent : éducation, santé, revenu ;
- prise en compte du capital naturel sans que celui-ci n'occupe une place prépondérante dans la copie.

3) Les aspects empiriques attendus :

- citer au moins une période où le progrès technique a fortement contribué à la croissance économique : la première révolution industrielle au 19^{ème} siècle, les Trente Glorieuses, la révolution des technologies de l'information à partir de la deuxième moitié des années 1990;
- le ralentissement tendanciel des gains de productivité depuis les années 1970 ;
- mettre en évidence la hausse globale du niveau de développement économique depuis le XIXème siècle (hausse du niveau de vie, hausse de l'espérance de vie, accès plus large à l'éducation, ...).

Ce qui est valorisé:

1) Les connaissances théoriques valorisées :

- le développement comme « Grande évasion » selon A. Deaton (2016) ;
- la notion de capabilité (A. Sen);
- la notion de trappe malthusienne ;
- le rôle des institutions économiques et politiques dans la relation progrès technique/développement économique (D. Acemoglu, J.A. Robinson, 2015; D. North, 1991);
- le débat au sujet de la stagnation séculaire dans sa dimension technologique : technopessimistes (R. Gordon, P. Artus, etc.) versus techno-optimistes (P. Romer, E. Brynjolfsson et A. McAfee, Ph. Aghion, G. Cette, ...);
- les stratégies de développement et le progrès technique ;
- conséquences du progrès technique sur le développement à travers ses effets sur les inégalités (progrès technique biaisé) ;
- conséquences du progrès technique sur l'emploi ;
- la distinction soutenabilité faible et forte ;
- graphiques ou équations, s'ils sont commentés et expliqués afin de soutenir l'argumentation.

2) Les connaissances empiriques valorisées :

- prendre en compte dans l'argumentation à la fois les pays développés et les pays en développement ;
- des exemples d'institutions favorables au progrès technique (les enclosures, les droits de propriété intellectuelle (HADOPI), le statut des monopoles de 1623-1624 en Angleterre offre une protection aux inventeurs en leur accordant un monopole de 14 ans, ...);
- description d'une ou plusieurs périodes de révolution industrielle ;
- description de dynamique de développement dans les PED;

- contribution de la PGF à la croissance de la productivité (R. Gordon, 2001; G. Cette, R. Lecat, A. Bergeaud, 2018; J.-J. Carré, P. Dubois, E. Malinvaud, 1972).
- prise en considération de la phase de développement d'un pays pour juger de son développement ;
- le progrès technique fait émerger des formes d'emploi hybrides à mi-chemin entre l'indépendance et le salariat ;
- données permettant d'apprécier le niveau de développement : évolutions de l'espérance de vie, du niveau d'éducation, du PIB/habitant, de l'extrême pauvreté, évolution de la durée annuelle du travail, ...

3) Malus

- limitation du sujet à la croissance économique ;
- pas de définition claire du progrès technique ;
- ne pas aborder les théories de la croissance endogène ;
- aucune dimension historique;
- équations ou graphiques erronés.

• Notions des programmes de sciences économiques et sociales en lien avec le sujet :

Ce sujet peut être relié à de nombreux chapitres des programmes de sciences économiques et sociales du lycée. Le tableau suivant met en évidence les notions du programme qui peuvent être utilisées pour traiter le sujet :

Programme	Notions
Classe de seconde	Facteurs de production, coûts, productivité, progrès technique, production,
	capital humain, valeur ajoutée, pouvoir d'achat
Classe de première	Rareté, incitation, loi des rendements décroissants, coût marginal, pouvoir
	de marché, oligopole, monopole, asymétrie d'information, externalités,
	biens collectifs, défaillances du marché
Classe de terminale	Croissance économique, PIB, IDH, investissement, croissance endogène,
	productivité globale des facteurs, facteur travail, facteur capital,
	institutions, droits de propriété, capital naturel, physique, humain,
	institutionnel, biens communs, soutenabilité, développement durable, État-
	providence, service collectif, redistribution, salariat, pauvreté
Enseignement de	Dynamique démographique, population active, épargne, accumulation du
spécialité : économie	capital, cycle de vie, pouvoir de marché, preneur de prix, faiseur de prix,
approfondie	barrières à l'entrée, abus de position dominante, sélection adverse

2.2.3. Commentaires relatifs aux prestations des candidats

• Commentaires relatifs à la dissertation :

Sur l'introduction:

Points positifs

- **Sur la forme :** Dans les meilleures copies, l'annonce du plan est claire. Elle indique une progression logique et cohérente de la démonstration. Par ailleurs, dans les bonnes introductions, l'enchaînement entre l'accroche, la problématique et l'annonce du plan, est logique.

- Sur le fond: La plupart des candidats font un effort de définition des termes du sujet. Par exemple, pour définir correctement le progrès technique (en le distinguant de l'innovation en général) ou pour signifier que le développement comporte à la fois des dimensions quantitatives (PIB, emploi...) et qualitatives (environnement, santé...). Les bonnes introductions mettent en perspective le sujet en faisant le lien avec son actualité (troisième révolution industrielle, stagnation séculaire...), l'histoire économique (les stratégies de développement...) ou l'histoire de la pensée économique. Elles effectuent aussi un travail de problématisation à partir des termes du sujet, pour montrer les différents liens entre progrès technique et développement économique.

Points négatifs

- **Sur la forme :** Certaines accroches sont très longues (une page), tout en n'abordant pas directement le sujet. A contrario, dans d'autres copies, il n'y a pas d'accroche et on aborde directement la définition des termes du sujet. Un grand nombre de candidats ne problématisent pas le sujet, se contentant pour problématique d'une question simple qui reprend les termes du sujet (« Le progrès technique est-il indispensable au développement économique ? »). Enfin, la plupart des introductions incluent peu d'éléments empiriques.
- **Sur le fond :** Le progrès technique n'est pas assez précisément défini (bien peu de candidats mobilisent la productivité globale des facteurs, pourtant présente dans le programme de terminale), et un trop grand nombre de candidats ont assimilé le développement et la croissance économique. Un autre défaut est que le cadre spatio-temporel et théorique du sujet est rarement précisé. Face à un sujet aussi large, il est indispensable de faire des choix dans les thématiques abordées et de les justifier dans l'introduction.

Sur le développement :

Points positifs

- **Sur la forme :** Les bonnes copies proposent un plan logique qui indique une progression cohérente de la démonstration, comportant des parties et des sous-parties. Elles s'appuient sur des paragraphes argumentés clairs (affirmation d'une idée, explication de l'idée, et illustration par un exemple). Elles respectent aussi la longueur attendue pour une dissertation de 5 heures.
- **Sur le fond :** Les bonnes copies réussissent à combiner les analyses théoriques et empiriques, puisqu'une théorie n'a pas de valeur scientifique si elle n'est pas confirmée par des études empiriques. Elles abordent également les dimensions quantitatives et qualitatives du développement économique et réfléchissent aux différents liens qu'elles entretiennent avec le progrès technique. Ces mêmes bonnes copies pensent à développer l'actualité du sujet d'un point de vue théorique ou empirique (débat sur la stagnation séculaire...), mobilisent des références théoriques anciennes et récentes pertinentes, et expliquent ces théories ainsi que les mécanismes abordés, en ne se contentant pas de les mentionner.

Points négatifs

- Sur la forme : Trop de copies oublient encore de formuler des chapeaux (en début de partie) et des transitions (entre les parties et sous-parties) qui donnent de la cohérence à la démonstration, et trop de candidats ne prennent pas suffisamment le temps de se relire pour éviter les fautes ou erreurs de syntaxe. Les plans apparents desservent les candidats lorsqu'ils se substituent aux chapeaux et transitions et qu'ils sont mal formulés.
- **Sur le fond :** Un trop grand nombre de copies ont abordé uniquement les effets du progrès technique sur la croissance économique, et ne distinguent pas assez le progrès technique de l'innovation. Au niveau des plans proposés, ceux-ci reposent souvent sur une démonstration interactive trop « mécanique » (I- Le progrès technique entraîne le développement économique ; II- Le développement économique entraîne à son tour le progrès technique).

Toujours au niveau du plan, certaines copies ont un plan différent de celui annoncé dans l'introduction et qui, parfois, n'est pas en phase avec la problématique. Au niveau du contenu maintenant, on a pu observer que les aspects qualitatifs du développement économique ne sont pas suffisamment abordés par les candidats, que les raisonnements théoriques ne sont pas assez illustrés par des preuves empiriques (exemples historiques, actualité, études économétriques, données statistiques, etc.), et que les arguments avancés par les candidats manquent souvent de nuance et ne font pas assez ressortir les termes du débat (par exemple entre les techno-optimistes et les techno-pessimistes). Les plus mauvaises copies ne comportent quasiment aucune référence théorique, notamment celles qui sont au programme du lycée, et prennent aussi des exemples personnels qui n'ont aucune valeur scientifique.

Sur la conclusion :

Points positifs

- Sur la forme : La plupart des copies répondent à leur problématique dans la conclusion.
- Sur le fond : Dans les bonnes copies, l'élargissement qui suit le résumé de la démonstration vient prolonger celle-ci. Par exemple, si on a démontré que le progrès technique demeure la source principale du développement économique, on peut terminer sur l'importance des politiques publiques en matière de Recherche-Développement. Inversement, si on a démontré que le progrès technique contemporain est d'une nature telle qu'il compromet le développement et accroît les inégalités, on insistera plus sur la nécessité des politiques sociales.

Points négatifs

- **Sur la forme :** La conclusion est trop courte en général. Un trop grand nombre de candidats ne font pas d'ouverture.
- **Sur le fond :** L'ouverture manque souvent de pertinence. Soit elle est hors-sujet, soit elle aborde une thématique qui aurait dû être traitée dans le développement.

• Commentaires relatifs à la question d'histoire de la pensée économique :

La réussite à cette question exigeait de bien situer le monétarisme dans le temps (dans les années 1960, après une époque de règne sans partage des économistes keynésiens), et également de bien préciser les apports de ce courant, à savoir l'idée selon laquelle il faut strictement contrôler la masse monétaire pour limiter l'inflation, et l'idée que les agents économiques sont rationnels, en formulant des anticipations adaptatives. La conjugaison de ces deux idées débouche sur la critique des interventions de l'Etat, au niveau de la politique monétaire ou de la politique budgétaire. La politique monétaire d'inspiration keynésienne visant à créer de l'inflation pour faire baisser les salaires réels et le chômage n'a pas d'effet à long terme, et le chômage finit toujours par remonter à son niveau « naturel » avec toujours davantage d'inflation (réinterprétation de la courbe de Phillips par Friedman).

Les mises en perspective critiques du courant monétariste sont essentiellement le fait de la Nouvelle Economie Keynésienne (NEK). Pour cette école de pensée, la politique monétaire ne doit pas suivre des règles aussi strictes que celles souhaitées par Friedman, en se limitant à contrôler l'inflation. Par exemple, Taylor a proposé en 1992 une règle de suivi de la masse monétaire dans laquelle la banque centrale peut transiger avec les règles monétaristes dans le but d'assurer l'emploi ou de mener des politiques contracycliques. Plus récemment, en 2016, Stiglitz, dans le même esprit, a critiqué la « croyance quasi religieuse » de la Banque centrale européenne envers la règle monétariste, qui a conduit selon lui à limiter les interventions de celle-ci au moment de la crise de 2008, amplifiant ainsi ses effets.

2.3. Proposition de corrigé

2.3.1. Composition

Sujet : « Progrès technique et développement économique »

Par Christophe Viscogliosi et Miguel Sarzier

PLAN 1

Introduction

Le physicien Freeman J. Dyson considère que « la technologie est un don de Dieu. Après celui de la vie, c'est peut-être le plus grand qu'il nous ait fait. La technologie est la mère des civilisations, des arts et des sciences. »

Le progrès technique peut se définir selon D. Guellec et P. Ralle (2003) comme l'augmentation de la connaissance que les hommes ont des lois de la nature appliquées à la production (idées, résultats, impasses, questions). Le progrès technique est donc un flux qui vient abonder le stock de capital technologique. Il peut aussi se concevoir de manière plus transverse en l'assimilant au « A » dans les fonctions de production retenues par les économistes de la croissance. Pour apprécier l'intensité du progrès technique, il est possible de se référer à l'évolution de la productivité apparente du travail, à l'évolution de la productivité globale des facteurs (PGF), aux dépenses intérieures de recherche et développement, aux effectifs de chercheurs, au nombre de brevets déposés ou bien encore à la dynamique d'apparition de nouvelles firmes et de disparition de firmes plus anciennes, soit la dynamique de destruction créatrice. En tant que bien collectif cumulatif, le progrès de la connaissance est facteur d'amélioration du bien-être des individus en augmentant et/ou en transformant leur consommation.

Il est remarquable de constater que la « grande évasion » théorisée par A. Deaton (2016), envisagée comme la mise à distance du dénuement, de la pauvreté et de la mort précoce, soit concomitante de la première révolution industrielle. Cette révolution technologique a permis à une partie de l'humanité de sortir de la trappe malthusienne. Même si « l'évasion » est loin d'être complète (près d'un milliards d'individus ont aujourd'hui un niveau de vie, une éducation et une espérance de vie à peine supérieurs à ce que l'on pouvait constater au 19ème siècle), il n'en demeure pas moins que des progrès considérables ont été réalisés en termes de bien-être humain depuis l'apparition de la machine à vapeur : l'espérance de vie a plus que doublé, le niveau de vie a été multiplié par plus de dix depuis la fin du 19ème siècle alors que la durée annuelle moyenne du travail a été divisée par deux, l'accès à l'éducation s'est généralisé... Tous ces changements attestent d'une dynamique de développement économique qu'il ne faut pas confondre avec la croissance économique. La croissance économique renvoie à une augmentation durable du PIB et du niveau de vie alors que le développement économique comporte davantage d'implication puisqu'il désigne la capacité d'une société à améliorer le bien-être de sa population. Le bien-être revêt bien évidemment une dimension matérielle (revenu, richesse, consommation) mais aussi une dimension physique et psychologique (santé, éducation, bonheur, sécurité, capacité à participer à la vie de la société civile par le biais de la démocratie et de l'État de droit). Le concept de capabilité développé par A. Sen permet de définir le développement sans fixer a priori les contours de ce qu'est une « bonne vie ». Dans cette optique, est développée une société qui assure la capacité à ses membres de choisir librement le cours de vie qui correspond à leurs aspirations. Pour être véritablement libres, les individus doivent avoir accès à un certain nombre de capabilités de base qui sont un revenu minimal, un accès à l'éducation et à la santé. Ce sont précisément ces dimensions qui sont intégrées dans l'indicateur de développement humain créé par le PNUD.

Dans la période plus récente, c'est-à-dire depuis les années 1970, les défis du développement, qu'ils soient économiques (la stagnation séculaire), sociaux (l'augmentation des inégalités, l'écrasement des classes moyennes) ou environnementaux (le réchauffement climatique, la perte de biodiversité) questionnent toutefois les économistes sur la capacité du progrès technique à encore pouvoir entretenir le bien-être.

Aussi, il s'agira de se demander quels sont les liens réciproques entre développement économique et progrès technique qui ont rendu possible un accroissement séculaire du bien-être tout en questionnant la capacité du progrès technologique à pouvoir encore entretenir ce bien-être. Le développement économique fondé sur le progrès technique est-il en voie d'épuisement ou nécessitet-il simplement un nouveau cadre institutionnel pour (re)devenir vertueux ?

Il s'agira tout d'abord de montrer que l'interaction entre le progrès technique et le développement économique a joué un rôle fondamental dans l'amélioration séculaire du bien-être (1). Puis, après avoir pointé que, dans les économies contemporaines, les effets du progrès technique sur le bien-être sont ambigus et débattus (2), il conviendra de rappeler l'importance des institutions pour orienter le progrès technique vers le bien-être humain durable (3).

1 – <u>Le progrès technique, en interagissant avec le développement économique, a joué un rôle fondamental dans l'amélioration séculaire du bien-être</u>

A – Le progrès technique a rendu possible le développement économique

- Depuis le 19^{ème} siècle, le progrès technique a considérablement renforcé la dimension matérielle du bien-être :
- Le monde sort de la **trappe malthusienne** grâce à la première révolution industrielle
- Enseignement du **modèle de Solow** : sans progrès technique, la croissance s'épuise et le niveau de vie stagne.
- Des réflexions qui endogénéisent le progrès technique : la théorie des **entrepreneurs innovateurs** de **J. Schumpeter** et l'analyse des différentes grandes **vagues de productivité** (les trois révolutions industrielles). Caractérisation des **technologies à portée générale** selon T. Bresnahan et M. Trajtenberg (1996) et analyse de leurs effets sur le niveau de vie.

Transition : L'amélioration du niveau de vie permise par le progrès technique impacte sur le long terme de façon positive les autres composantes du bien-être : le bien-être physique et psychologique

- Le progrès technique a également contribué à renforcer la dimension physique et psychologique du bien-être :
- Effets du progrès technique sur la santé et l'espérance de vie à travers tout d'abord le développement de la connaissance microbienne (hygiène publique et privée qui fait baisser très fortement la mortalité infectieuse au 19ème siècle) puis les progrès médicaux à partir de la fin du 19ème siècle jusqu'à aujourd'hui (antibiotique, hypertenseurs, chimiothérapie, etc.) en mobilisant les statistiques de l'évolution de l'espérance de vie et de la mortalité infantile
- Effet du progrès technique sur le **temps libre** en comparant la durée annuelle du travail au 19^{ème} siècle et aujourd'hui qui passe de peu ou prou 3 000 heures en 1890 à un peu plus de 1 500 heures en 2000 (**O. Marchand et C. Thélot**, 1998)
- Le progrès technique, particulièrement dans le domaine des transports et des télécommunications, contribue au bien-être psychologique : télétravail, plus grande liberté de choix des lieux de vie grâce aux moyens de transport, possibilité d'entretenir via les nouvelles technologies des relations sociales avec des individus dans le monde entier, accès massif à l'information grâce au numérique...

B – Le développement économique semble favoriser le progrès technique

- Une économie développée est une économie qui se caractérise par des **institutions économiques et politiques inclusives (D. Acemoglu et J. A. Robinson**, 2015). Or ces institutions sont indispensables pour inciter les acteurs à innover.
- Des institutions économiques inclusives garantissent les **droits de propriété** et luttent contre les **barrières à l'entrée**. L'Angleterre a su se doter très précocement de ce type d'institutions et c'est ce qui explique pourquoi la 1ère révolution industrielle a eu lieu dans ce pays et pas ailleurs.

- Décollage précoce de l'Angleterre en comparaison de pays comme la France ou l'Espagne parce que ces deux pays se caractérisent par un faible respect des droits de propriété et un grand nombre de monopoles que l'État accorde contre rémunération à des acteurs privés (D. North). Ces caractéristiques institutionnelles sont peu favorables à l'innovation et à la croissance. Si un agent économique craint d'être exproprié, il n'investira pas. Si un agent économique est protégé de la concurrence par un monopole légal, il ne sera pas incité à innover comme le montrent bien les travaux de P. Howitt et P. Aghion sur le lien entre concurrence et innovation (1992).
- Au cours du 17^{ème} siècle, l'Angleterre réduit considérablement les monopoles légaux tout d'abord en votant le **Statut des monopoles en 1623-1624** qui empêche le pouvoir royal d'accorder unilatéralement des monopoles légaux puis en abolissant tous les monopoles nationaux. La disparition de ces imposantes **barrières à l'entrée** stimule la **concurrence** et donc l'**innovation** ce qui permet à l'économie anglaise de repousser la **frontière technologique** au 18^{ème}-19^{ème} siècle.
- Le décollage économique de l'Angleterre réside aussi grandement dans sa capacité à ériger des lois protégeant efficacement la propriété intellectuelle. Le statut des monopoles de **1623-1624** offre une protection aux inventeurs en leur accordant un monopole de 14 ans (rente de monopole qui est provisoire). C'est la première forme de dépôt de brevet. Les innovateurs, assurés que les bénéfices de leurs découvertes leur reviendront, sont incités à innover. Comme le disait Abraham Lincoln, « Le système de brevets a ajouté le carburant de l'intérêt au feu du génie ». L'historien de l'économie J. Mokyr dans La culture de la croissance : les origines de l'économie moderne (2019), insiste sur une autre qualité du brevet. Pour lui le brevet ne présente pas uniquement des vertus incitatives, il permet surtout et avant tout une diffusion de la connaissance. En effet, le brevet constitue une rupture avec la pratique ancestrale qui consistait à préserver le secret sur les connaissances techniques acquises (des sortes de secret de fabrication). Cela constituait une barrière à l'échange de savoirs et donc à l'amélioration de la science et des techniques puisque le savoir est **cumulatif.** Pour J. Mokyr, le brevet institue une véritable culture du partage de l'information. Cette vertu du brevet est fondamentale puisqu'il considère que ce sont les interactions entre la science (savoir théorique = découverte) et les techniques (savoir pratique = innovation) qui ont permis la révolution industrielle. Enfin, l'Angleterre parvient à gérer efficacement le dilemme du brevet présenté par J. Tirole dans Economie du bien commun (2016) en accordant des monopoles provisoires aux innovateurs.
- Les institutions économiques anglaises ont commencé à devenir inclusives à partir de la Glorieuse Révolution de 1688 qui a créé des institutions politiques inclusives à savoir des institutions à la fois pluralistes et centralisées. Le contrôle du pouvoir politique par le parlement a permis de progressivement mettre fin aux stratégies des élites qui dressaient des barrières à l'entrée pour préserver et augmenter leurs rentes au détriment de l'intérêt collectif. Dès lors, la dynamique d'innovation était moins contrariée par les stratégies des puissants affectés négativement par la destruction créatrice.
- Le développement économique accroît les revenus que les agents économiques peuvent retirer de leurs activités. Cet accroissement du niveau de vie impacte les comportements procréatifs des familles. Selon **G. Becker**, les familles arbitrent entre « plus d'enfant » et « plus de capital humain pour chacun des enfants » puisqu'éduquer les enfants prend du temps et qu'un nombre plus grand d'enfants réduit le temps d'éducation dont chacun bénéficie. L'élévation du niveau de vie accroît le rendement de l'investissement en **capital humain** et **incite** les familles à réduire leur progéniture pour garantir à leurs enfants une meilleure éducation et donc de meilleurs revenus futurs. Or, une population mieux formée est davantage capable de produire de nouvelles connaissances alimentant le stock de **capital technologique**.

- La forte croissance démographique qu'induit dans un premier temps le développement économique est analysée par **Esther Boserup** (1970) comme une **pression créatrice** car la forte pression sur les ressources agricoles génère des incitations à innover.
- Du fait des problèmes liés à l'incertitude, aux externalités positives et au statut de bien collectif de la connaissance, les investissements privés dans le capital technologique sont insuffisants. Il est donc nécessaire que l'État intervienne pour réguler cette défaillance du marché. Pour favoriser l'accumulation de capital technologique, il peut par exemple faire internaliser aux firmes les externalités positives de la recherche et développement en les subventionnant, il peut aussi investir dans du capital public (R. Barro, 1990) ou se porter garant auprès des institutions financières pour que les entreprises innovantes puissent obtenir des financements en dépit de l'incertitude qui caractérise leur activité. Ces interventions sont coûteuses et nécessitent pour être financées de fortes ressources fiscales que seul le développement économique permet.
- Enfin, une société développée est une société qui se situe à la **frontière technologique**. Elle dispose donc d'un important stock de connaissances. P. Romer tout comme E. Brynjolfsson et A. McAfee (2015) considèrent que le véritable travail d'**innovation** n'est pas de créer quelque chose de nouveau mais de **recombiner** des éléments déjà existants : « inventer, c'est trouver quelque chose de nouveau dans ce qui est déjà là ». Cette conception de l'innovation repose sur l'idée que la connaissance est **cumulative**. La voiture autonome de Google en est un parfait exemple. Elle donne une vie nouvelle à une connaissance ancienne, le moteur à combustion. Il suffit d'équiper une voiture ordinaire d'un ordinateur rapide, d'une batterie de capteurs et d'une énorme quantité d'informations d'ordre géographique et cartographique pour en faire un véhicule autopiloté tout droit sorti de la science-fiction. Dans cette optique de l'innovation par recombinaison, plus le stock de capital technologique sera important, plus les possibilités de progrès technique seront importantes.

2 – <u>Un développement économique fondé sur le progrès technique : un modèle en voie</u> d'épuisement ?

A – Depuis les années 1970, le progrès technique semble de moins en moins contribuer à l'accroissement du bien-être matériel

- Constat empirique à partir des travaux de G. Cette, A. Bergeaud, R. Lecat (2018) d'un fort ralentissement des gains de productivité depuis les années 1970 et notamment de sa composante PGF
- Présentation de l'analyse des **techno-pessimistes** avec au premier rang d'entre eux **R. J.**Gordon pour qui toutes les **révolutions industrielles** ne se valent pas. Il considère l'innovation à portée générale comme un fruit qui contient une quantité finie d'innovations incrémentales. Quand toutes ces innovations incrémentales sont réalisées, la croissance s'essouffle et devient atone parce que le **progrès technique** n'est pas envisagé comme un processus éminemment **cumulatif**. Il explique ainsi que les meilleurs fruits, ceux qui sont les plus juteux en innovations incrémentales, ont déjà été cueillis (l'électricité et le moteur à explosion) et que ceux qui restent sont beaucoup moins juteux et condamnent les économies développées contemporaines à connaître de faibles taux de croissance économique et par conséquent une faible progression du bien-être matériel. Pour appuyer son raisonnement, il s'appuie sur la vague de productivité induite par les technologies de l'information et de la communication du milieu des années 1990 au milieu des années 2000 aux États-Unis. Il la compare à « la grande vague » associée à l'électricité et au moteur à explosion pour mettre en évidence sa faible intensité et sa courte durée.
- Cette thèse est toutefois extrêmement débattue. Des auteurs techno-optimistes comme A. McAfee ou E. Brynjolfsson (2015) considèrent que les TIC réservent encore un formidable potentiel de croissance. Selon ces auteurs, ces technologies nous font entrer dans le deuxième âge de la

machine. Elles démultiplient la puissance intellectuelle des hommes en rendant disponible une infinité de connaissances numérisées que les hommes peuvent recombiner pour en produire de nouvelles. Dans le vocabulaire de P. Romer, les TIC constituent une méta-idée dans le sens où elles permettent de favoriser la production et la transmission d'autres idées. Cette vision séduisante s'accorde toutefois mal avec les faits relayés par les statistiques. A l'instar de R. Solow qui affirmait en 1987 qu'on voyait des ordinateurs partout sauf dans les statistiques de la productivité, R. Gordon pourrait dire de même pour Internet ou l'intelligence artificielle. Pour réconcilier cette théorie optimiste avec les faits, plusieurs thèses sont avancées par les économistes techno-optimistes. La première est celle de la mauvaise mesure défendue par Ph. Aghion ou bien encore Hal Varian, économiste en chef de Google. Pour ces deux auteurs, notre système de comptabilité nationale ne parviendrait plus à convenablement enregistrer une croissance qui se traduit de plus en plus dans la qualité et de moins en moins dans la quantité. La deuxième est celle de la thèse du délai. Une innovation à portée générale met du temps à se diffuser dans l'économie et à produire des effets sur la productivité, la croissance et donc le niveau de vie. L'antécédent de l'électrification, décrit par Paul David (1991), donne beaucoup de crédit à cette thèse. L'électricité apparaît dans les années 1860-1870 mais elle commencera à vraiment se diffuser dans l'économie seulement à partir de 1910.

B – Le progrès technique peut affecter négativement le bien-être en dégradant l'environnement et en exacerbant les inégalités

- Présentation des limites environnementales du développement en s'appuyant sur le rapport intitulé *Halte à la croissance* (1972) ; apparition de la notion de développement durable en 1987 avec le rapport *Our Common Future* rédigé par la première ministre norvégienne G. H. Bruntland; 1988 : création du GIEC pour étudier la nature anthropique du réchauffement, ses répercussion potentielles et les stratégies de parade. Les travaux de W. Nordhaus mettent en évidence les interactions entre économie et environnement. Il s'agira d'insister sur les défaillances de la coordination marchande des activités économiques : surexploitation des biens communs et externalités négatives qui provoque le réchauffement climatique. Mais le progrès technique peut être envisagé comme une réponse aux problèmes environnementaux : croissance verte et courbe environnementale de Kuznets.
- Le **progrès technique** peut aussi compromettre le **bien-être** en engendrant de fortes inégalités qui mettent à l'épreuve les classes moyennes :
- La **transition numérique** produit un phénomène de « shrinking middle class » parce que le progrès technique détruit les emplois d'ouvriers/employés qualifiés et de professions intermédiaires. **D. Thesmar, A. Landier et S. Catherine**, dans *Le Marché du travail : la grande fracture* (2015), estiment que les effectifs de secrétaires sont passé de 600 000 en 1983 à 400 000 en 2013, soit une baisse de 30 %. A l'inverse, le progrès technique développe les emplois dans le haut de la structure sociale (Le nombre d'ingénieurs et de cadres de l'informatique et des télécoms est passé de 50 000 en 1983 à 300 000 en 2013) et dans le bas de la structure sociale (le nombre d'assistantes maternelles/gardiennes d'enfants/travailleurs familiaux est passé de 176 000 en 1990 à 664 000 en 2012, soit une hausse de 277 %). Le progrès technique semble vider le milieu de la structure sociale et engendre une forte polarisation. C'est un phénomène particulièrement marqué aux États-Unis, un peu moins dans le cas français.
- La **polarisation des emplois** s'accompagne d'une dynamique d'inégalité croissante des salaires. Ceux qui occupaient un emploi de profession intermédiaire, d'employé ou d'ouvrier qualifié basculent fréquemment sous l'impulsion technologique dans des emplois de services peu qualifiés et donc mal payés. Au contraire, le **progrès technique est biaisé en faveur des hautes qualifications**: l'accélération de la demande de travail qualifié, bien plus rapide que l'augmentation de l'offre, fait augmenter les salaires des travailleurs situés dans le haut de la hiérarchie sociale.

- Le progrès technique a fait émerger une **société de superstars** (S. Rosen) dans laquelle le gagnant prend tout. Les TIC permettent aux producteurs de reproduire leurs services à un coût nul ou très faible et de les revendre potentiellement à tous les habitants de la planète. Partant, les consommateurs souhaitent tous obtenir le meilleur service et vont massivement délaisser celui qui est juste un tout petit peu moins qualitatif. De ce fait, les rémunérations ne sont plus déterminées par la performance absolue mais plutôt par la performance relative. Un tout petit écart de performance se traduit par d'abyssaux écarts de rémunération comme l'atteste la différence de rémunération entre les 3 premiers tennismen du classement de l'ATP et le 150ème mondial qui reste un excellent joueur.
- Ces inégalités sont en outre amplifiées par les inégalités territoriales que favorise le progrès technique. Dans une économie de la connaissance, les firmes ont en effet tendance à se concentrer sur un même territoire pour bénéficier d'économies d'agglomération qui prennent ici la forme d'externalités de connaissance dopant la productivité. Le modèle centre-périphérie conçu par P. Krugman en 1992 permet de bien saisir cette dynamique de concentration géographique de l'activité économique lorsque les rendements sont croissants (ce que permet la connaissance) et que les barrières aux échanges sont faibles. Ce modèle est particulièrement pertinent pour analyser la divergence entre les pays du nord de la zone euro dans lesquels l'activité industrielle s'est agglomérée et ceux du sud dans lesquels l'activité industrielle a disparu.

3 – <u>Le progrès technique est facteur de développement seulement s'il est encadré par des institutions adaptées</u>

A – La nécessité d'une arène démocratique pour dessiner les contours du bien-être

Déterminer en quoi consiste le **progrès humain** dépend fortement des **préférences collectives**. Par exemple, la société française fait preuve de davantage de prudence que la société américaine dans la mise en œuvre des nouvelles technologies. La France interdit ainsi l'exploitation de gaz de schiste au nom du principe de précaution alors que les États-Unis ont autorisé et largement encouragé cette pratique. Selon **E. Laurent et J. Le Cacheux** *Un nouveau monde économique* (2015), c'est aux citoyens de définir dans quelle société ils désirent vivre. La démocratie participative doit être la méthode privilégiée pour déterminer les différentes dimensions constitutives du bien-être et leurs pondérations respectives. Par conséquent, la **définition d'indicateurs de développement humain soutenable** consiste avant tout en une délibération démocratique sur des valeurs et non en une décision technique sur des outils. Cette délibération démocratique peut passer par des conférences citoyennes qui associent experts et citoyens, des consultations en ligne ou bien encore des enquêtes ouvertes visant à faire émerger les dimensions essentielles du bien-être à partir d'un dialogue direct avec les citoyens. En se basant sur ces indicateurs de bien-être humain soutenable, il devient alors possible de piloter efficacement les **politiques publiques** pour garantir que le **progrès technique** serve le progrès dans les différentes dimensions qui comptent pour les populations.

B – Les institutions pour que le progrès technique soit au service du bien-être

- Pour faire en sorte que l'innovation préserve l'environnement au lieu de le détériorer, **P. Aghion, G. Cette et E. Cohen** *Changer de modèle* (2014) proposent de rompre avec les phénomènes de **chemin de dépendance dans les technologies sales** à travers des programmes de subvention de l'innovation verte. C'est le choix qu'a opéré l'Allemagne en subventionnant le développement des énergies renouvelables. Ces auteurs insistent également sur la nécessité de favoriser le **transfert de** ces **technologies** propres vers les pays en développement.
- Mise en place d'une **taxe carbone** pour inciter les entreprises à innover afin de réduire les émissions de carbone (position de **P. Romer**) et préserver le climat.

- Afin d'éviter une polarisation extrême de la structure sociale dans laquelle une minorité serait extrêmement riche et la majorité serait pauvre, **E. Brynjolfsson et A. McAfee** (2015) proposent d'élever les **taux marginaux supérieurs d'imposition** en créant de nouvelles tranches d'imposition, de créer un fonds national mutualisé permettant de répartir la propriété du capital afin de garantir un revenu à tous les citoyens sous la forme d'un flux continu de dividendes mais aussi d'améliorer l'éducation. Pour éviter la possible disparition de l'emploi, ils préconisent par exemple d'utiliser la **fiscalité** et la règlementation pour orienter le changement technique vers des machines augmentant les capacités humaines plutôt que s'y substituant. Ils signalent également l'intérêt de payer des gens, *via* des associations, pour effectuer des tâches socialement bénéfiques, déterminées à l'issue d'un processus démocratique.
- Les sociétés humaines ont répondu à la **question sociale** induite par la révolution industrielle en créant l'**État-providence**. Aujourd'hui, les risques auxquels sont confrontés les individus se sont étendus au **risque écologique** et légitime selon **E. Laurent** *Le bel avenir de l'État-providence* (2014) la constitution d'un **État social-écologique** pour garantir le bien-être des populations.

Conclusion

Il apparaît de manière incontestable que les relations réciproques entre progrès technique et développement économique ont engendré un processus auto-entretenu d'amélioration séculaire du bien-être humain. Toutefois, de multiples évolutions depuis les années 1970 incitent l'observateur à tempérer les propos dithyrambiques du physicien Dyson à propos du progrès technique. Tout d'abord, le progrès technique, quoique très vivace aujourd'hui, semblerait avoir de moins en moins d'effet sur la productivité et donc sur l'amélioration du bien-être matériel. Ensuite, les populations ont progressivement pris conscience que la dynamique de croissance permise par les différents chocs technologiques s'est traduite par une détérioration du capital naturel, notamment une augmentation de la concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère qui contribue au réchauffement climatique. Enfin, les formes les plus récentes de progrès technique, les NTIC, accentuent les inégalités économiques et sociales et mettent à l'épreuve les dispositifs de protection sociale bâtis durant les Trente Glorieuses. Ces effets *a priori* négatifs du progrès technique sur le bien-être humain sont toutefois débattus. De nombreux économistes contestent la pertinence du diagnostic de stagnation séculaire en convoquant la thèse du délai entre deux vagues de croissance de la productivité ou la thèse de la mauvaise qui postule l'obsolescence des conventions de la comptabilité nationale pour mesurer efficacement les gains engendrés par le progrès technique. Concernant la dégradation du capital naturel, le progrès technique peut aussi constituer une solution et permettre une croissance verte qui rend compatible préservation de l'environnement et croissance économique. Enfin, l'accroissement des inégalités en haut de la distribution (le Top 1 %) est perçu par un économiste comme P. Aghion comme une incitation nécessaire pour garantir le progrès technologique favorable au bien-être de tous. Assurément, il semble ne pas y avoir de déterminisme technologique. Le progrès technique n'est ni bon, ni mauvais en soi. Partant, il semble absolument nécessaire que les collectivités humaines se dotent d'arènes démocratiques dans lesquelles les populations pourront exprimer leurs préférences collectives afin de bâtir des indicateurs de bien-être intégrant les attentes des citoyens en termes de développement. C'est en se basant sur ces indicateurs que les politiques publiques pourront orienter le progrès technique vers le bien-être humain et durable.

1 – <u>Le progrès technique a joué un rôle fondamental dans l'amélioration séculaire du bien-être</u> A – Le progrès technique a permis le développement économique

- Le **progrès technique** accroît le **bien-être matériel** en permettant aux populations d'échapper à la trappe malthusienne. Il est facteur d'une hausse de la productivité globale des facteurs qui permet une croissance économique auto-entretenue (**R. Solow**, **J. Schumpeter**, **A. Smith**, **théories de la croissance endogène**)
- Le progrès technique accroît le bien-être physique et psychologique : temps libre, santé, relations sociales, libertés (A. Deaton, 2016 ; O. Marchand & C. Thélot, 1998)
 - B Le progrès technique suppose un certain niveau de développement économique
- L'innovation repose sur des valeurs modernes (E. Phelps, 2017, A. Deaton, 2016)
- Importance des institutions économiques et politiques inclusives pour inciter à l'innovation (D. Acemoglu & J. Robinson, 2015 ; D. North, 1991 ; J. Tirole, 2016).
- Le développement économique **incite** les agents à investir dans le **capital humain** ce qui démultiplie les possibilités de produire de nouvelles connaissances (**G. Becker**)
- Le développement économique engendre une forte croissance démographique qui exerce une **pression créatrice** favorable à l'**innovation** (**E. Boserup**, 1971)
- Multiples défaillances du marché (externalité positive, asymétrie d'information, bien collectif) qui débouchent sur une accumulation insuffisante des différentes formes de capital qui contribuent directement ou indirectement au progrès technique. Nécessité d'une intervention étatique à travers l'accumulation de capital public qui peut être financée par les prélèvements sur l'activité économique (Robert Barro, 1990; Paul M. Romer, 1986 et 1990; R. Lucas, 1988).

2 – Le progrès technique au service du bien-être : un modèle à bout de souffle ?

A – Depuis les années 1970, le progrès technique semble de moins en moins contribuer à l'accroissement du bien-être matériel

- Constat empirique de l'affaiblissement des gains de productivité
- Débat entre les techno-pessimistes (R. J. Gordon) et les techno-optimistes (P. David, G. Cette, P. M. Romer, E. Brynjolfsson et A. McAfee, Ph. Aghion)
- B-Le progrès technique face à la dégradation de l'environnement et au renforcement des inégalités sociales
- Les limites environnementales induites par les révolutions industrielles (rapport Meadows, rapport Bruntland); création du GIEC pour étudier la nature anthropique du réchauffement climatique. Défaillances de la coordination marchande des activités économiques (surexploitation des biens communs et externalités négatives qui provoque le réchauffement climatique) identifiées notamment par W. Nordhaus. Mais le progrès technique peut être envisagé comme une réponse aux problèmes environnementaux : croissance verte et courbe environnementale de Kuznets.
- Depuis les années 1980, le progrès technique vide la classe moyenne inférieure de ses membres (D. Thesmar, A. Landier & Catherine) et diminue les rémunérations de ceux qui sont situés en bas de la hiérarchie sociale. Au sommet de la hiérarchie sociale c'est exactement l'inverse qui se passe ; le progrès technique renforce considérablement les revenus des plus riches (effet superstar de S. Rosen, 1981). Ces évolutions font craindre l'émergence d'institutions politiques extractives servant les intérêts des plus riches au détriment de l'intérêt général. Elles se traduiraient par une baisse de la pression fiscale et une réduction des dépenses pour financer des services publics (éducation, santé et infrastructure). Il en découle une réduction de l'égalité des chances et une réduction des capabilités des citoyens. (B. Milanovic, Inégalités mondiales, 2019)

• Le progrès technique fait également apparaître de **nouvelles formes d'emploi** notamment à travers les plateformes biface comme Uber par exemple. Ce sont des situations d'emploi hybride à mi-chemin entre l'**indépendance** et le **salariat** (on parle de **parasubordination**). L'essor de ce type de travail est problématique pour le bien-être humain puisque ces travailleurs vivent à la fois les inconvénients de l'indépendance (une **protection sociale** moins développée que pour les salariés) et les inconvénients du salariat (absence d'autonomie liée à une situation de subordination vis-à-vis du donneur d'ordre). Possibilité d'évoquer aussi ici les plateformes de micro-travail et les risques qu'elles font courir aux travailleurs : risques psychosociaux, dégradation de la qualité du travail et de la sécurité des travailleurs.

3 – <u>Repenser les institutions pour que le progrès technique soit facteur de développement</u> humain durable

A – Bâtir un État social-écologique

- La nécessité d'une arène démocratique pour dessiner les contours du **bien-être** qui dépendent des **préférences collectives**. (**E. Laurent et J. Le Cacheux**, *Un nouveau monde économique*, 2015)
- Les sociétés humaines ont répondu à la **question sociale** induite par la révolution industrielle en créant l'**État-providence**. Aujourd'hui, les risques auxquels sont confrontés les individus se sont étendus au **risque écologique** et légitiment selon Eloi Laurent (*Le bel avenir de l'État-providence* 2014) la constitution d'un **État social-écologique** pour garantir le bien-être des populations.
 - B Certaines de ses réformes institutionnelles se posent à l'échelle mondiale : la nécessité de renforcer la gouvernance mondiale
- La question climatique : tarification mondiale du carbone et **transfert des technologies** vertes dans les PED (**J. Tirole**, 2016 et **P. Aghion, G. Cette, E. Cohen**, 2014)
- Pour éviter la mondialisation de l'inégalité, nécessité d'une mondialisation de la **redistribution** (**F. Bourguignon**, 2012).

Bibliographie pour les deux premiers plans proposés

Joseph Schumpeter, Théorie de l'évolution économique, 1911

Joseph Schumpeter, Capitalisme, socialisme et démocratie, 1942

Dominique Guellec et Pierre Ralle, *Les nouvelles théories de la croissance*, La Découverte, 2003 Antonin Bergeaud, Gilbert Cette, Rémy Lecat, *Le bel avenir de la croissance Leçons du 20ème siècle pour le futur*, Odile Jacob, 2018

Philippe Aghion, Repenser la croissance économique, Collège de France, Fayard, 2016

Philippe Agion, Cours au collège de France, Chaire Économie des institutions, de l'innovation et de la croissance https://www.college-de-france.fr/site/philippe-aghion/course-2018-2019.htm

Académie Royale des Sciences de Suède, « Integrating Nature and Knowledge into Economics », octobre 2018 https://www.nobelprize.org/uploads/2018/10/popular-economicsciencesprize2018.pdf: traduction par Martin Anota sur son blog : http://annotations.blog.free.fr/index.php?post/2018/10/08/Nordhaus-et-Romer

Daron Acemoglu, James A. Robinson, *Prospérité, puissance et pauvreté Pourquoi certains pays réussissent mieux que d'autres*, éditions Markus Heller, 2015

Angus Deaton, La Grande Evasion Santé, Richesse et origine des inégalités, PUF, 2016

Edmund Phelps, La prospérité de masse, Odile Jacob, 2017

Patrick Artus, Marie-Paule Virard, Croissance zéro Comment éviter le chaos ?, Fayard, 2015

Erik Brynjolfsson, Andrew McAffe, *Le deuxième âge de la machine Travail et prospérité à l'heure de la révolution technologique*, Odile Jacob, 2015

Robert J. Gordon, «La fin de l'âge d'or » in FMI, *Finances & Développement*, juin 2016 https://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/fre/2016/06/pdf/gordon.pdf

Joël Mokyr, La culture de la croissance : les origines de l'économie moderne, Gallimard, 2019.

PLAN 3

I – PROGRES TECHNIQUE ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : UN CERCLE VERTUEUX SOUS CERTAINES CONDITIONS

A – Le progrès technique et la dimension quantitative du développement économique entretiennent entre eux des effets favorables

1. Le progrès technique est à l'origine de phases d'expansion

Explications possibles:

- Thèse de J. Schumpeter (1911) sur le rôle des innovations les cycles économiques. 5 formes d'innovation à l'origine de la phase ascendante : l'innovation de produit ; l'ouverture d'un nouveau marché ; la découverte d'une nouvelle matière première ou d'un nouveau produit semi-ouvré ; l'innovation de procédé ; un nouveau mode d'organisation de la production. Rôle de la destruction créatrice dans la phase descendante.
- Thèse néo-schumpetérienne : G. Mensch (1979) : Il établit une distinction entre trois types d'innovations : les innovations fondamentales, qui sont à l'origine de secteurs entièrement nouveaux ; les innovations de perfectionnement ; les pseudo-innovations, marginales et, en définitive, peu importantes. Pour lui, ce sont seulement les innovations fondamentales qui sont à l'origine des phases d'expansion de longue durée. Elles sont les seules à pouvoir générer de nouvelles industries susceptibles de créer de la croissance économique.
- Modèle de croissance endogène néo-schumpétérien par P. Aghion et P. Howitt (1992), *Illustrations possibles :*
 - Schumpeter applique sa grille de lecture aux trois cycles longs identifiés par N. Kondratieff (1939). Ainsi, le premier cycle (1790-1849) s'appuie sur l'introduction de la machine à vapeur et l'essor de l'industrie textile. Le deuxième cycle Kondratieff (1849-1896) se fonde sur le chemin de fer et la métallurgie. Le troisième cycle qui commence en 1897 renvoie à l'essor de l'électricité et de la chimie.
 - Les innovations fondamentales sont intervenues pour G. Mensch en 1764, 1825, 1886 et 1935. La croissance d'après-guerre aurait été permise par les innovations des années 1930. En revanche, depuis les années 1970, l'économie des pays occidentaux se trouverait dans une nouvelle « impasse technologique ».

2. Le progrès technique élève la productivité globale des facteurs et évite l'état stationnaire

Explications possibles:

 Modèle de R. Solow (1956): la fonction de production avec la mesure du poids du « résidu » dans la contribution à la croissance économique; le rôle du progrès technique dans la sortie de l'état stationnaire.

Illustrations possibles:

- Étude classique de Carré, Dubois, Malinvaud dans « Abrégé de la croissance française » (1972) : le résidu de Solow expliquerait la moitié du TCAM de 5 % entre 1951 et 1969.
- Étude plus récente : Le site de l'OCDE évalue les contributions des différents facteurs de production : En 2017, les contributions du travail, du capital en TIC, du capital non TIC et de la PGF étaient respectivement de 0,6 ; 0,4 ; 0,3 et 0,8 points de pourcentage pour une hausse du PIB en volume de 2,2 %.

3. La croissance endogène : un cercle vertueux entre le progrès technique et la croissance économique

Explications possibles:

- P. Romer sur l'accumulation de capital physique (1986)
- R. Lucas sur l'accumulation de capital humain (1988)
- P. Romer sur l'accumulation des connaissances technologiques (1990)
- P. Barro sur les dépenses publiques d'investissement (1990)

Illustration possible : D. Aschauer (1989) : il obtient une élasticité estimée de la production aux Etats-Unis par rapport aux dépenses publiques non militaires d'environ 0,36, supérieure à la contribution du capital privé estimée à 0,27. Ainsi, une augmentation de 1 % du capital public entraine une hausse de 0,36 % du PIB, dans le premier cas, et 0,27 % dans le second.

4. Le progrès technique, un élément structurant des stratégies de développement

Explications possibles:

- W.W. Rostow (1960): le progrès technique dans l'agriculture et l'industrie joue un rôle essentiel dans les « conditions préalables au décollage » avant l'entrée dans une phase de croissance irréversible, le « take off » ou « décollage »
- L'industrialisation par substitution aux importations
- L'industrialisation par industries industrialisantes avec les « effets d'entrainement » de Perroux (1965)
- L'industrialisation par substitution d'exportation avec la théorie du « vol d'oies sauvages » de K. Akamatsu

Illustrations possibles: il est possible d'illustrer le cas de chaque stratégie de développement avec des exemples correspondants: La révolution industrielle britannique pour Rostow; le cas du Brésil dans les années 1930-1940 pour l'industrialisation par substitution aux importations; l'Algérie dans les années 1960 pour l'industrialisation par industries industrialisantes; les dragons asiatiques (la Corée du Sud, Singapour, Taiwan, Hong Kong) dans les années 1980 pour l'industrialisation par substitution d'exportation.

B - Le progrès technique et la dimension qualitative du développement économique entretiennent également entre eux des effets favorables

1 – Le progrès technique satisfait les besoins des agents par un effet de déversement

Explication possible: La théorie du déversement par A. Sauvy (1980): la hausse des gains de productivité a entrainé un déversement des emplois du secteur primaire vers le secteur secondaire puis vers le secteur tertiaire. Ce déversement se traduit par une hausse progressive du niveau de vie. Les besoins primaires sont progressivement satisfaits et les besoins secondaires apparaissent avec la production croissante de services.

Illustrations possibles:

Données historiques de C. Thélot et O. Marchand (1997) qui soulignent la baisse continue du nombre d'actifs dans le secteur primaire depuis le début du XIXème siècle, la hausse du nombre d'actifs dans le secteur secondaire entre le début du XIXème siècle et les années 1970 et la hausse du nombre d'actifs dans les services depuis le XIXème siècle avec une nette accélération à partir des années 1950 et surtout depuis les années 1970. - Données récentes : 3,9 % des personnes en emploi de 15 ans ou plus travaillent dans le secteur de l'industrie, 6,6 % dans la construction, 2,8 % dans l'agriculture et 75,7 % dans le secteur tertiaire en 2014 en France (INSEE).

2. Le cercle vertueux entre la santé et le progrès technique

Explication possible: Il existe un cercle vertueux entre le progrès technique et les progrès dans le domaine de la santé. D'un côté, le progrès technique améliore le niveau de santé de la population (espérance de vie, espérance de vie en bonne santé, baisse du nombre de maladies). D'un autre côté, l'amélioration de la santé contribue au progrès technique comme l'indique le modèle de P. Aghion, P. Howitt et F. Murtin (2012)

Illustrations possibles :

- Pour souligner les effets du progrès technique sur la santé : rôle de la vaccination (variole, rage), des médicaments (pénicilline), des techniques d'imagerie médicale (radiographie à la fin du XIXème), progrès dans la chirurgie.
- Pour souligner les effets d'une bonne santé sur le progrès technique : P. Aghion, P. Howitt et F. Murtin (2012) : les trois auteurs trouvent en effet qu'un niveau initialement élevé de l'espérance de vie et une amélioration rapide de celle-ci ont un impact significativement positif sur la croissance du PIB par tête. En se focalisant ensuite sur les seuls pays de l'OCDE, ils montrent que la réduction de la mortalité, spécialement avant 40 ans, génère d'importants gains de productivité.
- En France, l'espérance de vie atteint 30 ans à la fin du XVIIIème siècle, puis fait un bond à 37 ans en 1810 en partie grâce à la vaccination contre la variole inventée par Jenner.
- En 2017, l'espérance de vie en France atteint 79,5 ans pour les hommes et 85,4 ans pour les femmes).

3. Le cercle vertueux entre l'éducation et le progrès technique

Explication possible : Modèle de croissance endogène de R. Lucas (1988)

Illustrations possibles :

- E. Glaeser, R. La Porta, F. Lopez-de-silanes, A. Shleifer (2004): Selon eux, les différences en termes de développement économique observées entre les pays s'expliqueraient avant tout par des différences en termes de scolarité.
- Exemples de Taïwan, de la Corée du Sud où l'on observe une hausse du taux d'alphabétisation et une hausse du revenu par habitant à partir des années 1980.

C – Progrès technique et développement économique : un cercle vertueux sous conditions

<u>1 – Les institutions créent un cadre favorable au progrès technique et développement économique.</u>

Explications possibles:

- La nouvelle économie institutionnelle qui met l'accent sur le rôle des institutions, notamment formelles, dans le développement économique. Sans l'existence de ces institutions, dont les droits de propriété, il y a peu d'incitation au progrès technique et au développement économique. Cette réflexion a été initiée par les travaux de D. North (1968).
- Cette réflexion a été poursuivie par D. Acemoglu et J. Robinson (2012) : ils réitèrent l'importance des institutions formelles dans le développement économique, mettant notamment l'accent sur l'importance des droits de propriété, qui sont propices à l'accumulation du capital et à l'innovation.

Illustrations possibles :

- D. North montre que les institutions ont joué un rôle plus important que les inventions techniques dans le développement du commerce transocéanique entre 1600 et 1850.
- D. Acemoglu, S. Johnson et J. Robinson (2001): Ces économistes soutiennent que la qualité des institutions formelles est le facteur principal du développement dans les pays où il y a eu une colonisation de peuplement (Etats-Unis, Australie, Hong-Kong...) contrairement aux pays où il y a eu une colonisation d'extraction (Niger...).

2. <u>L'intervention publique crée également un cadre favorable au progrès technique et au développement économique.</u>

Explications possibles:

- Théorie de List sur la « protection des industries naissantes » (1841)
- Théorie de A. Gerschenkon (1962) sur le rôle de l'Etat (protectionnisme, importations de savoirs-faire, investissements publics) dans le processus de rattrapage économique des pays à industrialisation tardive sur les pays à industrialisation précoce dans la seconde moitié du XIXème siècle
- Barro présente un modèle où les dépenses publiques d'investissement, qui sont des biens publics (non rivaux et non exclusif), contribuent à la croissance de la production (1990)
- Rôle des politiques commerciales stratégiques chez P. Krugman et D. Helpman (1985)

Illustrations possibles :

- Exemple d'Airbus en Europe pour les politiques commerciales stratégiques.
- D. Aschauer (1989) pour une étude empirique du modèle de Barro.
- En Corée du Sud, l'État est intervenu massivement comme planificateur et coordonnateur du développement dans les années 1960-1970 (Pohand Iron and Steel Company)
- Parmi les pays à industrialisation tardive caractérisés par une forte intervention de l'Etat dans la seconde moitié du XIXème siècle, on trouve l'Allemagne, le Japon ou la Russie.

II – LE PROGRES TECHNIQUE CONFRONTÉ AUX ENJEUX ACTUELS DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

A – Un progrès technique plus rare face à la menace d'une stagnation séculaire

1 – La baisse de la productivité globale des facteurs conduirait à une stagnation séculaire

Explications possibles:

- A. Hansen (1938): il défend l'idée d'une stagnation de l'emploi sans intervention du gouvernement pour stimuler la demande.
- Les explications par l'offre de la stagnation séculaire : R. Gordon (2012) : Les technologies les plus récentes (numérisation, robotique, biotechnologies, économie collaborative...) ne permettraient pas des gains de productivité à l'avenir. La troisième révolution industrielle aurait atteint son climax à la fin des années 1990. Il n'y a aucun changement technologique majeur à venir, mais un simple perfectionnement des technologies (plus petites...).

Illustrations possibles:

- Discours de Summers devant le FMI en 2013 où il soutient la thèse d'une stagnation séculaire. Suite à la crise 2008-2009, la reprise a été particulièrement lente dans les pays avancés et ce malgré les politiques monétaires ultra accommodantes menées par les banques centrales. Il s'éloigne même au cours du temps de sa trajectoire tendancielle de long terme, ce qui suggère une détérioration de la production potentielle aux Etats-Unis, zone euro, Japon et Royaume-Uni depuis 2008;
- A. Bergeaud, G. Cette et R. Lecat (2017) pour des données sur la tendance longue.

2 – La possible existence d'une nouvelle révolution industrielle, facteur de croissance économique

Explications possibles:

- E. Brynjolfsson et A. McAfee (2015): nous sommes à l'aube d'un deuxième âge de la machine avec une recombinaison des processus productifs existants grâce à la puissance croissante des ordinateurs et de la connectivité. Un potentiel d'innovation donc qui conduirait à une accélération de la croissance.
- J. Rifkin, « La troisième révolution industrielle » (2012) : une nouvelle révolution industrielle qui mêle NTIC et utilisation des énergies renouvelables seraient à l'origine d'une nouvelle phase de croissance économique.
- A. Bergeaud, G. Cette et R. Lecat (2017): Le ralentissement de la productivité pourrait n'être que temporaire sous l'effet de nouvelles innovations (l'accélération des gains de performances des TIC; l'extension de l'utilisation des performances existantes des TIC dans de nombreux domaines d'activités économiques) et de politiques économiques et d'institutions adéquates.

Illustrations possibles:

- La période de la « nouvelle économie » qui se traduit par des gains de productivité élevés aux USA. D'après A. Sode (2016), la croissance de la PGF aurait expliqué la moitié de la croissance de la productivité du travail aux États-Unis entre 2000 et 2004.

3 – Les politiques économiques face à la stagnation séculaire

Explication possible : La stagnation séculaire n'apparaît pas comme une fin en soi pour des économistes. Plusieurs types de politiques économiques peuvent être mobilisés. Certaines politiques économiques visent à stimuler précisément le progrès technique ; d'autres, à visée plus large, doivent stimuler la croissance économique.

Illustrations possibles:

- P. Artus, M-P. Virard (2015) défendent des politiques économiques à visée large qui stimulent l'offre (SMIC qui baisse à 50 % du salaire médian, recul de l'âge de la retraite, développer l'apprentissage, etc.) tout en assurant une meilleure répartition des richesses qui éviter les conflits sociaux.
- L. Fontagné, G. Wolff, P. Mohnen (2014) défendent des politiques industrielles qui stimulent l'innovation (favoriser l'investissement en RD, développement des pôles de croissance...).

B – Le progrès technique face à la soutenabilité du développement économique

1 – Le progrès technique s'opposerait à un développement économique durable

Explication possible: le progrès technique s'est traduit par une production industrielle et matérielle croissante depuis le début du XIXème siècle qui se caractérise par un épuisement des ressources naturelles et des émissions polluantes (CO2, méthane...). Il s'agit de la thèse de la soutenabilité forte. Cette thèse est portée par le Club de Rome avec Meadows et toute son équipe du MIT (1972). Il établit un modèle à partir de cinq paramètres (population, production alimentaire, industrialisation, pollution et utilisation des ressources naturelles) qui aboutit à la conclusion que l'augmentation du nombre d'individus sur la planète qui consomment et polluent de plus en plus dans un monde fini entraîne une détérioration des ressources naturelles.

Illustration possible : d'après les conclusions du quatrième rapport du Groupement intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), le réchauffement climatique est en grande partie liée aux activités humaines non seulement de production mais aussi de commercialisation (transport notamment) et de consommation. Depuis les années 1970, les émissions mondiales de gaz à effet de serre ont été multipliées par 2 sous l'effet de la croissance économique et de la forte augmentation de la demande d'énergie fossile provenant des pays émergents.

2 – Le progrès technique pourrait mener à une croissance économique « verte »

Explication possible: Les tenants d'une croissance verte soutiennent que le progrès technique pourrait être la solution aux défis environnementaux à venir. L'innovation « verte » permettrait d'assurer un développement économique durable (Rapport Brundtland, 1987) en créant un avantage compétitif et en respectant les ressources naturelles. Cette thèse est soutenue par M. Aglietta et T. Brand (2012): le développement durable doit être un nouveau contrat social européen: la croissance verte devrait avoir des retombées économiques et sociales positives (créations d'emplois, amélioration de la qualité de vie).

Illustration possible: D. Bureau, L. Fontagné et P. Martin (2013) défendent cette conception : « orienter l'effort d'innovation industrielle et l'offre de biens et services en faveur des économies d'énergie est une nécessité absolue du point de vue de la dynamique des avantages compétitifs ». Ils citent le cas de l'Allemagne qui a construit un avantage compétitif en matière d'éolienne.

3 – La croissance verte serait toutefois insuffisante pour assurer un développement durable

Explications possibles:

- J. Gadrey (2015): La croissance verte demeure pour lui « une utopie scientiste ». Il mobilise plusieurs arguments: le stock des matériaux rares qui sont intensivement utilisés dans les énergies renouvelables s'épuise; la croissance verte demeure une forme de « croissance », elle suppose donc une production toujours plus importante, émettrice de CO2 alors qu'il faudrait diminuer les émissions. Il s'oppose également à la thèse d'une croissance immatérielle: le progrès technique s'accompagnerait d'une tertiarisation, d'un développement des services qui consommeraient moins de ressources naturelles. Pour autant, nous dit Gadrey, les pays les plus « serviciels » sont ceux dont l'empreinte écologique est la plus lourde (les services s'appuient sur des biens manufacturés…).
- Effet Rebond mis en évidence par S. Jevons : certains gains environnementaux obtenus grâce à l'amélioration de l'efficacité énergétique (isolation, chauffage plus performant, diminution des consommations des véhicules, etc.) vont être annulés par une augmentation des usages.
- Thèse de la décroissance : Elle est soutenue, entre autres, par N. Georgescu-Roegen (1971, 1979) : il s'inspire de la thermodynamique pour dénoncer les effets néfastes du capitalisme sur l'environnement. Lorsqu'on applique les principes de la thermodynamique à l'économie, il ressort qu'à mesure que l'homme utilise l'énergie des ressources naturelles, celle-ci prend des formes de plus en plus inutilisables pour l'homme. Il donne l'exemple des particules de gomme sur la route laissée par les pneus des automobiles qui n'ont pas disparu mais qui deviennent inutilisables. Ainsi, la croissance matérielle entraine la dégradation inéluctable, suite à leur usage, des ressources naturelles.

Illustrations possibles:

- Il est possible d'illustrer l'effet rebond par le cas de l'automobile.
- Exemple pris par J. Gadrey pour illustrer sa thèse : au sujet des matériaux rares, les gisements exploitables de plomb à un coût admissible seront épuisés d'ici 2030 alors que 71 % de sa production sert à fabriquer des batteries ; les gisements exploitables de cuivre à un coût admissible seront épuisés d'ici 2040. Le bilan carbone des nouvelles technologies est très élevé : un ordinateur de bureau avec son transport génère 1,3 tonne de CO2 alors que les émissions par personne ne devraient pas dépasser 1,7 à 1,8 tonne par an dans un monde durable.

C – Le progrès technique face à la persistance d'un niveau de chômage élevé et une polarisation accrue sur le marché du travail

1 – Le progrès technique menace les emplois aux tâches répétitives

Explication: Le progrès technique est biaisé: il a tendance à se réaliser à l'encontre des travailleurs qui ont des tâches répétitives. L'automatisation des procédés remplace progressivement les emplois à tâches répétitives. Le progrès technique a toujours été accusé de supprimer des emplois. Cette thèse existe depuis l'Antiquité comme le rappelle A. Sauvy (1980). La révolution industrielle au XIXème siècle a été pointée du doigt et aujourd'hui, c'est au tour des NTIC.

Illustrations possibles :

- Exemple historique avec la révolte des luddites au début du XIXème (1811-1812) : en Angleterre des artisans (tondeurs, tricoteurs sur métiers à bras) s'opposèrent aux employeurs qui favorisaient l'emploi de machines. Les luddites cassaient les machines pour s'opposer à leur mise en place.
- Etude empirique plus contemporaine : l'étude empirique de D. Autor, F. Levy et R. Murnane (2003) souligne, entre 1960 et 1998, le déclin des emplois intermédiaires fondés sur des tâches répétitives et routinières qui seraient peu à peu remplacées par les ordinateurs et robots.

2 – Le progrès technique peut être créateur d'emplois et polariser le marché du travail

Explications possibles:

- La thèse du déversement de A. Sauvy (1980) : il y a eu un double déversement depuis la révolution industrielle puisque les emplois du secteur agricole ont été déversés vers le secteur industriel, puis ceux du secteur industriel vers ceux du secteur tertiaire grâce à la hausse des gains de productivité.
- Le progrès technique est biaisé en faveur des plus qualifiés qui font face à des tâches intellectuelles non répétitives, qui doivent analyser et résoudre des problèmes dans le cadre de tâches intellectuelles. Il est également biaisé en faveur des salariés qui ont des tâches manuelles qui nécessitent la combinaison de mouvements moteurs précis puisque l'automatisation des procédés n'est pas encore suffisante pour les remplacer.
- Le progrès technique a alors tendance à polariser le marché du travail : les emplois intermédiaires aux tâches répétitives disparaissent, tandis que sont créés d'un côté des emplois fortement rémunérés (recherche, innovation...) et de l'autre des emplois manuels à bas salaire (livraison, transports, service à la personne...).

Illustration possible :

- Étude empirique de J. Harrigan, A. Reshef et F. Toubal (2016): la part des heures travaillées des professions à rémunération intermédiaire (professions administratives et commerciales, ouvriers qualifiés, employés administratifs), fondées sur des tâches répétitives, diminuent au profit des professions intellectuelles à hauts salaires et celles manuelles à bas salaire.

3 – Les politiques de l'emploi peuvent agir sur le marché du travail

Explications possibles:

- B. Palier: Pour éviter la polarisation, il faudrait des politiques de l'emploi qui favorisent la création d'emplois de qualité: investissement dans les secteurs de pointe, dans la RD, politique générale de montée en qualité des produits et des services. Il faudrait également revaloriser les emplois manuels mal rémunérés dit souvent « non qualifiés ».
- P. Artus, M-P. Virard (2015): il convient de baisser le coût du travail, notamment des emplois les moins qualifiés (une baisse du SMIC à 50 % du salaire médian)

- Des politiques malthusiennes qui visent à partager le temps de travail avec notamment la réduction du temps de travail ou réduire l'âge de départ à la retraite.
- Des politiques de l'emploi tournées vers la flexisécurité pour renforcer la formation continue.

Illustrations possibles:

- Politiques malthusiennes : d'après la DARES, les 35 heures sur la période 1998-2002 auraient été à l'origine, selon les différentes estimations (DARES...) de la création de 350 000 postes.
- Flexisécurité : le rôle des pays scandinaves.

Bibliographie:

Acemoglu D., Robinson J., Why Nations fail, 2012

Acemoglu D., Johnson S., et Robinson J. « The Colonial Origins of Comparative Development: an Empirican Investigation » in *The American Economic Review*, 2001

Aghion P., Howitt P. « A model of growth through creative destruction », in Econometrica, 1992

Aghion P., Howitt P. et Murtin F, « The Relationship Between Health and Growth: When Lucas Meets Nelson-Phelps », in *Review of Economics and Institutions*, 2012

Aglietta M., Brand T., New Deal pour l'Europe, 2012

Artus Patrick, Virard Marie-Paule, Croissance Zéro, 2015

Aschauer D., « Is public expenditure productive », in Journal of Monetary Economics, 1989

Autor D., Levy F. et Murname R., « The skill content of recent technological change : an empirical exploration », in *The Quaterly Journal of Economics*, 2003

Barro R., « Government Spending in A Simple Model of Endogeneous Growth », 1990

Bergeaud A., Cette G., et Lecat R., « Croissance de long terme et tendances de la productivité.

Stagnation séculaire ou simple trou d'air ? », Revue de l'OFCE, 2017

Brynjolfsson E., McAfee A., Le deuxième âge de la machine, 2015

Bureau D., Fontagné L et Martin P., « Energie et compétitivité », Notes du CAE, 2013

Carré J-J., Dubois P., Malinvaud E., Abrégé de la croissance française, 1972

Fontagné L., Wolff G., Mohnen P., « Pas d'industrie, pas d'avenir ? », Notes du CAE, 2014

Gadrey J., Adieu à la croissance, 2015

Georgescu-Roegen N., The entropy law and the economic process, 1971

Georgescu-Roegen N., La décroissance, 1979

Gerschenkron A., "Economic Backwardness in Historical Perspective », 1962

Glaeser E., La Porta R., López-de-silanes F., Shleifer A., « Do institutions cause growth? », in *Journal of Economic Growth*, vol. 9, n° 3, 2004

Gordon R, « Is U.S. economic growth over ? Faltering innovation confronts the six headwinds », *NBER Working Paper*, 2012

Hansen A., « Full recovery of stagnation » (1938)

Harrigan J., Reshef A. et Toubal F. « The march of the technies : technology, trade and job polarization in France, 1994 et 2007 », *NBER Working Paper*, 2016

Krugman P., Helpman E., « Market Structure and Foreign Trade », 1985

List F., Système national d'économie politique, 1841

Lucas R., « On the Mechanics of Economic Development », in *Journal of Monetary Economics*, 1988 Mankiw N.G., Romer D. et Weil D.N., « A contribution to the empirics of economic growth, quarterly », *Journal of Economics*, vol.107, n°2, 1992

Mensch G., L'impasse technologique, 1979

North D., « Sources of Productivity Change in Ocean Shipping, 1600-1850 », in *Journal of Political Economy*, 1968

Perroux F., «Les techniques quantitatives de la planification », 1965

Rifkin J., La troisième révolution industrielle, 2012

Romer P., « Increasing Returns and Long Run Growth », in Journal of Political Economy, 1986

Romer P., « Endogenous technical change », in Journal of Political Economy, 1990

Rostow W.W, Les étapes de la croissance, 1960

Sauvy A., *La machine et le chômage*, 1980 Schumpeter J., *Business Cycles*, 1939 Schumpeter Joseph, *Théorie de l'évolution économique*, 1911 Solow Robert, « A Contribution to the Theory of Economic Growth », *Quarterly Journal of*

Thélot C. et Marchand O., Le travail en France (1800-2000), 1998

Economics, 1956

2.3.2. Question portant sur l'histoire de la pensée ou sur l'épistémologie (4 points) :

« Apports et mises en perspective critiques du courant monétariste ».

Dans les années 1960 le courant monétariste, créé par Milton Friedman (1912-2006), remet fortement en question le paradigme dominant de l'époque en sciences économiques, à savoir le keynésianisme de la synthèse et s'impose à partir des années 1970 comme un cadre de référence pour les politiques économiques.

1 – Une critique radicale du keynésianisme

Friedman s'oppose aux politiques conjoncturelles keynésiennes à différents niveaux.

Tout d'abord, il conteste la théorie de la demande de monnaie de Keynes, pour qui la demande de monnaie exprime une « préférence pour la liquidité ». Friedman reformule la théorie quantitative de la monnaie à travers une approche de la dichotomie faible. A court terme, la hausse de la masse monétaire par la banque centrale produit des effets réels parce que les salariés, victimes de l'illusion monétaire, pensent que leur salaire réel a augmenté. Ils augmentent donc leur offre de travail, ce qui stimule l'activité économique et diminue le chômage. Mais, à plus long terme, la monnaie redevient neutre, parce que dotés d'anticipations adaptatives, les salariés évaluent de mieux en mieux l'inflation et réajustent à la baisse leur offre de travail. Le chômage revient à son niveau naturel (NAIRU : Non Accelerating Inflation Rate of Unemployment).

Ensuite, La théorie du revenu permanent apparaît également comme une critique des politiques de relance keynésienne. En effet, dans une logique keynésienne, la politique monétaire de relance (création monétaire), est une source de croissance économique. Elle profite aux ménages qui, disposant d'un revenu courant plus élevé, consomment davantage. Les entreprises anticipent une demande globale plus forte, investissent, produisent davantage, d'où un cercle vertueux de croissance économique. Or, pour Friedman, ce n'est pas parce le revenu courant des ménages augmente qu'ils consomment plus pour autant à long terme puisque ce n'est pas le revenu courant qui détermine leur demande de monnaie, mais le revenu permanent. A long terme, ce dernier est stable, les ménages ne cherchent donc pas à augmenter leur niveau d'encaisses réelles, ni leur volume de consommation. La politique de relance d'obédience keynésienne ne mène donc à long terme à une relance de la croissance économique puisque la demande est stable, mais uniquement à une inflation par un effet d'encaisses réelles

2 – Les critiques du monétarisme

- **Des critiques internes** : Le choix des hypothèses dans les modèles de Friedman : anticipations adaptatives, plein emploi, rationalité, information transparente...
- Des critiques externes :
 - ✓ Le refus de l'intervention publique et le rôle des politiques de régulation conjoncturelles
 - ✓ Les politiques de désinflation peuvent produire des effets d'hystérèse (Blanchard et Summers 1986) et sont coûteuses en termes de croissance potentielle pour les économies.
 - ✓ Critique de la théorie quantitative de la monnaie
 - ✓ Nouvelle économie keynésienne
 - ✓ Courant de la monnaie endogène et question de l'endettement.
 - ✓ Chômage classique/keynésien; conjoncturel/structurel...
 - ✓ L'origine de la demande de monnaie

3 – La postérité

- L'adoption de l'hypothèse d'anticipation rationnelle par la nouvelle économie classique qui neutralise la monnaie même à court terme. A partir de cette hypothèse, critique de R. Lucas à l'égard des modèles du keynésianisme de la synthèse.
- Importance de la crédibilité des banques centrales pour que la politique monétaire soit efficace. Cette crédibilité peut être assurée par l'indépendance des banques centrales par rapport au pouvoir politique pour éviter l'incohérence temporelle des politiques optimales (Kydland et Prescott)
- Efficacité débattue de l'approche monétariste de la BCE avec les politiques monétaires d'injection de liquidités (quantitative/qualitative easing...).

Connaissances mobilisables

Notions, concepts et idées : courbe de Phillips, anticipations adaptatives, anticipations rationnelles, politique discrétionnaire/politique de règle, illusion monétaire, chômage naturel, politique conjoncturelle/politique structurelle, théorie quantitative de la monnaie, revenu courant/ permanent, stagflation

Apports

- Existence d'un chômage naturel qui correspond à l'état de repos d'un système économique ;
- Néo-quantitativisme : monnaie active à court terme mais neutre à moyen terme ;
- Critique des politiques monétaires de relance keynésienne (stop and go) ;
- Il faut neutraliser la politique monétaire en l'encadrant par des règles (inflation) ;
- La lutte contre le chômage passe par des politiques structurelles, pas par des politiques conjoncturelles.

Mises en perspectives critiques

- La radicalisation des thèses monétaristes par la nouvelle économie classique ;
- La nouvelle économie keynésienne comme réincarnation du keynésianisme en tant qu'alternative au monétarisme ;
- Critique de l'approche monétariste par les théories endogènes de la monnaie, notamment suite à la crise des subprimes.

 $\textbf{2.4}-\textbf{Reprographie de deux excellentes copies } (n^{\circ}455373:20/20~et~n^{\circ}456266:18/20)$

Concours section

CAPES EXTERNE SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALE

Epreuve matière

COMPOSITION

N° Anonymat

A000455373

Nombre de pages :

20 / 20

Epreuve : . 7.0.7

Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.

Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.

CONSIGNES

- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Dissistation: Pregios technique et developpement économique

Dons sa lettre à nos petits enfonts (1923), l'économies le britannique John Neyrard Heynes imaginait l'était de l'économine à la fin du XI me vieile, et les conditions de vie qu'accorient les individus. Il considerait alous que grâce au propies technique, le productivité des habitants des paux deculyrés serait demultipliée. Les individus perencient ains programicement casses de travailles et, après s'étre adaptés à l'abandon de cette habituali de vie (à la ruite d'une "maladie neneeux" consiculire). poemaient wane mireux en s'adannant aux art et in la cultiere, lux hexins

abselus" stant satisfaits.

Ainsi, peur Heyros come peur d'nombreux ilenemo tes également, le presies Echnique apparent comme la clet de deuclipant économique. Le proper techaque dérique on effet la mise en œuvre dous l'évenomie d'innova-- tions de différentes natures (de marché, de pocédé, de produit), amonantprincipalement à cufmenter la productioné d'un en pluneus facteurs de preduction, en mon la qualité de produits en précédés kerliniques. Ces effet en entrainent d'autie, en carade, deus l'écoranie, en poinetoint notainment et pincipalement sa voinance, c'est à die la beune de la preduction - lever de multiples reisons lieis à la comance notament, le pregés tedmique améliere les conditions d'vie des indévides et dans le développement à anomique. Par cette nation, nous entendens pluneeus chesas. Le teine de developpement-paut se resermer à l'Indicateur de Develgrement Humain (IDH), crét par A. Jen en 1990 au sein du programme des Nations Unies pour le developpement (INVI). Celeu-10 mours l'devileppement come étoent un ensemble d'îleumonis come le Revenu National But (depuis 2011), il remplece le Preduit Interieur Brut | pas habitant, l' nombre de personnes scelaiixes avin que l'uiueau d'iducation, et onfin. l'espérance de vie à la roussance. En 2019, le poup qui a

Concours section : CAPES EXTERNE SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALE

Epreuve matière : COMPOSITION

N° Anonymat : A000455373 Nombre de pages : 16

20 / 20

1. IN 4 le plus îlevi est la Novie ge (0,949), d'après l'écenonire mandiale 2019 (CEPII). Le hibgies technique peut juice sur ces clements, et ces Elements use-même (notamment l'éducation) peuvent influences le prepies tellmique. Dini, les deux plenemenes semblent enextricablement lies. Cependant, le developpement ne socureist, teut d'alord, à la crainance, sur liquelle influe fortement l'progrès technique. Le développement écononique, cu sun longe, renveie auni à la qualité de vie d'une pepulation, notam-- ment à ser capacités conviekes d'afin ou que tidien mois oussi à sa penilillé de vive durablement, avec un niveau de vie élevi, c'est à die natament saus sulis de dégradations de son environnement. Le développement devolte (netien créex per le rapport Brundbland de 1987) apparait come un clement teut à fait impertant du developpement evenenueire d'un paux, notamment face aux preblemes écologiques que non secrétés seront cemencies à affrentes. Ainsi, le crainance, que le propies technique amino de accelorer et entretenis, marque des dépodations d'el qualité de vie, reveras sois ons, et ne semble pas forcement an muia de beus. De ce fait, le prefies technique n'apparaiet poes forcement cenne une selution à ces pellèmes, et no semble poer forcement nécessaire au deude-- prement à conomique, alui si remount s'en poisser.

Le presses technique un t'il necenacionent de paice duer le

di releppement icenonique?

Parce qu'il entrettent la cainance icanonièque, élément clif du déneloprement d'une icanonie, et centi-tree pou ses effets à amélières le nieneau de rie
général de pepulation, le profies le chique apponent lie aux le developpement
économique, ce d'autourt plus que une elenenie diveloppée peut l'avoriser le prepies
bachique (I). Cependant, parce que le development économique suppesse
aveni, et même sustecet, que les individus obtiement devant afe de penililités
dons leu vie, et que l'avonis de l'innirannement dons liquel ils vinent me seit pou
menoire, alus le prepies technique ou semble pass l'oximent en massure l'amiliaies
L develeppement ivenomique (I).

I-Le propès telmique et l'develypement s'enomique sent lies car ils 5 influençant muluellement.

2.1.15.

Le prefies technique est un facteur clef de la creinconce économique et denc de developpement économique, et u developpement peut entretain le prefies technique, a qui vie un arche restaucere. En effet, le pregres technique fut chocure come ctant un estément expliquent une grande partie de la cremance économique, et l'ami biratoin del producticé qui en dévelle centiture à amèliorer l'inverse de vie de le pepulation (B). Les bléones économiques de developpement, qui s'inverènse plus perticulierement aux pays en creix de developpement de claus une siteration économique cesses peuve, ont montre à quel peint le prefies technique, auer baide de l'État notramment, peut amèliere rapidement le developpement de ces peup (B). Enfin, le bléones de l'acunance andegène ont montre l'action que pers technique dans celle 5; mais auris d'autre louteurs come l'aducation, dont une économie développe dispose (c).

et denc du developpement écononique.

I preses technique fut mis en éludence par d'nom meux ilonomistes come steent la secerce de la coencence iconomique, perevant en expliques une large pout. Cette craineure Economique "depée "poer le proprès Lechnique peut pointette des trousfematiens du économia qui biené l'aent du bien éte du population, est élément pouti cipant aum de deuclippement icenenique (notament via l'esperance cle vie). En effet, une récente neté de 2018 cle la bunque de home, rédigie par Gilhert Celle et al., mestait qu'au meins 50% de la croinance franquine des unes dernières années pouvoiet l'expliques par le propès technique. Celi refeint-les travouce fait notament-dous les commes 1970 par E. Malinuard et al. rus la variance française des Trente Clevieurs " (1945-1973), la cliffie exant les momos. En effet, le progrès technique participe de le "Preductible" Clehale des foiliers 4 c ost à clie celle qui n'est pers expliquée par le la cteur trouvoir et capital. Cetts P6F fort mire en évidence par R. Selew en 1956. Selen lui, elle expliquerait 87,5% de la creincence des Etals-Unes el 1909 à 1949. El comidere que le propres exchuque est un Element central de cette POF, qui a permis la cromance. This tet, l'economiste autichin Jeseph A. Silumpeter avait mis en évidence le rêle des innovations, et dendre propies technique, dons l'oplication de lenge uples de cuinance exercique elevant entre 40 et-80 ars et mis on evidence pour Kondratieff. Dans Business vycles (1939). Il montre que l'profrès te Mique améliare l'medeulante d'artaus entrepreus gracia l'mise en eure d'inquations-celles-sis fant aigmoute le production et incétent les .3./.15.

œutres entreprises à develepper des innevations pour sreive le neuver rejtlime de production panis par le progès Eclinque. Clin - ji à répand alons, pas "grappes", dois l'écenence, et entraine un processus de "cles tructien créatire", In an viennes intreprises au anviens sideurs moins preductifs étant remplais par les entreples plus productives, ce qui entraine un ceple de crainance elevé -Schumeter insiste seu liebe de l'entrepreneur que, present des résques, introduct cer innovations le propies kolmique, entrainent le croincince, amère de nombreux cuentrefes à conomiques qui duprientent le bres - être venangie de la perpelation, c'est à dire sen estilité. En eugenent unt le predectieile, le prepar technique primet de preduire devantage et mois ches, ce qui aufmente les en plus de consermateurs qui étocient prète à acheter meirs de produits, ou moins cher- & prefis technique peut aum inuter les entrepises (ou min les untoutes pelitique) à réduie le temps de travail, l'entreprise pernemt preduie autunt aux mais de travailleurs - Ann, Marchand et Thelet (& travail en Manie, 1997), montion! qui entre 1800 et 1997, le producterule dell'economie française -Eli multiplice par 28. Down le même temps, le temps de Craveil d'un individu pendant une amise est passe de plus de 3000 heurs à 1600 heures. Sous crées abusinement un lien de consalité entre un deux variable, les deux ecceleres précient que la baiser du temps de trouveil amuel meyen eut été rendu bien plus imprepable save les eflets persis par le preses technique. Enfin, le prepas kelmignes pour poundtre aux outreprises de preduire de neuvocus mens et services on de nevelles varietés, ce qui, d'après Skiglitz et Dixit (nongralistic Comprétition and the Optimal Product-Diversity, 1971), tend à augmentes l'utilité des consamateurs. Dini, peur ces multiples raisons, le prepies technique améliar le hier être d'le population, notament en arguentement les quantités predutes à travers le precesses de ciernance-2 projes technique est ainsi Egulement un come important ou deuloppement élénomique de certain poup mais BLE propies technique fut l'moteur des paup en viere de developpent

lous les écercientes de dévelopment, qui, à parter de la fin de la scende leccene Mondeale, se sent intéresses aux descules au dévelopment économique de poup des Tieu Mende (notament d'Afrique, d'Asie, d'Amérique Latine), le prepres technique, notament à traver l'impertation de technologies dévelopées par le paup des "Nord", pout parnettre de commencer eur precenes de dévelopment = conomique. Ann, dans sen acteile de 1956. L'Seleu cour dérait du de fait de production mongrale descenainte du capital (la clien de production nocessaire à le cuenance), les poup mois developée. 4.1.15.

Concours section

: CAPES EXTERNE SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALE

Epreuve matière

COMPOSITION

N° Anonymat

A000455373

Nombre de pages : 16

20 / 20

Epreuve: 707 Matière: 6430 Session: 2019

Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.

Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.

CONSIGNES

• Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.

• Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.

• N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

pouraiont, à term. reums le ratte apage te molepajue d'invec des pays du Nord, i'est à dire medicie autount, et attendre un niveau de développement étonomique similaire. Donn son modèle de coinance, Seleu met en inidence le foit que un profès son technique continue paret receller le moment où l'evanomie me parevoiet que craitre Paillement avec l'hoiusse des Partiers de production. Nois il coet que le rienemes mens doucleppées pourount rattrapées les poup deudeppés on unpertant leun technique de preduction. Il et en elle fidèle ever bréacine HOS, , it pour qui, deus l'echange developé en 1948 par l' Samuelson international, le proprès technique se répoind rapidement à terre les poups, a qui à teme, agalin ontre eux le près des facteurs (netaunent les valaires et prefits), et les princ des hiens et services importes et exportes : de la lait, le dévoloppement économique de been les pays devient similaire, et teur gagnont à l'eclange. Anni, de nommeux écononistes étudiant la parp en deucleppement ont censidérés. grula sef coef de leur development était l'investimement deus sertouis suteurs Economiques developés, ou sein desquels le prejes technique ouvoirt des effets en cascade sur le reste de l'ecenomie, provoquent des effets d'entrainement. F. Penaux, teret come A. O. Kinschanaun, insistent sur la neamité pour res poup de le developper dons des sections à hourt le Prolifie. Pour P. Baran, cele nécessite une forts intervention del Etat qui, à travers des investinements consi quants, peurs finances el mise en eceur d'nouve aux précèdes d'falicertier, mome s'il deit pour cele mettre en eller du prote tienisme. Dans un ecurage de la cellation Repores, les théories du deuelippement ionomique, l'auteur montre cement la Coure du Sud, en organisant une politique de substitution eux expertations, a preparamement developpe des seetens come le kertile pero, deur les connèes 1980, l'électionique, en impertant astales procédés technologiques des peup clibeleppes. Cel a permis as pays of mettre fin a sa dispendance due impertations of produits month times des parp du Nord, achetés en ichange de min primaries. Cette situation, conveni à de nommens pares du Tiers Nende, fort-décité pour R. Prenisch

CAPES EXTERNE SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALE Concours section

COMPOSITION Epreuve matière

A000455373 Nombre de pages : 16 N° Anonymat

20 / 20

et singer come la course d'une domination des peup des sud et d'une incapailé pour un à sectio de leur situation i conomique perune. A lette igand, le stratégie de la Cline, décité par un aurage du CEPCI (L'iconomie de la Cline, 2018). et developpée à partir de 1918, but un rucies. L'pays, en imperant oux inhapires seuhaitant s'installes che de deliver leur licences et procédés defalication, a introduct de prépès lichnique dans son élonemie nationale et est denonue une gande peinance i cononaique - Pinos, are sein des parts en neie de development. l'intredeuton de proprès technique focuriore vies forcement leur developpement. a development est lu même seuse de prepies technique.

C'X prepies technique et le dévelopment économique perment sautainement sautainement

Pour les théories de la creinance endegine, 1 subtena d'un encurannement Elanamique particulier, propre aux paux developpes, peut augmentes le profes technique et sa déflusion dans l'économie et dans on return continuer au décileprement économique du parq. Ces Chiones front doucleprées dons les années 1980, notamement par louel Romes (1986). Pour leir, c'est le fait que, au sein des pays devolopés, la connounance soit plus impertante, not assert du fait du developpement de ce paux (P'IDH retrent ceme vitere de developpement d'un peup son mineau d'Education), qui explique que l predu dante glabal des facteur seit importante, et que l propies technique puisse plus servent avoir lieu - En effet, la connainance est un bien cellectif: Ille peut être appropriée par keutes les entrepuses ou teus les induisles sans que sen " stock " no seit vidiut, et el est bies diffiche d'exclure les outres individus de la possission de cette considerance . En cete, la consacionne ad une extremalité me pentiue que entraine un development de l'éunencie plus important en faveisant le proprès technique. Come le disait lui même A miter dans son Ergréle nes la Nature et les Causes de la Richesse des Nations (1776), la comminance accuse d'un préte de predection pernet au havaillem de tremes des techniques de predection plus efficaces et d'imagines l'ambrection d'une machine qui pervait accomplis cette tache: il s'aft là d'un propie terlinque punis par la comaissance acerve de certains individus. Vous R. Lucas (1988), l'capital lumoin est un l'acteur influenzant fortement le preducteuité glebul des factions et par là, potentiellement, le prepies technique-Le ... 6.1.15.

capital humain désigne l'onsemble des saveirs et suspirs foire dent dispesse em indicida. Aux rives de cela, il cepporació qu'em poup à l'IDH élevé, se conactino ant en particuliero par un aptime éducatif performant, puisse augmenter ce cogital hermain et denc la probabilité qu'en indicades motte en cleur des emovations. D'alleus, reavery de pars qui investinent fostement dens la Rukesche et le Developpement (R&D), ont des corpaciles productives supérieur en forveisant le prefies technique en so diffusion à grand échelle. Minni, par 1. Artus ("comprenerons neus lo forte baisse d'la coissance retentielle en Euge?", 2017), c'est pouro que les Etals. Unes ent investi plus Les tement dans le 20 au vous des amées 2000, et ont favoise les invastissements comprenent de nombreux imputiens, que leur cranance potentielle (celle qui els pouraient cetteride en empleyant teles leus facteus de preduction, sans hension inflationniste) est superieure à celle de l'Europe, de 27. centre 1, L. . Ansi, Le dencleppement économique d'un peux son vilveau d'éducation, la place accordée à le RetD, ...) favoire l'pregies te chique qui lui même, on favoir unt le croinience, forceise à developpement d'un poup: c'est en cola que la creinance, dous les threnés de la creinance endegene, est un phénomène œute en hetener, et que le prejestichique et le developpement évenonique apparainent come fortement lies.

Princi, le profès l'ethique va de paire aux le cleveleppement i cononique. Ce promier annoca de la creinance et denc la houere de min cou de la pepelation, il capacient comme au fondement de strategies de developpement d'nemtreux poup du Piero-Nonde et, de plus, est entrelènee par la housse des devideppement l'un poup. Cependount, le developpement d'un poup ne saurait se réduine à cu élements, et encere mois à la such cianeure, ou service de laquelle semble être le prepie technique. Plus layement, un économie developpée est mon une économie des les indisdes Arioment d'écles penilités d'afi et d'être acctonemes. et est aum un économie indefiquement seutenall. Pace à res deux exigences, le profès technique ve semble per foncément adepte, et den le tien entre le profès technique.

et l'deuleppement venomique pout être nompre.

II- Le prépès technique n'assure pas fosciment le developpement évenomique et peut même le dégrader-

L'developpement éveromque d'un peup suppez une situation iconomique mais auni seval particulaire, que le propès technique seul ne peut assense, voire peut dépades, le propès technique étant mis susteut au sinue d'une creinance aux cousi quences environnementales nélastes et averées. .7.1.10.

Tout d'alord. I developpement d'un paux reppese que les individus y dévelopment de réelles "capaliliés", au son els son. ce que la multiplication des biens et suvies déspanilles. « vie le préfés technique m'anure pas fisciment (D).

De plus, malque certaines thionés économique, il semble que les effets sur l'inicromement dela creinance pient de plus en plus oténies par les économistes, et que le prefés technique n'est par forcement une telutien pour réduir ces effets (b). Cele neur invité à réflichis à l'hypethèse que peuse vivre developpé un poup œu sein duquel la cour au pagées technique aurait disparu (C).

D'Edeveloppement de propès le chaigne m'amère par forcement à ovegnenter les possibilités de cheix de vie convets des individus, et leur brens être

Peus H. In, qui a centime à vien l'IDH, un pay developé est un parp au sien diquel les rapalitées de la pepulation sont au mieux diveleppées. crost à dere leur capaude conciete à permies faire certaine chemp, à avoir cles chère de vie. En cela, le prepies technique, parce qu'il me fait qu'aufmentes les renewas des indi moters et pas necèssatement luns capalilité; ne set pas le développement économque. Cestes, peur sin, il est important que les indudees des pesent de respecies peus peuveir wins. Or, il est cent aum important qu'ils dispesent des possililités conviètes du dispess de ces ressources: il s'of t de droit qu'il deinent aven pour qu'il puisse être considéré que ces individues vivient dans un pay dévelopé- Dins, sen étudie en 1981, quatre episodes el famine enjent sini dens des poup ceme l'Inde. El montre que clais treis cois, la forrine a lu lier ulus même chu les resserves peur neever keert limende Ekceient des panible. Li prellema unait der fait que becuceup d'induidus n'avaient pous les capabilités pour s'appropries les ressances. Sen & veut ains cesses critique sur la "Revolution vorte" comane aleis pas l'africultur inchenne: cerces, l'inkreduction da pregies technique a demultiplié les conscietés de l'africultare, meis heauxep d'individus ne perent en preliter facte de capalilités. Sen citique Egulement l'une des couve de cette sikustion en Inde: les festes iné goulités. Pour lh. Aschancery. (Teus renties, 2015), le progrès redrique inhérent ave sociétés dous les quelles Le development les nevelles technelefies pout amplifies cette hourse des inégalités, ce qui paret remettre en cours, selen lui, le hien être de la population el elene son mineau di developpement. De moutre que la course aux correvations dans certainer sections condine de plus in flues ..8.1.15. d'institudus a dispesso de châits de propriété sur leur innevation, a

Concours section

: CAPES EXTERNE SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALE

Epreuve matière

COMPOSITION

N° Anonymat

A000455373

Nombre de pages : 16

20 / 20

Epreuve: 107 Matière: 0430 Session: 2019

Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.

Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.

CONSIGNES

- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

multiplier cer doits de proprété afin de puis de sentes et donc de revenues complémentaires. Cele augmente les ine gultes dans le serieté. De plus, ce phénomène, qualifié poufois de "Neuvelle Enclosure", rédiet la videsse avec laquelle une innevation peut le répandre et augmenter la croissané - Arisi, la housse du prepis technique, bien epi elle puisse augmenter la production té et la production, n'amene par necenairement de clevelypement à conomque, ct peut même réduie le hin-être alla population. Au niveau environnemental, l'estet de progès technique sur le developpement d'une société est également ambigu-

B) Le prepies technique peut nuive des développement devable d'une souétie, et denc à son développement écononique -

4 developpement élonomique récusi d'une seciété, peuse plus leugament que les seels estéres de l'IDH, et aussi un développement durable, c'est à dire qui penette aux génerations présentes de juir d'un eniveau de development (notamment ionemique) sous que cele me dépade l'utilité, l'niveau de trantée des génerations futures. C'est la définition que denne le rapport Breuntland d 1987 du development devalle. En eflet, si le development économique en want or manacer l'developpement économique Preties dufait de ser impert un l'environnement, aless a development économique et necessairement de gradiau inférieur à ce qu'il perenait être- Eterdie de peint de une de sa devalillé Ecclepque (appellée parfois soutenabilité), l'development i cononique n'est ains pas necessament lie un prefès technique. Dans les années 1990. de conssistes ont- montré que le propres technique pouvent peneller une croissance et-donc un développement evenenque sectenaber: c'est la leson tirée pour Krueger of Holpman en 1995 ("Creinance Euromagne et environment") dons cem - courte de Hurnels mis remementals": Pour une, même si .9.1.65. Concours section : CAPES EXTERNE SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALE

Epreuve matière : COMPOSITION

N° Anonymat : A000455373 Nombre de pages : 16

20 / 20

dans un premier temps, la vaisance économique (notamenut liée au developpement de l'industrie) est seur ud pellution, deus un second temps, cette creinance decient plus intensive: en effet, le prepte technique premet de preduire autant, voire plus, leur en mamélioneit l'efficacité energétique de la preduction (c'est à die en rédissant le grantité d'energie nécendire à la preduction). De plus, le development del'étenamie des services et, au sen sein, le "dematérialisation" all'économie (penis par les neuelle le melegies), réduit l'empart en vironnement ne de la voincence. Pour les autres, ils ne fourt pas vier l'importance que peut avoir le propés le chaque pour réduie la consermation et ressources. Dins, Jevous, deux The Coale Grustien (1865), craignait que l'Resperume Uni n'ait consermé beut sen charten ties merhainement. Il a carlulé, peur le Re mièch, la quantité ou charbon qui seraire necenaire à la preduction, et l'est trempe ... d'un facteur 13. En effet, il n'avait pas anticipé les effeis de prejes technique. Cependant, l'effet Cepan de prefies teclinque n'est pois aum artoin: le devennezion outre le Rousse al la prediction et le becesse de la conscimation d'oneigne deux de nombreux poup développés continue de ciale simultanement, mono si le house des ressonne censommées est moies forte : aphonomene, appelipliceeplage, est denc relatif et non alisala. En eflet, des élanonis les parries lisquels Élei Laurant Lacuent (Notre benne fortune, 1016) ont mis en Midence le fait que, lesque le propès technique permet de preduire douantoge auce mois de ressense, il s'eliserce dans el nombreux parp que cele incite à preduire donnembre se, co grir annule l'économie d'resseusces permise par le propies techique. Enfir, peur 3. Gadrey (1'economie des Geruices, 1942), une économie de services n'est pour moins pelluante. les dépluements nembreur que supper une telle conemie, par exemple, procluisent de la populier. Ainsi, il semble que le pregin technique ne soit pas lie au development ilemenique d'un pays, con le profés technique, bein de rende la creinance "verte", semple aveir neuri la centinaction de cette cremance of ses impetts nepostes sus l'invironnement, impets qui neus int. our developpement Economique, on prevoquent por exemple des-externalités ni gaties lices à la vellution centeuses - Cels inviste denc à imagnés un development i conomique sans prefies technique. 7.01.15.

de developpement économique supérieus.

la revience, et contibue aim à dépader le niveau de men être de la repulation, net comment pour ses effets sus l'onceirennement en les inégalités, la question du maistion voire de la lausse du min être seus progrés technique se pose. Pour R. Gorden (The Rise and Fall of American Growler, 2010), les pays deuleppes clivent se préparer à vivre une périole de "stagnation seuleure "= solen lui, le proprès technique contibue de mais en mais au dévelopment l'enemique, can il se cencentre sus estains cecteurs (la comunication, les Services are particulais) qui, d'après ses calculs, me recevement que 71. de l'économie des Étaits. Unis. Hirai, le prepès technique, peur lui, maura plus les effets d'intrainement sur le deucleppement icenemique qui il a connu de 1870 à 1970. Cela iniuté à se poser la guestien, plus largement, de la penilité du developpement économique sous prefés te l'engie, céleui-si ayent el mous en mais d'effet, dans de mais en maions de sulteres. Pour J. Gadrey, dans Adien la coenance. View mices dous un monde selidaçõe (2010), ie est pamille l'imafines une socielé dous laquelle la recherche de la productivité movemoile, permise par le prefies technique, cesserait. Solon lui, les individus peunaient teut d'alred se partage le trouvail. car d'après liei, le pregés technique jue un rêle dans le develeppement de fort niveaux de chânages deux certaines - à venomie - En faisant cele, la molivioles permaient cherche à revenir à des formes de preduction mons predutives et plus certiscinales, en la recherche de la qualité princient sur celle de la grantité moximale: ains, peres lui, le min-éles de le repulation augmenterait, at elene le divelopment économique. Pour Serge La teuche (Petit traité de détréssance tranquelle, 1012), les suietés developpées decraient réducie manicement le voirété et l'nombre de produits culiètes : paux loi, les innovateries de preduits, permises par le propies technique, vient artificiellem t de neuveeux besous pour les indudes, les incitents vin la publicité. à consommer. Cette course aux improtion est randus passible peu l'absolesance preformée d nommenz elysts: ceur - j'sont cino ptis et l'individu conserme un neuveaux bien, ce qui a des consi quences italiques graves. I developpement élonomique pour denc par lui alles de paire avec une veritales decressance qui, en ne neurissant plus la fustration de undividus devount leur désir d'acheter, seront le jage l'une secrété dévelopée.

Ains. le lien entre le progrès tellnique et le development i conomique d'une seviété n'est pas écuident. En effet, pas a qu'il neverit et pointelle neumanne économique, ainin que teus les effets : sur le mon être que cele induit, l'pregies technique pouvet à la frès le developpement économique et. en même kemps, pour d'autres autres, ne l'augmenté pois systèmatiquement veux le dégrade. Compose du niveau de vie, et donc des revouves et capacilés d'achat des individu, le development overmente avac le propès technique: a denvier penet de produce davantage, des vacielés supplementaires et d'augmenter l'utilité d'heus. D'rand même pessible la buisse du temps de touvoir. De plus, le development de l'éducation, élement important du diveloppement, overprenter le profées te l'imque et le croinance, ainin que ses effets sees le trien et u: development économique et propès telmque semblent aller de poire Cependont, l'notion de developpement économique se veut plus érigente que la recli ides de crescince = elle peut aum suppen un développement seulenable permettant le peusuite en le maintien du men-être écenemique, mais aum, une voir caponité d'autorone des indudus. Ces deux éléments n'aufmentent pas mé unignement une et pregies technique. lis, celeis-j: peut defades l'en wironnement en neuvris sant la creimune, et rouis les inégelètés. Ces effets nefastes ent peusie certains é unanistes à penser un'accomme au sein de l'aquelle le proprès technique, accesse d'être our service de la creimance, ne grant plus radorche , co qui irait de paire auce un autre lyne de decelypement i coronique.

Question pertant sur l'histoire de la pensée ou sur l'epistémologie: Apport et mins en pespetuie cirliques du courant monétariste.

L'montetaisme est un courant de pousée économique cappour aux États-Unis, à Chivage, claus les années 1960-Il fest mermé ainsi par un de ses membres dans un certaile de 1970 ("A pendertien in Ponetary Policy"). Sen chefolfel était l'économiste N. Friedman-Appour à une 121.15. Concours section

: CAPES EXTERNE SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALE

Epreuve matière

COMPOSITION

N° Anonymat

A000455373

Nombre de pages : 16

20 / 20

Epreuve: 707 Matière: 0430 Session: 2019

Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.

Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.

CONSIGNES

Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.

• Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.

N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Epeque de règne suns partaple des élemonis des Despresions, au sein de l'université en claus les cercles des perveis, censiellant les Demes d'État (avec des écononistes come Hills, Samueloon, Tobis, Hauser, W. Heller,...), ce concent, graire en particulais aux étiets et Friedman, devint extremement influent et mona mena, dans les annoèes 1960 et 1970, un cenflit théoriques bies fist à l'oncentre des herpresiens, a qui contribua à la critique et, plus tard. La dévidébilisation de ce accusant de pressei, qui cesso d'être dernimont. De montreuses dectinées montracistes s'imperiment, net ament dans le partique de certaires institutions, et beteureup des hypothèses car lisquelles le courant s'appeya (nationalité des gonts écononiques, monnaire neutre) en onvoir de montreuses conceptais d'écononies de manchi (not comment une forte mil; ance envere l'interventionnés me), e répandient et finant adoptés par d'autes ceurants. Prépardient depuis les années 1990, ce ceurant et finant adoptés par d'autes ceurants. Prépardient depuis les années 1990, ce ceurant et finant ricique, l'eur part pour se hypothèses et blievre, d'autes part peur se proconisations de petitique varonique.

Quels sent les apperts du courant monitaies le et quels éléments, che les econonistes, sont pointies du deigt, on treis ou on mal, lasquiil s'afit d'en

Pour verous teut Salard quel éléments de théorie économique front apportés pour l'accomment moné tuis rue, peis ce que les économistes out ere à en dire ples toud, de marrière ciètique.

La cenant monétains to a teet d'alord inniké sur le rêle et le monnocie dans l'evénemie, et le feit que celle-si devant être price au sérieure pour les élementes et autrillé manétaires, au ris que de provaquer des déséquilimes manaétenements.

Dons "The rele et monetary l'elicis" (SPE, 1968). N. Friedman diclau: "

Noney Natieus": pour lui, le courant-heyrenien donninant à l'exeque se liche de coutieles le masse monétaire, et se limité à moner des politique monétaires expansives qui, en baixant les tot taux d'interêt; me freinent peur l'investipe. .!31.15.

Concours section

: CAPES EXTERNE SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALE

Epreuve matière

COMPOSITION

N° Anonymat

A000455373

Nombre de pages : 16

20 / 20

-mont. On, dons les amices 1970, le stagflation, plenomente de forti inflation cienteontre tenue, qui suit une périodécenorique déposablé, est paus hiedman lie à
le macurain gestion de son monaire par les cultariles, qui peur hiedman sont mal
conscillés. Eci considère qu'il feut contider le manne montrein Thistement pour
que son mitreau suive peste selvis de la production: il considére en effet que
le khé orie quantitatrice de le monnaire est vroire, et que tout-haume de le monne
ment aire conduit, dans un délais de 6 à 12 mais, à une hourn proporté omelle des
prix, si les rèfles de contrôle ne sent pass respectées. L'apport du monétais me est le
qu'il feur skiclement contrôle le masse mentaire pour prépuler l'inflation: celulut foir par l'Velles, normée à la l'ed en 1979.

Léausant menétacis à a également citique l'idle heynenions que les gens ne sent par rationels, parce que l'ocuents n'est per pobuliliseble. Pour triedmon, les indeideus pouvert antéciper onevernent l'avenir er faisant des anticipations odaptives (Cafan, 1956). L'ensqu'ils se hompent sur, peur exemple, le niveau futier l'inflation, ils se conigent peur ne peus se trompes (ou neiro) la prechaine. Let dément, lotte hypothèse pemet eux monétaistes et citiques l'intervoution du l'état, que ce soit ou ni neau de l'pettique brafitaire ou monétaire. Le niveau monétaire, come les agents ne sent, in leng terne, par vidines d'ellemons menétaire, le fout peur l'état de créer de l'inflation peur bienens les salaires riels et le chanage n'a pas d'effet, cen les equits se rendroit compte de cete baine, viclament clon hours de salaire, et le chanage rements is sen niveaux "nouturel", aux davant of l'inflation. Cette hypothèse de nationnalité des afents sera reprise et "naolicalike" pour la Werveelle Etonomie. Carinque, oper deuvendre, dans les armées 1980, le ceurant deminant en économie.

Enfin , l'autorigner monitaiente a contitué à legétimiter l'idee que les monchés peuvent s'autorigner, et que donc l'état deit interveuir l'eneins penille, clai-q'étant peur hi edman necenairement intéresse, en mod infuné, ce qui muit d'étaconomie. Cla lira aveni radicalire pour la WEL, et inspirera l'aurant du Puellir Cheix qui conn'ilère que l'état interient dans l'état à des fins personnelles cu intéreressées, non-économie.

Une mix en perpetuie crétique de ce courant permet de voir le mise en appli action de certaines de ser propositions et les effets que cela a eu, ann que les cirtiques qui, plus tout, s'adressèrent à la NEN. Annoi,

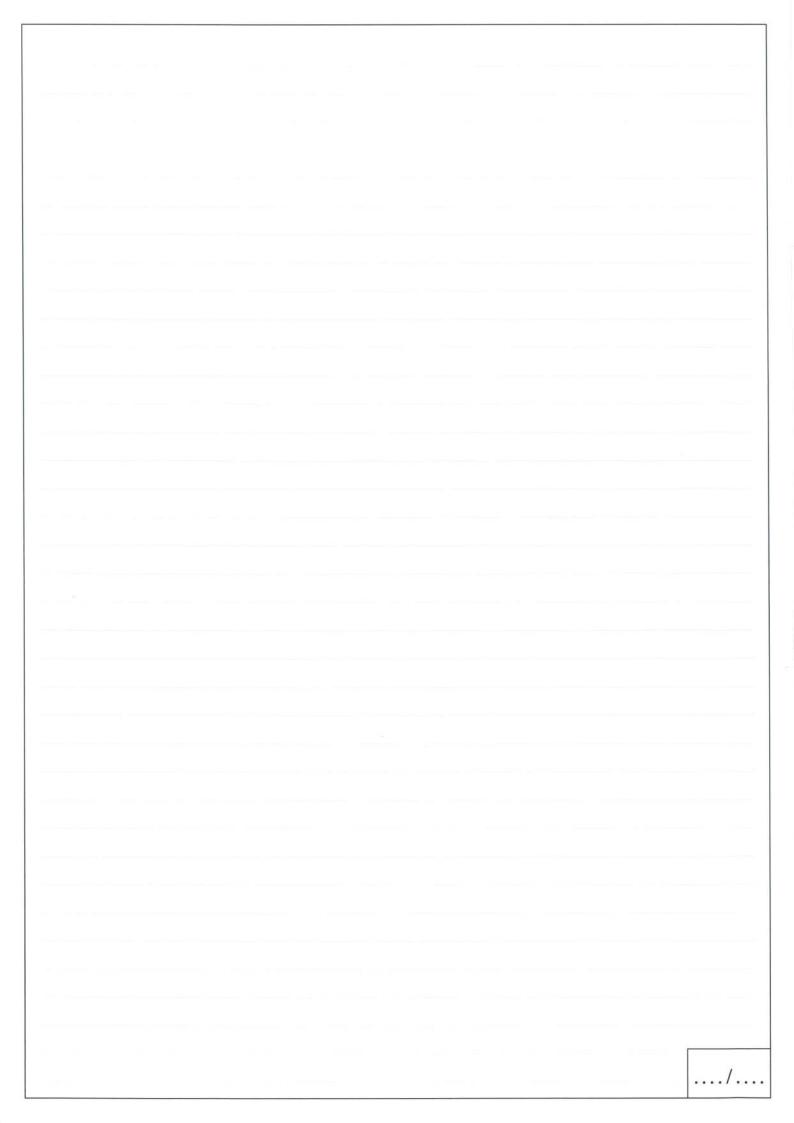
.19/..15

Le Banque Conhoch Europeanne fut fortement influencée par les principes menéleuistes, se demant paux minimo de centroles l'influence (infinieure au iegale à deux 17). Cependent, elle me suiviet par necensiriement les régles très strictes que souduitant hiedman. En effet, elle fut aux légèrement influence par des aconomistes de la Nouvelle Écele Hernerionne (NEN), peur qui la peuxiste de règles trop règles est alisante. Jennis eux, Tayler, en 1992, proposa une règle de suivi de la masse monétaire dans laquelle les basques controles pouvoient traingen avec les régles menétaite tes peur assurer l'emplei ou moner des politiques contro-cycliques. Stiglit 2, dons son europe de 1816 (L'eure. Coment la monnoire unique menace l'avouis de l'Europe) a fortement vilique le "ragance quain religieuse" de la BCE envero les régles monétais tes: lan respect a conduct l'chomofo à rester très eleve, a desinitée la BCE a intervenir à tempo leus de la vine ianonique de 2001 es qui a somplefie aes effets.

Le éconests les el la NEW, orikiques du monétaismes, n'ent cependant pour syste l'hypothèse, remise au goiet all jeur pour hiedmons, de returnalité des agents économiques. It de recenité, queiqu'avec mones de riqueur, de contrêles

l'inflation paus assures lo confiance dous l'économie.

Enfin, N. Aglietto et A. Alean, down la videnc de la monnoire (1986), ont fortement citique fapproche quantitutive et la mounoire developée pour les monétaire les auteus. le monoire et avoint teut sone institution sociale qui comalise la violence des respects seciaux, et no peut être étudiée que comme sen simple miscaviame morbiémentique. Des citiquent igalement l'ideè de monchés pervant s'oute-régule. A le sujet, les éconons les sont dévises, peu B. Creen-rièn (2018) en deux comps: ceux que "creient au monché" et ceux "qui y creient avec des reserves".



CAPES EXTERNE SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALE Concours section

Epreuve matière

COMPOSITION

N° Anonymat

A000456266

Nombre de pages : 12

18 / 20

Epreuve: 191	Matière : 0430	Session:
--------------	----------------	----------

Remplir solgneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES

- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance CONSIGNES
 - Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
 - Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
 - N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

unonts et Mises on hens prective Chitiques du

de contant monétariste est largement représenté par la figure de l'économiste américain M. Friedman à partir des années 4960/1970 et a profondément renouvele l'élamalyse macroéconomique Majoritainement dominée depuis la Seconde guerre mondiale par le courant de la Syn-thèse médéassique (R. Solow, P. Samuelson etc). Nous proposons de montrer que le monétarisme à d'atord journit des outils d'analyse qui ont été abondemment repris pour penser à la fois l'éconnamie à count terme et à lang terme et pour répandre aux en joux macroéconomiques des années 1970/1989 (I). Nous montrerans ensuite que certains élements (comme la notion d'anticipations adaptatives) ont été nemis en cause plans olivers courants al'amalyse. (II)

D'ABord, le mométarisme et le succés de Son appoche sont à replacer dans le contexte de Stagla-tion majeure (stagnation représentée par un fort nalembs-Sement du taix de choissance du Prodoit intérieur Prut et im Édiox de moissance des Prix à 2 chippres) au sein des principaux pays industrialisés à partir lors chocs rétrolions de 1973 et 1979. Cette Stagflation me peut être expliquée par le courant dominant de la synthèse mévelassique dont la Course de Phillips constitué l'équation manConcours section : CAPES EXTERNE SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALE

Epreuve matière : COMPOSITION

N° Anonymat : A000456266 Nombre de pages : 12

18 / 20

quante. A partir d'une amalyse empirique des taux de châmage et de Moissance des Salaires maminaux, Phillips a ainsi établi un lien de décroissance historique entre les deux variables, lien qui Sera ensuite étendud la nelation chamage/inflation à partin de la nelation entre prixet Salaines momimaux. Cette analyse est alors au fandement des politiques de Stop and go qui conçoivent un arbitrage fandamentel entre inflation et chama ge que la politique écombamique se doit de gener par la régula tion de la demande globate anace aux outils de la notitique mone taine et Bud gétaine (en l'ien quec le modéle IS/2 M de Highe et Hansen). Fhiedman va proposer une remise en cause de Cet abithage à moyen et land tenme à partir de la motion d'an-ticipations adaptatives. Pour lui, à l'illusion monétaire des agents économiques à l'origine de cet an lithage de count terme entre inflation et chamage m'est que temporaire. Ume poli-tique exponsionmiste peut génerer à la fois inflation et baisse du châmage à count terme mais à moyen-lang terme elle ne générie que de l'inflation can les travailleurs untélarient les hausse de prix dans la formalisation de leurs nevenalentians en termes de Salaines momimaux: le salaine néel netourne donc à son Miveau Mitial et le châmage est nomené à son Miveau d'équilibre ou Nainu/Nom accelerating implation nate of unemployment). 'A partir de cette & coubbe de Phillips avannemer des anticipations formalisée par friedman en 1968, an peot donc expliquer les prémamente de staglation comme des suffant de l'imefficacité à Moyen/Pang tourne d'une relance par la demande globalle et la nécessaire intervention sur l'offre a directement sur le marché du travail. Friedman a égatement cherché à remettre en cause une vision qu'il Lugeait count-termiste de la maino économie à partir d'ou Revenu hermanent dans les années 1950 considé - 2.119

nant les choix de consommation présents comme lies man uniquement au nevenu présent mais à la somme des nevenus antiquée actualisée au sein d'un arbitrage consommation/Epargne, Cette dernière permetant justement d'accroitre le nevenu permanent. L'Approcre macroéconomique monétariste a ovvent la voire à des pistes d'amalyse cherchant à dépasser Centaines limites de son modété. Les Mouveaux classigues (Lucas, Muth, Songantet Wallace, Kydlandet Prescot ett) dans les années 1970 vant remettre en cause le caraetere purement = Backward (ooking ales anticipations adaptations et Morasen una motion forward looking des anticihations nationnelles: l'individu me lait pas qu'adapter sa com-duite aux constatations passées mais premo en compte les élements d'analyse prospective en sa possession: il intégre toute l'information disponible pour agin économiquement sen particulier les orangemes de politique économique, de sonte qu'on New Supposer ume abscence de biais Systematique, Cet Element à des consequences importantes en tournes de politique économique: A partir du principe d'invariance? son gant et Wallace considérent ainsi que la politique monnétaire m'a plus aucun impact son l'activité économique a court terme Commune à long terme en opposition avec la logique de Priedman Moposont au contraine une distinction entre effets à colont et a Cong terme D'autres approaches ant aussi été de veloppées en néaction au modèle priédmaniem et/ou des mouvéaux classiques chenchant à identifier les nigidités depoix ou de salaine Sur le manché du travail bu des ciens et services. Ces nigidités aux fondements minoécon amiques peuvent alors répa-béliter, ab moins à court terme, les actions de politique économique de relance de la demande globate. L'idée est alors d'aller au de la de l'illusion monétaire par exemplé en expliquant concrétement les défauts d'ajustèment des Salaines et des prix (pan des à coêts de catalogue = sur les prix chez Hamrin en 1985 ou par les mouvelles 3.12

Chévies du Marche du travail comcermant les salaires. Em-Pin, d'autres approches » Réverodoxes, s'approprié de Exemple sur le Chapitre 12 de la théorie demerale de L'emploi, de l'intérêt et de la marmaie de JH. Keynes (4936) remettent plus radicalement en cause la logique d'anticipations nationnelles ou adaptatives a' partir de l'étude de comportements mimetiques ou d'anticipations autoréalisatrices.

Dissentation: Progrés technique et développement économique.

en 2016, Ume étude proposée par France strategie estime al 15% de pourcenta e d'emplois directement Concernés par L'automatisation en France. Les métions les pur concernés Seraient logiquement ceux pour lequel le lacteur humain me posséderait pas of avantage signification (des taches simples a conactere routinier, sans desoin de réalitivité ou de contact humain). Cette étude a cherché à repativiser d'autres analyses par fois érés imquietes du poids dénéral de la nobotisation, de l'Algorithmie ou plus généralement de la mécanisation, spécifiquement au sein des économies industrialisées et concernant le chême du chamage technocque en particulier. Pour étudier plus généralement les nefations entre pro apés technique et Dévelopmement économique et d'apparaît d'abord mécessaire de phoposer des actis de définition de ces deux motions incherchant d'hendre en compte l'ensemble des déterminants qu'ils impliquent dans uma horsanchive la sons

une perspective large.
Par progrès technique, an peut entendre l'ensemble des conséquences économiques d'un développe. 4.1.1?

Concours section : CAPES EXTERNE SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALE

Epreuve matière

COMPOSITION

N° Anonymat

CONSIGNES

A000456266

Nombre de pages : 12

18/20

Epreuve : 10	Matière :	Session :
--------------	-----------	-----------

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
 Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.

 N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon. ment technique et technologique se manifestant, a l'image de Schumbeten pardes immovations de Moduit ta mication on Concertion ou Le Moare's technique & commisse au dévelogrement d'outits industriels mais neut engloses on earnisation du travail où la mise en oeur mouveaux Moduits of l'extensian à de mouveaux manches Par dévelopment économique, on peut Moposen divenses Mnoches en lienlavec l'accent mis son diven mais qui doivent en tous les cas être no inques de la seule Moissance e conomique Ssance du Produitinterieur Brut Couranne indicateur contral Sammant les Maleurs ajoutées des entreprises et man marchande du Secteur juglic estimée à tra vers ses costs) Ainsi, le develomement economique propose une approche per unidimentionnelle du ecte avec les critiaves Camme es tha valux de Cindice de dévelonnemen a ete Monose temant Comnt l'esnénance de vie Sante. Mesonée non Scotahisation et 20x de ais, Pa discussion relative a ces out empiame les critiques dont megalités

CAPES EXTERNE SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALE Concours section

COMPOSITION Epreuve matière

A000456266 N° Anonymat Nombre de pages : 12

18 / 20

nathimoine du Sein d'un pays donné dant certains considérent poil s'agit d'u critère important en soit de dévelopmement économique. Il apparait que cette définition polysémique du dévelopmement la dinectement conditionnes l'impact

du progrès technique sur celui ci.
Dés loss, à quelles Comditions peut en considé-ner que le progrès technique peut Vrainment être au servi-ce du développement économique?

D'ABond, le progrés technique est amalysé dans la littérature à comamique comme un facteur essentiel de choissance et vine nélation dialectique entre de velophement économique et mogrésitechnique est clainement établie (1). Pour autant, cette helation implique ume requestion liee a' des limites et des nisques impliquant des enjeux de politique écomomique pour que le progrés technique soit véritable-ment au coeur d'un développement économique pour tous (II)

Le progrès technique est d'abord un facteur de Moissance intensive et Schumpleterienne. Pour Choissance intensive, an entend une choissance é conomique à grantité de facteur de production constante (Capital, travail), c'est at dine une croissance tinée par des gains de productivité et man par le volume de facteurs de production (croissance extensibe). R Solowa matérialisé cette idée en 4956 et 4957 ai partir d'une fametian de production macroécon amique dant le production macroécon amique dant le production (Suprosé exogené) est un des facteurs. En dérivant cette fornation, il obtient que le Itaix de choissance d'une écomomie dépend dinectement du taux de crobssance de la productivité 9168ale 6.112

des facteurs Mesunée par ce qu'il sera convenir d'apport le Mésidi de Silow : Ce Nésidu est alors estimé empiriqueMent a prés de 70%, cound bisant alors a comsiderer le Moapes technique comme un facteur fandamental de choissance sans qu'il me soit alors tentel d'en comprendre les déterminants (il l'émede du siel d'innert les théoriciens de la Choissance envoyère). Dans le même temps, le produét technique est perçu au delà de simples pains de modulité comme un outil d'innervation de produits et de monordés (cf. Schumpeter, Bild) et donc d'accès qualitatif à de mouveaux viens de consommation pouvant se démounatiser ensoite par des baisses de prix successives dans des économies en concurrence. Dans la France des 30 glonieuses (Fournastie) par exemple, la comparation de ces deux facteurs (a ains de productivité et accès qualitatif à de mouveaux viens et services) est un facteur important de devent la crés de première mecesité à des couches de plus en et services de première mecesité à des couches de plus en et services de première mecesité à des couches de plus en et services de première mecesité à des couches de plus en et services de production (électricité, samitaines etc).

Dans le même temps la Nechenche des détermimants du mognés technique en lui même pour faine face aux
insuffisantes des premieres anabese de Soloul Visante délailer les relations dialectique qu'il peut exister entre progrés
technique et development économique. A pentir des théores
de la croissance en do gène, le mognés technique est aprehen de comme un mocessos langement lie à le éducation
(Lucas 1988 let aux in Mastructures publiques (Barrio
Lucas 1988 let aux in Mastructures publiques (Barrio
1984) et pouvant génerals des pendements croissants
(Romen 1986). En methant (a cent sur ces de termi
mants du progrés technique qui sont au coeur du dévelopment économistre de mognés technique et le dévelopment économismes peus comment économique s'aprile sur des mécanismes peus comment économique s'aprile sur des mécanismes peus comment economique s'aprile sur des mécanismes peus comment econoedu cation etc) rémenant des cencles vertueux. Dans
le même temps, il apronait éga lement que l'outil
de politique é comanuque est essentiel pour ali7.112.

menter cette dynamique dialectique qui sein des écomomies alobalisées. Ainsi, les analyses de Commence intenMatianal fant Mogressi verment apparaitre que les avantages (Comparatifs (Ricano 1817) construisant les Spécialisations des Mays Sont très largement Construits et que les politiques économiques Jouent un policient en l'ottant pour orienter les avantages, motamment en l'intervenant pour pro mouvoirsales à gramiques de croisSance endogène. Au de la d'une approche par dotatians pactarielles "Rénitées du Modelle de Stolper SamuelSan et bondammant certains pays peu dotés en capital à une spécialisation générant une déapadation des termes de l'échange, on peu-donne concevoir des possibilités de dévelopmement vives impulsée et ou "encouragées parides impastructures publiques et la gestion de certaines externaeités (Santé éducation) au note ma jeur clans les dynamiques économiques de dévelopmement.

Ces diverses approches de la littérature écomomique insistent danc sur l'importance du vien entre proprés technique et cholssame d'une pant, et la relation d'altertique entre proprés technique et dévelopment écomo mique dell'hutre? Nous proposons d'étudien icilés l'isques que l'am peut ceremont appréhendes lorsque les consectement echnique ren termes d'Ailbeation, d'incitations et d'inégalités écomomiques me sont pas correctement pris en change.

×

D'Alord, le proprès technique peutêtre au service d'une choissance dant nien me earantse qu'elle soit néellement aémératrice de déveloprement économique. Ainsi, la santé ou l'éducation précedemment cités par exemple repletent avant tout des éxternalités positives du me revent être entienement génées par des mécanismes marchands sous peine de sous pro- .8.11.2.

CAPES EXTERNE SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALE Concours section

Epreuve matière

COMPOSITION

N° Anonymat

A000456266

12 Nombre de pages :

18/20

Epreuve :	101	Matière : 04 50	Session:
-----------	-----	-----------------	----------

Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.

 Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance. CONSIGNES

- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

duction ou de ma vuaise allo cation can les merices Mives de ces activités différent Pangement dans te domaine médical nan (b) que le Mognés technique alités somt les nandemiaves mais a Limancement Soutiens en matière médicate par

Dechenche et de promotion du progrés technique sun contains secteurs à cémerices sociaux N , el alhanait génér les externalités mégatives d'emploi emme technique est un Pacteur important has exemple of im négliave. Cause Moductivité du Mavai avenemen le contexte it Consequences du Moores reparatre à de mobbeaux

Concours section : CAPES EXTERNE SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALE

Epreuve matière : COMPOSITION

N° Anonymat : A000456266 Nombre de pages : 12

18 / 20

a déversé l'offre de thavailluers de Mouveaux Secteurs écomomiques (dantilles services dans une logique de tentioni-Sation choissante). Ce remdant, Si l'hypothèse de châma ge technologique systématique revtêtre nemis en cause, il n'en reste pas moins que le progrés technique implique des problématiques normatives et redistributives.

Sun leplan mormatif d'abard, an peut émethe de lassibles néserves sur l'interêt d'un tel déversement pour répandre à de nouveaux besoins dont la littérature sociologique et certains ouvrages é comamiques (par exemple de mouvel état industriel de s' K Galbraith) ant mantré qu'ils ravaient et ne l'engement construits par le susteme l'apitaliste lui même : le la est d'autant plus urai ordins un contexte environnemental insertain. Et préconant où la logique de croissance pour la croissance est de plus en plus nemise en cause. Sur le plan ne distributif, Acemogli (2004) à confirmé par une analyse empirique un proprés tealinque l'argement biaisé en la défaveur des moins qualifiés pour les quels la substitution du capital au travail est la plus in tense. Les nisques d'acondissement des inégalités de ne venus primaines sant danc importants. Em outre, le châmage a toujours un cost sond l'important et necessite des a compagnements a' la reconversion qu'il est essentiel de riemaine en compagnements a' la reconversion qu'il est essentiel de riemaine en compagnements a'

Cela mous armeme plus gémenalement à Mous internoaen sur les modalités de mise en oeuvre d'un Mogrés térmique veritablement au service du dévelognement écomamique dans toutes ses dinnensions à thavers la trobte matique qui nious apparaît essentielle de redistribution des galms de productivité, soit directement dans le partage de la Valeur à joutée au sein 12.112.

de l'entreprise, Soit à partir des transferts sociaux (Mécan ismes de redistribution). Lés solutions oliverses revuent être envisagées (taxation du carital se substituent au travail, Politique de formation favorisant les reconversions, prise en compte des coûts Sociaux des licencier ments etc), l'essentiel étant de tenir compte des externatives mégatives potentielles du proopés technique sur l'emploi des moins qualifiés en particulier. Une autre voie s'illustre dans le choix d'une réduction du temps de travail d'année d'année de choix d'une réduction du temps de S'illustre dans le Broix d'une réduction du temps de travail alant il a pranait qu'elle est paible en tendance langue em comparaisam des gains ab productivité réalisés. Pu dela d'une satisfaction toujours raissante de mouveaux desoins matériels, le progres technique peut ainsi également continibuer au détachement face à containes pratiques de consommation pour se concentrer sun d'autres formes de paraoissement (intellectuel, spinituel, spartif, Associalifété) qui revuent également relèver d'un forme de Dévelopmement dans un sens extensif. C'est ainsi que JH keynes en 1930 dans sa cettre à mos petits enfants, considérait qu'il serait possible à l'horizan 20 Bo de me travailler qu'une quin raine d'heunes par sem aime en lien direct avec le progrès technique.

Aux termes de cette amacyse, il apparait que le proapés technique est un outil de gaims de productivité et d'improvation au cœun des mécarnismes de moissance économique et en relation olialectique avec certaines mesures du dévels prement (improstructures, éducation etc). Mais il est facteur de risques à exterma-lités générant une mauvaise allocation des efforts pour le promouvoir dans certains secteurs, et extermalités mégatives mon prise en compte dans la substitution du capital au travail par exemple. Il genère 18.1.12.

en outre des enjeux redistrieuties majeurs dans des économies ou les inégalités patrimatriales et de revenus sais acoroissent (cf. Thiretty dans le Cas de la Frantinalement; il Mous apparaît que le proprés tearnique est avant tout un outil dont nien me garantie qu'il sois véritablement au service d'un dévelopment à comamique s'il m'est pas oriente, a compagné et encudre par l'action l'utilique.	or me).
	-
	_
	-
	-
	-
	-
1911	9

III – Exploitation d'un dossier documentaire

Sujet de dossier : « Nature et enjeux des rapports sociaux au sein des organisations »

3.1. Les résultats : distribution des notes

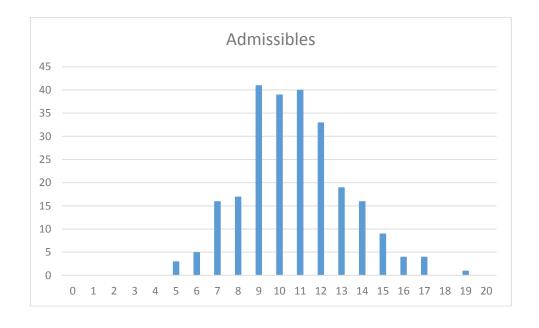
3.1.1. CAPES

Cette année, le jury a corrigé 680 copies (747 l'an dernier), dont 8 blanches. 18 copies ont obtenu la note de 15/20 au moins (24 l'an dernier; dont une la note de 19/20). A l'autre extrême, 249 copies ont obtenu la note de 5/20 ou moins; et 3 d'entre elles ont permis à leur auteur d'accéder à l'admissibilité, grâce à une meilleure prestation en composition (on rappelle que la barre d'admissibilité était à 17/40 cette année). A noter aussi qu'un seul candidat ayant obtenu 12/20 à cette épreuve ne figure pas parmi les 247 admissibles...

La répartition des notes est la suivante :

Note	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Présents	5	40	51	52	44	57	75	65	53	59	49	43
Admissibles	0	0	0	0	0	3	5	16	17	41	39	40
Note	12	13	14	15	16	17	18	19	20	absents	Blanches	Total
Présents	34	19	16	9	4	4	0	1	0	1172	8	1860
Admissibles	33	19	16	9	4	4	0	1	0	0	0	247

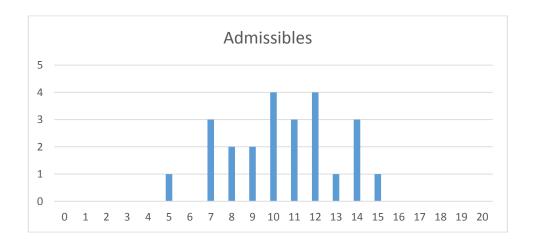
La moyenne générale des notes des présents s'établit à 6,98/20 (contre 7,12/20 l'an dernier) et la moyenne générale des admissibles à 10,71/20 (contre 11,41 l'an dernier).



3.1.2. CAFEP

105 candidats sur les 313 inscrits ont participé à cette seconde épreuve du concours. Un candidat a obtenu 15/20, alors que 51 ont eu la note de 5 ou moins. Un candidat ayant eu 5/20 à cette épreuve a été admissible (on rappelle que la barre d'admissibilité était à 16/40 cette année au CAFEP). La moyenne des présents était de 6,01/20 (contre 5,77/20 l'an passé) et celle des 24 admissibles de 10,46/20 (contre 10,18/20 l'an passé).

Note	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Présents	2	5	12	13	4	15	5	14	6	9	4	3
Admissibles	0	0	0	0	0	1	0	3	2	2	4	3
Note	12	13	14	15	16	17	18	19	20	absents	Blanches	Total
Présents	4	1	3	1	0	0	0	0	0	208	4	313
Admissibles	4	1	3	1	0	0	0	0	0	0	0	24



3.2. Dossier et commentaires généraux sur le choix du sujet et les prestations des candidats

3.2.1. Dossier : « Nature et enjeux des rapports sociaux au sein des organisations »

Comment les rapports sociaux s'organisent-ils au sein de l'entreprise? Hiérarchie, coopération, conflit s'entreprise constitue un mode de coordination des actions par la hiérarchie. On mettra aussi en évidence comment coopération et conflits s'entremêlent dans la production de l'action collective. On mobilisera pour cela les apports de la science économique (économie de la firme) et de la sociologie (mobilisation et logiques d'acteurs).

Il est demandé de construire, à partir du dossier ci-joint comportant 8 documents et pour une classe de première, une séquence pédagogique intégrant obligatoirement des travaux à réaliser par les élèves et une évaluation des acquisitions attendues. La composition du candidat devra s'appuyer sur des connaissances précises en matière de didactique de la discipline scolaire sciences économiques et sociales, notamment en ce qui concerne la conception des dispositifs d'apprentissage et leur évaluation.

Document 1

Le type le plus pur de domination légale est la domination par le moyen de la *direction administrative bureaucratique*. Seul le chef du groupement occupe la position de détenteur du pouvoir soit en vertu d'une appropriation, soit en vertu d'une élection ou d'un successeur désigné. Mais ses attributions de détenteur du pouvoir elles-mêmes constituent des « compétences » légales. La totalité de la direction administrative se compose, dans le type le plus pur, de *fonctionnaires individuels* lesquels,

- 1) personnellement libres, n'obéissent qu'aux devoirs objectifs de leur fonction,
- 2) dans une hiérarchie de la fonction solidement établie,
- 3) avec des compétences de la fonction solidement établies,
- 4) en vertu d'un contrat, donc (en principe) sur le fondement d'une sélection ouverte selon
- 5) la *qualification professionnelle* : dans le cas le plus rationnel, ils sont nommés (non élus) selon une qualification professionnelle révélée par l'examen, attestée par le diplôme ;
- 6) sont payés par des appointements fixes en espèces, la plupart donnant droit à retraite, le cas échéant (en particulier dans les entreprises privées) résiliables de la part des patrons, mais toujours résiliables de la part des fonctionnaires ; ces appointements sont avant tout gradués suivant le rang hiérarchique en même temps que suivant les responsabilités assumées, au demeurant suivant le principe de la « conformité au rang » ;
- 7) traitent leur fonction comme unique ou principale profession;
- 8) voient s'ouvrir à eux une carrière, un « avancement » selon l'ancienneté, ou selon les prestations de service, ou encore selon les deux, avancement dépendant du jugement de leurs supérieurs ;
- 9) travaillent totalement « séparés des moyens d'administration » et sans appropriation de leurs emplois ;
- 10) sont soumis à une discipline stricte et homogène de leur fonction et à un contrôle.

En principe, cette organisation est également applicable - et aussi démontrable historiquement (ne s'approchant plus ou moins du type pur) - aux entreprises économiques de profit, aux entreprises charitables ou à n'importe quelle autre entreprise poursuivant des buts privés idéaux ou matériels.

Source: M. Weber [1995], Economie et société (1921), Plon, pp. 294-295.

• GH SAINT-ANDRÉ Dir.: David KARLE Dir. adjoint: N Dir. des soins: C. ROUZAUD-GAY Responsable RH: L. BIELLE Ingénieur Biomédical: J. CORRE ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION DU CHU DE BORDEAUX d'information Valérie ALTUZARRA Hervé DELENGAIGNE Direction filière mère-enfant, lactariums et petite enfance Dir. des soins : Claire ROUZAUD-GAY GH SUD Dir. : Valérie ARSOUZE-FADAT Dir. adjoint : S. AZOULAI Dir. adjoint : C. RATINEAU Dir. des soins : A. WEIDER Responsable RH. : I. LAPORRE Ingénieur Travaux : Y. GUILLOU Ingénieur Biomédical : V. MORENO ... de la qualité et de la performance Service de l'information médicale (SIM) Pôle santé publique (PSP) Sophie ZAMARON rection de la qualité economique Sophie ZAMARON Jérôme CHARRIEAU erformance et de Florence NEGRE-LE GUILLOU analyse médico- Directions des sites hospitaliers Direction médico-technique ... des soins, du service social et des relations avec les usagers Luc DURAND (Coordonnateur général) Karine CARLETTA Claire ROUZAUD-GAY André WEIDER GH PELLEGRIN Dir. Michel BARON Dir. adjoint V. ASTRUC Dir. adjoint : C. FICHETTO Dir. adjoint : P. HENRY Dir. adjoint : T. THOMAS Dir. adjoint : T. THOMAS Dir. des soins : K. CARLEITA Responsable RH : P. LE PICARD Ingénieur Travaux : A. DEMEURE Ingénieur Biomédical : J. CORRE Direction des soins Luc DURAND Dir.: Frédérique ALBERTONI Relations avec les Direction du mécénat Service social Dir.: Céline ETCHETTO usagers Dir.: David KARLE Achats pharmaceutiques Pôle produits de santé (PPS) Dr Françoise PETITEAU Dr Vincent PHILIP eil environnemental -Yves KOEHRER Alexis JAMET (Ingénieur général) Ingénierie biomédicale Joëlle CORRE Logistiques transversal Sébastien LAFITTE Achats approvisionneme Eric DUBINI **Directrice Générale Adjointe** Stéphanie FAZI-LEBLANC Directeur Général Philippe VIGOUROUX Direction du développement des ressources humaines Julie CAUHAPÉ ... des ressources humaines François SADRAN Direction de la gestion des ressources humaines Pascale LIMOGES Julie RAUDE Direction des affaires juridiques et éthiques Christine RIBEYROLLE-CABANAC Direction de la communication et de la culture Secrétariat général Direction de la stratégie, de la copération et du développement durable Filière médico-sociale Christine RATINEAU Filière cancérologie Filière Franck RAYNAL Mission télésanté Valérie ASTRUC Gaëlle de SURGY ... des affaires médicales et de la recherche clinique Jean-Pierre LERO Direction des affaires recherche clinique et de l'innovation Jonathan BELCASTRO médicales Jean-Pierre LEROY Direction de la Départements Hôpitaux de Bordeaux OHU ... des ressources financières Estelle OUSSAR Service de l'information médicale (SIM) Pôle santé publique (PSP)

Document 2

Source: site internet du Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux [2018].

Document 3

La relation entre ouvriers d'entretien et ouvriers de production se trouve essentiellement conditionnée par l'évènement à l'occasion duquel les deux groupes se trouvent fonctionnellement en rapports étroits, les arrêts de machine. Les arrêts de machine sont inhabituellement fréquents, à cause des difficultés entraînées par le manque d'homogénéité et la variabilité de la matière première. C'est là nous l'avons souligné déjà, le point sensible du système technologique. Mais des problèmes tout à fait comparables sont résolus beaucoup mieux dans d'autres usines en France et dans les mêmes usines à l'étranger, et ils ne sont pas considérés en tout cas comme des problèmes cruciaux alors qu'ils le sont devenus au Monopole.

Pourquoi le système d'organisation du Monopole est-il plus vulnérable sur ce point ? Deux raisons complémentaires semblent responsables d'un tel état de choses. Tout d'abord les arrêts de machines constituent le seul évènement vraiment important qui ne puisse être prédit à l'avance et pour lequel on n'a pas réussi à imposer de règles impersonnelles, impératives. Des règles strictes, il est vrai, gouvernent les conséquences mêmes des arrêts de machines, la redistribution des postes de travail, le rajustement des charges de travail et des rémunérations, mais ces règles ne peuvent pas permettre de déterminer si une panne aura lieu et combien de temps la réparation pourra prendre. Il y a un contraste très grand entre la rigidité des règles qui prescrivent dans le plus petit détail les mesures à prendre et l'incertitude complète qui règne dans le domaine technique.

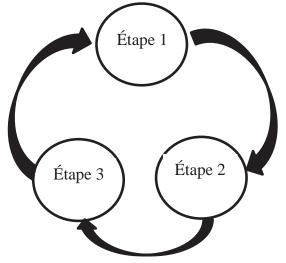
Cette particularité de l'organisation technique se double d'une particularité de l'organisation humaine qui est à l'origine de la seconde raison. Les seules personnes qui peuvent traiter sérieusement et avec compétence de cet évènement crucial que constituent les arrêts de machine, sont les ouvriers d'entretien. Personne dans l'atelier ne peut les contrôler réellement, car personne n'est suffisamment compétent à cet égard. On est obligé de s'en remettre à eux totalement. En outre, au lieu d'avoir affaire à un service relativement abstrait, ouvriers et chefs d'atelier ont en face d'eux des individus responsables individuellement. Nous découvrons là un second contraste entre le caractère abstrait et impersonnel de l'organisation et la responsabilité individuelle des ouvriers d'entretien.

Source: M. Crozier [1971], Le phénomène bureaucratique (1963), Seuil, pp.130-131.

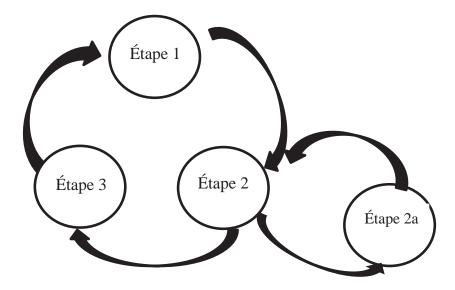
Document 4

Figure : Apprentissage en boucle simple et en boucle double

L'apprentissage en boucle simple consiste en la capacité de découvrir et de corriger une erreur par rapport à un ensemble de normes de fonctionnement donné.



L'apprentissage en double boucle consiste à pouvoir jeter « un double regard » à la situation en remettant en question la pertinence des normes de fonctionnement.



- 1 = opérations de perception, d'exploration et de surveillance de l'environnement.
- 2 = comparaison de l'information ainsi obtenue et des normes de fonctionnement.
- 2a = opération de remise en question du bien-fondé des normes de fonctionnement.
- 3 = opération de prise de mesures adéquates.

Source: G. Morgan [2002], *Images de l'organisation* (1999), Chapitre 4: vers l'auto-organisation, De Boeck, p. 83.

Document 5

L'analyse que nous avons présentée de la régulation et de la constitution de l'acteur collectif ne peut-elle être considérée comme un retour pur et simple à Durkheim? C'est évidemment vrai, pour une idée directrice : non seulement les règles sont propres à la vie sociale, mais elles sont d'origine collective, elles tirent leur caractère contraignant du fait qu'elles sont les conditions de constitution d'une collectivité. En ce sens, nous sommes extrêmement proches de l'affirmation d'une conscience collective d'où émane l'obligation morale, caractéristique du social.

Les différences sont cependant tout aussi évidentes :

1° Ce qui nous semble définir un groupe social, ce n'est pas le fait d'être ensemble, la collectivité dont émaneraient ensuite, comme d'une réalité transcendante, les règles particulières à un domaine. C'est au contraire une finalité, une intention, une orientation d'actes, ce que nous avons appelé un projet. Une communauté n'est pas faite de simples voisins mais d'associés dans une entreprise sociale. Les règles sociales en vigueur dans un groupe ne sont pas particulières parce que la force générale de la contrainte sociale s'appliquerait à un problème particulier, mais parce qu'elles sont liées à un projet particulier.

2° C'est pourquoi la première réalité sociale nous paraît être non la société, et la collectivité sous forme générale, mais l'acteur collectif. Il n'y en a donc pas un seul, mais beaucoup, autant que d'actions collectives (potentiellement : autant que de formes et d'orientations que peut prendre une action collective). Ces différents acteurs collectifs se combinent toujours de quelque manière, ne serait-ce que parce que ce sont les mêmes individus ou, en partie, les mêmes qui croient et qui produisent, qui s'allient dans un système de parenté ou qui se classent et défendent leur rang, et parce qu'un certain nombre de ces individus sont réunis en un même lieu et sous une même autorité politique. Cet ensemble social mérite étude, et aussi l'effort que fait toute société pour le rendre plus cohérent ou, en tout cas, pour éviter qu'il n'explose. Mais le point de départ de l'analyse n'est pas la société, c'est la pluralité des acteurs collectifs.

3° Enfin, puisque ces acteurs produisent chacun leur régulation, la rencontre des acteurs ou leur vie en commun est aussi la rencontre de deux ou plusieurs systèmes de règles. Et ce qui règle leurs relations est le résultat d'un procès complexe de décision : accommodation ou conflit, négociation ou arbitrage, accord ou domination. Réciproquement, tout système social voit sans cesse naître en son sein, par différenciation, de nouveaux acteurs collectifs. Dans la mesure où existe une régulation commune, elle est le produit de tous ces procès sociaux, et non pas le résultat tout naturel de la cohérence d'une conscience collective transcendante.

Source : J.D. Reynaud [2000], Les règles du jeu, l'action collective et la régulation sociale (1997), Armand Colin, pp. 96-97.

Document 6

[Or] la plupart des sociologues du travail s'aperçurent, par la suite, que les membres du personnel raisonnaient tout autant en termes d'efficacité que les membres de la direction, qu'ils cherchaient l'efficacité dans leurs tâches quotidiennes, que rien ne leur répugnait davantage que de travailler de manière inconséquente sur de mauvais outils et qu'ils souhaitaient les moderniser. Mais ils raisonnaient à partir de leurs propres contraintes et se plaignaient que celles-ci ne soient pas prises en compte par ceux qui leur imposaient les nouveaux outils. De même, le système technique est-il pensé comme imposant des contraintes au système social, celui des relations entre personnes, mais la réciproque n'est que rarement envisagée. Le système technique est toujours, ou presque, pensé indépendamment du système social. Le résultat est que celui-ci résiste, et que de nombreux outils techniques ou bien n'ont pas abouti après avoir coûté des fortunes, ou bien ont mis beaucoup plus de temps que prévu à entrer en application. Les exemples de dysfonctionnement sont légion.

Comment les logiques, nées dans l'action, interfèrent-elles avec les fondements de la personnalité des acteurs, avec l'identité et la reconnaissance de soi qui sont une des clés de compréhension des actions ? C'est pour en rendre compte qu'avec mon collègue Gilles Herreros, nous avons développé le concept de logiques d'action. D'origine relativement ancienne, le terme est d'un usage fréquent aujourd'hui, car il correspond au constat souvent exprimé de la fin de la seule logique productiviste et économiste dans le monde de la production industrielle et tertiaire. S'il n'y a pas que la logique technico-économiste à l'œuvre, quel concept inventer pour rendre compte de ces nouvelles formes de rationalisation? Le concept de logiques d'action permet de sauvegarder l'idée de logique, donc de rationalité, à l'œuvre dans le monde de la production. Mais il en admet une pluralité. L'expression « logiques » au pluriel signifie que ces choix ne sont pas dictés seulement par des limitations de rationalités ou par des jeux de pouvoir ou la construction de compromis. Les jeux d'acteurs et leurs enjeux ne sont pas compréhensibles sans référence aux logiques portées par ces acteurs. Parler de logiques d'action, c'est donner ses lettres de créance à l'analyse stratégique mais en même temps nuancer son apparence trop conflictuelle ou trop orientée par la conquête du pouvoir. C'est aussi rompre définitivement avec le déterminisme utilitaire technico-économiste.

Source: P. Bernoux [2010], Sociologie du changement (2004), Seuil, pp. 309-311.

Document 7

Évolution des critères d'attribution des augmentations individualisées entre 2004 et 2010

ees En % d'établissements

Part des établissements pour lesquels ce critère a été retenu pour le choix de salariés bénéficiant d'augmentations individualisées (ou de promotions)	2004	2010
L'Intensité des efforts dans le travail	82,8	78,0
L'implication dans les objectifs de l'entreprise	71,7	75,8
La contribution au fonctionnement de l'équipe	72,6	72,7
La capacité de répondre à des sollicitations imprévues	72,6	71,6
La réalisation d'objectifs individuels précis fixés à l'avance	50,5	53,4
Le non-absentéisme	45,8	44,4
L'andenneté	23,7	27,3
Autre critère	15,4	20,4

Lecture : en 2010, 78 % des représentants de la direction déclarent que l'intensité des efforts dans le travail est un critère retenu pour le choix de salariés bénéfidant d'augmentations individualisées.

Champ : établissements de 20 salariés ou plus du secteur marchand non agricole ayant accordé des augmentations individualisées.

Source: DARES Analyses [2014], n° 92,

D. Demailly, F. Toutlemonde, Les pratiques salariales des entreprises.

Document 8

Un dispositif, trois opérations

Un compromis est un *dispositif* (soit un ensemble d'éléments agencés en vue d'une fin, cette finalité étant une décision collective à construire, dont les modalités ont été fixées d'un commun accord) combinant trois opérations, *articulées*:

- une *opération de production*. C'est ce que William Zartman nomme la « formule générale d'accord », soit le cadre politique de l'accord, construit avant d'en définir les détails d'implantation et ne résultant plus, à ce stade, d'un marchandage. Il s'agit, lors de cette séquence (succédant à une première, que Zartman nomme le « diagnostic »), d'identifier les items qui font l'objet d'une discussion et ceux qui en sont exclus ; de délimiter la zone des aménagements possibles ; enfin, d'inventer une formule globale, appropriée, au sein de laquelle les concessions de chacun prendront alors sens et place ;
- une *opération de cession et d'abandon* réciproque (de droit sur des biens, ou de prétentions à propos des règles). C'est une procédure de renoncement : les protagonistes, tour à tour, réduisent la liste et l'ampleur de leurs prétentions, selon un taux d'échange se définissant au cours même de ce processus de cession et orienté par une visée stratégique (éviter la perte si l'affrontement persiste ; maintenir la relation sociale ; bénéficier des fruits de la coopération que celle-ci induit) ;
- enfin une *opération de jugement* (sur ces prétentions, sur cette formule). Les protagonistes évaluent alors le montant de leurs gains, de leurs pertes, ainsi que le surplus à se partager. Cette évaluation est contextuelle et culturellement orientée.

Source: C. Thuderoz [2015], Petit traité du compromis, PUF, pp. 75-76.

3.2.2. Commentaires généraux

Cette seconde épreuve de l'admissibilité reste difficile, elle requiert de nombreuses qualités à concilier en un temps restreint : esprit de synthèse (découvrir les documents et envisager leurs possibles utilisations), réalisme pédagogique et innovation didactique, rigueur et pertinence de la démarche, maîtrise des connaissances relatives à la thématique, ainsi que rapidité d'exécution.

Aussi exige-t-elle une sérieuse préparation car les objectifs scientifiques et pédagogiques qui la caractérisent restent élevés : les candidats qui ne connaissent pas bien le programme, qui n'ont pas une formation scientifique disciplinaire suffisante, qui n'ont pas préparé la dimension pédagogique de cette épreuve, ne parviennent pas à satisfaire les attentes du jury.

Le jury rappelle qu'il n'attend aucune forme préétablie de « modèle ». Cependant, l'exploitation du dossier documentaire implique des attentes incontournables : ainsi une dissertation structurée sur la base d'un seul plan détaillé ne saurait convenir et une approche formaliste conduit inévitablement à une copie décevante. Bien sûr, <u>le respect des règles de syntaxe et d'orthographe est une nécessité</u> dont un futur enseignant ne saurait s'affranchir, et trop rares sont les copies irréprochables en la matière.

La qualité primordiale à développer au cours de la préparation spécifique à cette épreuve est la pertinence des choix effectués par le candidat à partir du dossier fourni. Ainsi, le jury a particulièrement été attentif au respect des trois points suivants :

- La première attente consiste dans la qualité de la séquence pédagogique. Certes les candidats ont dorénavant connaissance du champ du programme concerné. Le jury rappelle qu'il s'agit de s'en servir comme point d'appui et cadrage pour, à l'aide des documents, bâtir une séquence problématisée; trop de candidats comprenant mal la nécessaire référence au programme se contentent d'un plan formel. Il convient d'inscrire la séquence dans les indications complémentaires; la bonne connaissance du programme permet ainsi de faire apparaître les objectifs adaptés au dossier, de distinguer ceux liés aux savoirs de ceux de savoir-faire, facilitant la construction de la séquence. La référence au préambule peut s'avérer judicieuse pour signifier l'esprit de l'enseignement, notamment à propos de la sensibilisation. Nous invitons les candidats à porter attention à la place et au contenu de la sensibilisation dans la séquence pédagogique proposée. Elle doit permettre de comprendre la démarche pédagogique du candidat, la pertinence du plan au regard de la problématique. Elle questionnera les représentations des élèves. Elle pourra tirer profit de l'exploitation d'un document du dossier. Nous suggérons aux candidats de porter attention aux préreguis et à leur articulation avec le contenu de la séquence. Enfin, les notions à maîtriser doivent faire l'objet d'une définition rigoureuse ;
- La deuxième attente porte sur la <u>bonne exploitation des documents</u>. Le jury, dans son corrigé (voir ci-après), fournit un tableau récapitulatif d'analyse des documents considérés comme un élément d'aide pour les futurs candidats dans leur préparation ; cependant, il n'est pas nécessaire de le faire figurer sur la copie, à moins que le plan de séquence y fasse explicitement référence. Tous les documents sont à utiliser par le professeur, pour une exploitation par les élèves ou pour la construction de la séquence.

Utiliser un document, cela ne signifie pas seulement y faire référence dans une évaluation, *a fortiori* s'il est assez difficile ou s'il n'y a pas de corrigé.

Exploiter un document, ce n'est pas le recopier, ni le paraphraser. Au contraire, il s'agira de justifier son emploi dans le cadre de la progression de la séquence au regard des objectifs annoncés, de rendre explicite le travail avec le document de façon à donner le sens de son apport pour la séquence :

- o en sélectionner des passages qui demanderont à être justifiés de façon rigoureuse ;
- o lier les documents entre eux appuie l'argumentation;
- o l'ordre de leur mobilisation a du sens ;
- o valoriser les documents avec des connaissances appropriées et associées ;
- o proposer un questionnement progressif adapté au niveau des élèves, y assortir des réponses attendues.

Procéder ainsi montre la prise en compte de la dimension pédagogique de cette épreuve et agit comme révélateur des compétences professionnelles du futur enseignant ;

- La troisième attente porte sur la qualité des travaux à réaliser par les élèves.

La plupart des candidats présente comme démarche pédagogique <u>un cours dialogué</u>. Outre le fait que dans ce cas, il est difficile de répondre précisément à l'objectif de l'épreuve spécifié en préambule (« intégrant obligatoirement des travaux à réaliser par les élèves »), il importe que le candidat porte attention aux points suivants :

- o la formulation des questions;
- o leur progressivité;
- o le vocabulaire employé par le candidat est-il approprié au niveau des élèves ?
- o l'articulation des questions / réponses avec les objectifs annoncés du cours donnent lieu à une synthèse, conçue avec les élèves, importante pour la trace écrite du cours.

Le candidat devra donc proposer au cours de la séquence des <u>mises en activité des élèves</u>. Leur diversité sera valorisée. Il importe que ce choix soit justifié. La nature de la consigne est un gage important de la pertinence de l'activité proposée. Un extrait de document peut servir de support à une mise en activité des élèves. Il est très important de veiller au bon positionnement des activités dans la séquence (sensibilisation/évaluations de formes multiples), à leur adaptation au niveau d'enseignement, à leur articulation aux documents du dossier. Leurs modalités doivent être précisées, leurs choix justifiés et des éléments de corrigé proposés.

L'évaluation de l'élève est une composante de sa mise en activité. Les modalités des travaux d'évaluation doivent être précisées, leurs choix justifiés et des éléments de corrigé proposés. Les évaluations sommatives doivent être conformes aux objectifs pédagogiques de la séquence. Le jury alerte les futurs candidats sur la nécessité impérative de bien connaître les épreuves du baccalauréat (dont nombre de copies n'ont qu'une idée très approximative). Les candidats sont invités à varier les formes d'évaluation de façon à mettre l'évaluation au service des apprentissages. Ainsi des évaluations formatives peuvent être proposées en complément d'évaluations diagnostiques. Un travail sur la trace écrite du cours peut constituer une évaluation formative.

Le jury fonde donc son évaluation de l'exploitation d'un dossier documentaire à partir des critères suivants :

- une séquence problématisée et structurée, inscrite nécessairement dans le double cadre du programme et du dossier ;
- l'utilisation du dossier peut prendre différentes formes, sur l'ensemble de la copie ;
- le candidat doit montrer la compréhension des documents, les liens qu'ils entretiennent et leur intégration dans l'argumentation (y compris la mise en activité des élèves et leur évaluation) ;
- la variété des activités proposées, leur progressivité, leur adaptation au niveau concerné, leur pertinence au regard du sujet et de la problématique suivie ;
- la qualité et la cohérence des réponses ;
- des évaluations diversifiées et pertinentes, bien positionnées dans la séquence, au service des apprentissages. Le jury conseille aux candidats de porter attention à l'opportunité d'une évaluation de type baccalauréat, conforme aux instructions officielles, avec des éléments de corrigé rigoureux.

Voici <u>la grille d'évaluation</u> que le jury a appliquée pour l'évaluation de cette épreuve à la session 2019.

Eléments à évaluer	Barème indicatifs	attentes		
Séquence pédagogique	8 points	Accepter une grande liberté de présentation de la séquence Etant donné la nature du dossier documentaire un candidat qui ne mobiliserait que l'approche sociologique ne sera pas pénalisé. Pour une note au moins de 4/8 • séquence structurée s'inscrivant dans le cadre du programme et du dossier O Un plan de cours clair, visible O Un plan de séquence calé sur les IC est accepté • séquence distinguant les phases de sensibilisation et d'analyse conformément au préambule	Bonus Importance d'une introduction pédagogique: situer la séquence dans la progression, préciser la durée de la séquence, présenter des objectifs adaptés au dossier, au référentiel; apport de la notion de conflit mise en valeur du regard croisé avec l'apport de la mobilisation de l'approche économique en rapport avec d'autres thèmes du programme Malus réciter le programme digressions relatives aux sciences de l'éducation absences de connaissances, connaissances erronées	
Utilisation du dossier	5 points	Elle peut prendre différentes formes et s'apprécie sur l'ensemble de la copie (construction de la séquence, évaluation des élèves) Pour une note au moins de 3/5 Compréhension minimale des documents	Bonus un document jugé trop difficile pour les élèves peut être utile au professeur et un extrait peut servir de base à une mise en activité cf Documents 4, 5, 6 mobilisation de connaissances : dimension économique du regard croisé usage d'un document extérieur au dossier Malus La mise à l'écart d'un document sans justification La simple référence à un document est insuffisante si celuici ne fait pas l'objet d'un traitement plus approfondi dans le reste de la copie	
Mise en activité des élèves	5 points	 formulation progressivité adaptation au niveau des élèves pertinence 	diversité des mises en activité choix mise en activité justifié relier la mise en activité à un support documentaire positionnement pertinent de l'activité dans la séquence (sensibilisation, évaluations) activité hors dossier Malus énoncer des intentions des propositions d'activités inadaptées ou imprécises questions mal formulées ou encore mal adaptées au déroulement de la séquence	
Evaluation	2 points	 diversité des formes d'évaluation dont évaluation type bac réponses (à contextualiser – peuvent se situer dans le tableau d'analyse du dossier, dans une synthèse de cours) 	des évaluations bien positionnées dans la séquence, au service des apprentissages (formative, diagnostique, sommative) bien connaître les épreuves du bac Malus O point s'il y en a pas 1 point si évaluation en décalage par rapport aux instructions officielles ou au reste de la séquence ou au niveau des élèves	

Enfin, le jury a retrouvé, cette année encore, un certain nombre de <u>défauts</u> qu'il convient d'éviter.

• d'ordre général

- repérer le regard croisé est judicieux mais il faut aussi en déduire des implications. Certaines copies l'ont traité comme si ce n'était pas un regard croisé ; la dimension économique est très peu présente. Certaines copies oublient l'entreprise au fil du cours ;
- il est difficile pour les candidats de savoir ce qu'il faut justifier et ne pas justifier. Dire ce que le professeur fait n'est pas suffisant, il faut dire pourquoi il le fait ;
 - problème de gestion du temps.

• à propos de l'introduction pédagogique

- pour de trop nombreux candidats, l'introduction pédagogique représente $\frac{1}{2}$ de la copie. Conseil : réduire l'introduction pédagogique pour avoir plus de temps pour construire une séquence plus dense et cohérente ;
- une simple récitation du programme ne présente aucun intérêt. Il vaut mieux sélectionner quelques points judicieusement choisis ;
 - les candidats ne distinguent pas les pré-acquis des prérequis ;
- la présentation des documents dans un tableau est inutile s'il y a uniquement le titre, l'auteur, l'idée principale ;
- il convient de donner le sens du plan avec des titres significatifs et faire une problématique qui ne peut se réduire à la question du dossier.

• à propos de l'exploitation du dossier

- le candidat est invité à s'interroger sur l'enjeu didactique de l'emploi de tel ou tel document. Il aurait fallu faire un travail en amont pour présenter les enjeux de certains documents du dossier et les rendre accessibles aux élèves.

• à propos de la mise en activité des élèves

- si le candidat propose un travail en groupe, il faut qu'il en justifie l'intérêt. Le travail en îlot n'est pas toujours pertinent et doit toujours être justifié notamment pour la prise en compte de l'hétérogénéité des élèves ;
- de nombreuses évaluations sommatives sont proposées sans corrigé ; nous invitons les candidats à interroger le statut de la correction ;
- il ressort de nombreuses copies la confusion entre le cours dialogué et la mise en activité des élèves.

• à propos de la construction de la séquence

- nous avons valorisé les références faites par le candidat à la trace écrite, aux apports du professeur en complément des informations du dossier documentaire ;
- cependant, il faut davantage donner du sens à la séquence, un fil conducteur, rendre la copie plus fluide, faire des transitions entre les activités ;
- il importe que le candidat apporte des réponses aux questions posées dans le cadre du cours dialogué présenté.

Au final, pour réussir cette épreuve, le jury <u>propose quelques conseils à suivre pour réaliser une bonne copie :</u>

Eléments à évaluer	A faire	A ne pas faire
Séquence pédagogique	 importance d'une introduction pédagogique: situer la séquence dans la progression, préciser la durée de la séquence, présenter des objectifs adaptés au dossier, au référentiel; explicitation de la problématique, des indications complémentaires; porter attention à l'existence d'un fil conducteur; plan distinguant les phases de sensibilisation /analyse; pour l'argumentation, proposer des synthèses partielles, à mettre en rapport avec la trace écrite du cours et avec les activités proposées aux élèves, synthèses qui peuvent prendre des formes diverses. 	 récitation du programme; digressions relatives aux sciences de l'éducation; absence de connaissances ou connaissances erronées; oubli d'une partie du dossier; l'épreuve n'est pas une dissertation.
Utilisation du dossier	utilisation pertinente des documents : en rapport avec la problématique, didactisation des documents, mise en perspective.	 paraphrase des documents; réserver un document à l'évaluation alors que sa compréhension par l'élève demanderait la médiation du professeur.
Mise en activité des élèves dont l'évaluation	 des évaluations bien positionnées dans la séquence, au service des apprentissages; l'évaluation doit porter sur ce qui a été traité en cours. 	 énoncer des intentions; des propositions d'activités inadaptées ou imprécises; des questions mal formulées ou encore mal adaptées au déroulement de la séquence.
La forme du devoir	 pas de verbiage inutile. Ex : le professeur circule pour voir ce que font les élèves porter attention à la césure entre les lignes ; problème en bout de ligne : l', n'; soin porté à la copie : problème de ratures 	

Avec la mise en place progressive des nouveaux programmes dans le cadre de la réforme du bac 2021, le champ des épreuves de sciences économiques et sociales pour la session 2020 est défini ainsi : les nouveaux programmes de seconde et de première, le programme actuel de terminale et les programmes des enseignements de spécialité (économie approfondie et sciences sociales et politiques).

3.3. Proposition de corrigé

Sujet : « Nature et enjeux des rapports sociaux au sein des organisations »

Positionnement du sujet :

I - Dossier de documents :

Le document présente la direction administrative bureaucratique comme le type le plus pur de domination légale. Dans les pages précédentes, **Max Weber** a distingué trois types de domination légitime : la domination charismatique, la domination traditionnelle et la domination légale.

Document 1

La domination légale revêt un caractère rationnel reposant sur la croyance en la légalité des règlements et du droit des supérieurs à donner des directives. L'organisation est hiérarchique : « le chef, seul détenteur du pouvoir », « la soumission à un contrôle », « le jugement des supérieurs » (on relèvera ce terme) ; les fonctions sont distribuées sur la base de compétences et de qualifications, y compris pour le chef ; l'obéissance est celle de la règle ; les salaires et avancements sont déterminés par des règles. L'individu s'efface derrière l'organisation, la structure rationnelle et légale apparaît comme le moyen de l'efficacité de l'institution.

La direction administrative est susceptible d'application universelle : administrations publiques mais aussi entreprises et associations. Elle est d'autant plus nécessaire que la taille de l'institution est grande, elle est donc promise à se diffuser.

Le document présente l'organigramme d'un centre hospitalier universitaire, en écho à Weber, qui donne comme exemple d'institutions susceptibles d'adopter une organisation administrative bureaucratique, les hôpitaux comme les cliniques privées.

Le CHU de Bordeaux est un établissement de grande envergure, la complexité de son fonctionnement requiert une direction bureaucratique rationnelle de manière à remplir son rôle avec efficacité.

Document 2

Le graphique permet de visualiser une organisation pyramidale avec à sa tête un directeur ; une spécialisation par fonction, le département des ressources financières ou celui des affaires médicales et de la recherche clinique mais aussi des compétences transversales avec une équipe auprès de la Direction générale pour la direction de la stratégie, celle de la communication ou la filière télésanté.

L'organisation est hiérarchique, directeur, directeur adjoint, responsable ; elle est aussi géographique, un responsable par site ; elle repose sur des qualifications : des médecins à la tête du département des affaires médicales ou de la direction des soins (même si on peut remarquer que le titre de docteur n'apparaît qu'une fois, pour ne pas afficher la distinction personnel médical / non médecins et ne pas mettre en évidence dans l'organigramme certains rapports de pouvoir) ou des spécialistes en informatique ou en gestion des ressources humaines.

Document 3	Dès 1963, dans <i>Le phénomène bureaucratique</i> , Michel Crozier présente l'organisation du Monopole, la grande organisation industrielle française appartenant à l'Etat, la SEITA et analyse les raisons qui rendent cette organisation vulnérable, notamment dans cet extrait lorsque surviennent des arrêts de machines. Il identifie deux raisons. l'une est d'ordre technique, la réponse aux pannes ne peut être rationnellement organisée du fait de leur imprévisibilité tant en fréquence qu'en gravité; l'autre raison est humaine, les ouvriers d'entretien sont les seuls compétents, personne ne peut les contrôler réellement_« on est donc obligé de s'en remettre à eux totalement ».
	Il existe donc un pouvoir qui n'apparaît pas dans la structure hiérarchique de l'organigramme; on peut distinguer l'organisation formelle et le fonctionnement réel; la distribution du pouvoir tient aussi à l'existence de « zones d'incertitude » identifiées par Crozier et Friedberg: « Une situation organisationnelle donnée ne contraint jamais totalement un acteur » dans L'acteur et le système(1973).
	Le document compare l'apprentissage en boucle simple et celui en boucle double ; celui-ci permet un « double regard », l'étape 2a consistant à évaluer la pertinence des normes de fonctionnement et donc à questionner ces règles ; soit une illustration simple de la notion d'organisation apprenante mobilisant des capacités d'innovation internes pour mieux répondre à ses objectifs ; on peut faire référence à la théorie de l'autopoïèse.
Document 4	Pour explorer la complexité des organisations, Gareth Morgan a multiplié les angles d'approche et proposé plusieurs métaphores ou images de l'organisation d'où le néologisme d' <i>imaginisation</i> . On peut citer l'organisation comme machine, des rouages agencés rationnellement comme dans l'OST ou l'organisation comme cerveau, on retrouve l'idée d'une organisation apprenante comme dans les cercles de qualité ou le Kaizen japonais.
	J.D. Reynaud insiste sur l'importance de la production de règles, sur leur rôle dans la structuration du jeu des acteurs. « La règle est un principe organisateur » donc elle oriente l'action des individus. Les systèmes sociaux reposent sur des règles envisagées comme des contraintes qui rendent l'action collective possible.
Document 5	Si Reynaud fait référence à l'analyse de Durkheim, il s'en distingue aussi : il insiste sur la fonction identitaire des règles. L'acteur social existe dans la mesure où il est source autonome de régulation, où il est producteur de règles. La vie sociale, parce qu'elle met en relation plusieurs acteurs sociaux, est la rencontre de plusieurs systèmes de règles, il n'y a pas de transcendance d'une conscience collective unique et partagée ; l'action collective implique alors coopération, négociation voire conflits pour rendre cohérentes des stratégies en opposition.

Ph. Bernoux développe le concept de « logiques d'action » qui implique la pluralité de rationalités. Se confrontent dans l'action collective plusieurs stratégies, l'une n'étant pas supérieure aux autres qui seraient de rationalité limitée. La diversité des logiques s'explique par le fait que les acteurs raisonnent à partir de leurs propres contraintes. Document 6 Cette approche permet d'intégrer la pluralité des acteurs, la cohérence de leurs choix et de situer l'action collective et l'organisation dans une perspective coopérative de dialogue et de négociation. Cet extrait rappelle ainsi que les contraintes techniques comme les principes économiques de gestion doivent être questionnés sur leur bien-fondé et leur caractère déterminant (relation avec le document 4). Le document est un tableau issu d'une étude publiée par la **DARES** en 2014. Selon les représentants de la direction, dans les établissements de 20 salariés ou plus du secteur marchand non agricole qui ont procédé à des augmentations individualisées de salaire ou à des promotions, les résultats obtenus par le salarié sont déterminants, bien plus que son ancienneté ou même son assiduité. Le premier critère est l'intensité des efforts dans le travail, qui concerne près de 8 établissements sur 10 même s'il est un peu Document 7 moins cité en 2010 qu'en 2004 ; puis viennent l'implication dans les objectifs de l'entreprise et la contribution au bon fonctionnement de l'équipe ce qui montre l'importance pour une reconnaissance individualisée, de la participation à la réussite du collectif. On peut en déduire qu'avec la crise et des difficultés accrues pour les entreprises, les augmentations de salaire reconnaissent la motivation individuelle à travers l'intensité des efforts au service des projets de l'entreprise. Une mise en relation est possible avec les documents 4 et 6 sur la valorisation de l'acteur au sein d'un collectif. C. Thuderoz caractérise le compromis : il est renoncement. Il faut abandonner certaines prétentions ; il est négociation, il faut confronter des points de vue antagonistes ; il est production, il permet d'élaborer des valeurs communes. On peut dire du compromis qu'il doit être équitable, honorable et efficient. Le compromis en incarnant « une pensée de midi » (Camus : L'homme révolté [1965]) est une modalité pour vivre ensemble ; les conditions de sa production doivent être assurées comme l'égalité d'accès à l'information ou Document 8 l'organisation de discussions et l'examen de différents scénarios. Le soustitre du livre de Thuderoz est l'éloge de la négociation. Il ne faut pas confondre compromis et compromission, acte par lequel on transige avec sa conscience. On peut citer G. Simmel qualifiant le compromis d'« une des plus grandes inventions de l'humanité tant il fait partie des techniques que nous utilisons tout naturellement pour notre vie quotidienne ».

Mais certaines formes d'organisation peuvent le favoriser.

II - Plan de séquence possible

Le dossier documentaire invite à utiliser les apports de la sociologie pour analyser la coordination des actions et la production de l'action collective dans les organisations.

I Une (forme) d'action collective (verticale) rationnellement organisée

- A- Une structure pyramidale et hiérarchique
- 1. La direction administrative bureaucratique, l'analyse de Weber. (doc 1)
- 2. L'organigramme comme représentation de l'organisation et des relations de pouvoir, l'exemple d'un hôpital universitaire. (doc 2)
- B- Les limites de l'organisation bureaucratique
- 1. Le pouvoir de l'acteur, (doc 3) par exemple lors de pannes.
- 2. La participation de l'acteur, (doc 3 et 7) notamment dans un environnement incertain et flexible.

L'échec de l'organisation bureaucratique qui selon Crozier « organise les choses au lieu de gouverner les hommes »

II Les enjeux de la coopération

- A- Une pluralité d'acteurs
- 1. La régulation conjointe (doc 4 et 5) : tout acteur collectif est producteur de règles.
- 2. Les logiques d'action (doc 6), la confrontation de plusieurs rationalités.
- B- La production de l'action collective
- 1. Les pratiques salariales (doc 7) ; valorisation de l'implication du salarié dans les objectifs de l'entreprise.
- 2. L'éloge du compromis (doc 8) ; la production d'un accord permettant la coopération.

Conclusion : l'organisation est « un construit social », elle est provisoire, évolutive, contingente. Elle intègre des logiques d'action différentes et permet par la négociation et le compromis, processus permanent et récurrent, de dépasser les conflits de rationalités.

III - Exercices et évaluations envisageables :

1. Dans le cadre du cours dialogué

Exercice sur le document 1 :

Faire travailler les élèves de première sur ce document ne peut être envisagé que sous réserve de coupes.

- Q1. Relevez dans le texte des passages montrant que l'organisation bureaucratique est hiérarchique.
- Q2. Relevez des extraits montrant le rôle joué par les compétences dans cette organisation.
- Q3. La direction administrative bureaucratique est-elle un modèle d'organisation spécifique des administrations publiques ?
- Q4. Citez un exemple d'organisation du travail rationnelle déjà mise en place à cette époque.

Exercice sur le document 2 :

- Q1. Qu'est-ce qu'un organigramme?
- Q2. Pourquoi y-a-t-il un organigramme pour un hôpital?

- Q3. A quoi correspondent les départements dans cet organigramme ?
- Q4. Montrez que la répartition des fonctions est organisée selon plusieurs critères.
- Q5. Quels liens pouvez-vous établir avec le document 1 ? (comment utiliser le vocabulaire du document 1 appliqué à cet organigramme ?)

Activité en relation avec le document 2 :

On peut réaliser un organigramme, celui du lycée (les fonctions de direction, le personnel enseignant, les CPE et les assistants, les services de l'intendance, le personnel technique, l'infirmerie), d'une entreprise privée.

Exercice sur le document 3 :

Eventuellement faire une coupe dans le document pour ne pas aborder la notion de Monopole qui revêt un sens particulier pour Michel Crozier.

Enrichir le questionnement pour mobiliser la dimension économique des Regards Croisés (économie de la firme)

- Q1. Relevez les termes montrant le caractère imprévisible des arrêts de machines.
- Q2. Donnez un exemple d'entreprise ou d'administration et de panne pouvant l'affecter.
- Q3. Illustrez les lignes 13 à 15 (= les mesures pour faire face aux conséquences des pannes).
- Q4. Quel pouvoir révèle la survenue de pannes ? Faites le lien avec les documents précédents.

Exercice sur le document 4 :

Compte tenu du caractère abstrait du document, on pourra être attaché davantage à une utilisation pertinente par le professeur pour son argumentation que par une utilisation par les élèves.

On pourra illustrer ces graphiques par une situation concrète relevée dans l'organisation du lycée avec la participation d'un CPE ou d'un membre de l'administration : un bilan de la gestion des absences par exemple, faisant évoluer des normes de fonctionnement, un cas d'autoproduction montrant des capacités d'innovations internes pour s'adapter par rapport à des objectifs.

Exercice sur le document 5 :

On peut s'interroger, compte tenu de la difficulté de ce document, sur le fait de le donner aux élèves dans son intégralité. Il pourrait soit faire l'objet d'une coupe soit être retranscrit par le professeur pour être présenté aux élèves sous une autre forme (schéma). L'analyse de Durkheim est conduite en terminale ES.

Q1. Que peut-on déduire de la pluralité des acteurs collectifs ?

Exercice à propos du document 6 :

Ce document pourrait également faire l'objet d'une exploitation uniquement par l'enseignant qui proposerait une illustration sur laquelle les élèves seront amenés à travailler pour comprendre la pluralité des logiques d'actions.

On peut par exemple illustrer le document avec un extrait de l'étude de M Callon et B Latour (*L'Année Sociologique* [1986]) sur la réintroduction des coquilles St Jacques dans la baie de St Brieuc.

Cette étude montre la co-production de connaissances entre scientifiques, chercheurs, pêcheurs ; leur coopération pour réussir dans une situation d'innovation et la nécessité de la *traduction* entre contraintes et langages professionnels différents.

(Elle peut aussi être utilisée pour illustrer le document 5.)

Exercice sur le document 7 :

Enrichir le questionnement pour mobiliser la dimension économique des Regards Croisés (en référence à d'autre(s) thème(s) du programme)

- Q1. Lecture d'un pourcentage (cf la clé de lecture sous le tableau)
- Q2. Critères les plus souvent retenus pour attribuer des augmentations individualisées de salaires
- Q3. Déduction

Exercice sur le document 8 :

- Q1. Recherchez la définition de compromis et celle de compromission.
- Q2. Pourquoi peut-on dire que le compromis est une opération de production ?
- Q4. Montrez que le conflit peut conduire à une coopération.

2. Proposition d'évaluations

Préparation aux épreuves du baccalauréat

Dans le cadre de l'épreuve composée

• Questions de mobilisation de connaissances type EC1 :

Qu'est-ce qu'une organisation hiérarchique ? ou illustrer par un exemple une organisation hiérarchique ?

• Etude d'un document statistique type EC2 (doc 7)

Après avoir présenté le document, vous montrerez que les entreprises reconnaissent davantage la motivation individuelle dans le choix d'augmentation des salaires que la prise en compte d'autres variables.

• Raisonnement type EC3:

Comment la coopération est-elle possible dans une organisation ? (doc 6, 7, 8)

3.4 – Reprographie de la « meilleure » copie

Nous avons pris le parti de présenter des copies de candidats présentant des qualités valorisées sur des items spécifiques de l'évaluation.

Copie (n° 455656 : 14/20)

Un cours dynamique et structuré qui repose sur une bonne mise en activité des élèves. Le candidat parvient à illustrer des notions théoriques à partir d'exemples concrets et en utilisant comme fil directeur de ces illustrations le doc 2.

Cependant l'exploitation des documents reste souvent trop superficielle et les consignes données aux élèves ne sont pas assez explicitées : les documents sont lus avec les élèves sans que des questions ou des consignes claires les amènent à les analyser. L'évaluation proposée révèle une méconnaissance des épreuves type bac (EC3).

Copie (n° 455312 : 17/20)

Une séquence pédagogique articulée autour d'un plan cohérent, progressif et présentée avec beaucoup de fluidité. Une indéniable dimension réflexive. Des connaissances solides sur le thème et mobilisées avec pertinence. Une présentation éclairée des documents assortie d'une exploitation pertinente des informations extraites du dossier documentaire au service des démonstrations. De bonnes comparaisons entre documents qui favorisent la réflexion des élèves. Un effort de diversification des activités au service des apprentissages. Une évaluation standard, cohérente avec la séquence et qui respecte les instructions officielles.

Epreuve matière : EXPLOIT.DOSSIER DOCUMENTAIRE

N° Anonymat : A000455656 Nombre de pages : 16

14/20

Epreuve: 102	Matière: 7.42.1	Session:

• Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.

Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.

CONSIGNES • Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.

Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.

N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Exploitation d'un dorsier documentaire: mature et enjeux des rapports sociaux au sein des organisations

I - Présentation

Le chapitre « Comment les rapports sociaux s'organisent-ils au sein de l'Eprise » est un chapitre de regards croisés de première - La totalité du programme de regards croisés de première doit se voir consacrer 20 heures sur l'année.

Ce chapitre est l'un des chapitres du thème « Entreprise, institution, organisation». Il est l'occasion de sensibiliser les élèves aux logiques du monde du travail et aux réalités de ce dernier.

La problématique de ce chapetre pourrait être la suvante = par quels moyens le organisations parviennent elles à coordonner l'action des diverses acteurs qui les composent?

Il est entendu que le professeur veillera à rendre accessible les concepts parfois complexes du chapitre à l'aide d'exercices pédagogiques.

1.116.

Epreuve matière : EXPLOIT.DOSSIER DOCUMENTAIRE

N° Anonymat : **A000455656** Nombre de pages : 16

14/20

II - Plan de séquence

Dans un souies de lisibilité de la présente copie, les parties de cours en constituant la trace écrite seront en caobrées. De même, lorsque les élèves noteront ces parties de cours, le profeseur doit veiller à consectement se déplacer dans la classe.

Introduction

Afin de sensibiliser les élèves à l'intérêt de ce chapitre, on pourra prendre l'exemple d'un travail de groupe. Ainsi, on leur demandera de quelle manière ils sont parvenus à produire un travail commun unique alors que s'ils avaient chroun dû le faire séparément les travaux auraient été différents.

Les réponses des élèves seront clausées au tableau par le professeur qui les divisera en trois catégories, correspondant à trois parties distinctes du tableau. En fonction des réponses des élèves, le tableau pourrait pessembler à cela:

tableau:	on s'est mis d'avoid	l'un des membres	on s'est disputé
	on s'est répartit les	a pris les commandes	finalement il y en a
	parties à évrire	et a donné des ordres	un qui a tout fait.

Les réponses insuites ci-dessus sont des attentes idéales. Le la classe me parvient pas à dégages ces réponses, le professeur peut les aider en leur demandant si presenne n'a jamais fait partie d'un gloupe où une personne prenaît les commandes, etc...

existe donc plusieurs façons de travailler en groupe.

.2.116.

Céfin de produire un travail collectif, il est nécessaire que les différents membres du groupe (= acteurs) travaillent ensemble. Cela peut se faire de différentes manières:

1) les membres du groupe s'entendent et définisent ensemble les règles de leur travail en commun (coopération)

2) les membres du groupe ne s'entendent pas et se disputent. C'est la dispute qui va finalement permettre de réaliser le travail (conflit)

3) il arrive qu'un des membres du groupe en pienne la direction et donne des consignes aux autres pour la réalisation du travail commun (hiérarchie).

Le profeseur demandera alors aux élèves s'ils peuvent cité des exemples r'pour chauen de ces cas. Ji les élèves n'y parviennent pas, le profeseur donnera lui même les exemples et les élèves devront dire à quelle manière de travail cela conespond.

coopération	conflit	hiérarchie
- traitis	-grèves	- entreprises
internationaux	- sitting	- administration
(COP 24 pai	0	- lyáe

En partant de l'exemple de l'entreprise, le préfereur dévoulera alors la suite du cours

I- L'Entreprise: un exemple de mode de coordination par la hiérarchie

Offin d'être soir que les élives comprennent bien les notions en présence, le professeur demandeux à la classe ce qu'est une entreprise.
En fonction des réponses des élèves, il dicteur le cours suivant:

3.116.

Entreprise = organisation au sein de laquelle les différents acteurs travaillent ensemble pour réaliser un projet commun défini à l'avance par la direction de l'entreprise. L'entreprise à but lucratif a pour objectif de réaliser des profits afin de pouvoir payer les salaires des employés, les éventuels dividendes des actionnaires mais ausoi de pouvoir se constituer un capital pour investir.

A-Qu'est-ce que la hiérarchie?

l'Apin que les élèves comprennent bien cette notion, le professeur projetteur le document n°2 au tableau. Il demandera alor des volontaires pour jouer les rôles suivants:

- directeur général (1 personne)

- directive générale adjointe (1 personne)

- directeur du département des resources matérielles (1 personne)

- chef du secteur ingénierie travaux (1 personne)

- ouvriers de maintenance (4 personnes).

Il feva venir les volontaires devant la classe et leur distribuera à chaum une casquette sur laquelle il aura au préalable étiquetté la fonction occupée. Le préposeur précisera que ces pusonnes travaillent à l'hôpital de Bondeaux Il demandera alors à la classe de classer les personnes par ordre hiérarchique en allant de gauche à droite.

Il feur ensuite un exercice de simulation. En disant qu'il représente une association de patients mécontents, il ira se placer à côté de l'élève portant la casquette de directeur général et lui dira que les patients ne sont pas satisfaits de l'éclairage trop violent des champnes et qu'ils menacent d'aller dans la clinique privée voisine.

Le professeur dira alors aux protagonistes de "jouer" la façon dont ils pensent que cette action est traitée pour parvenir à un résultat déterminé : le changement des ampoules.

L'idée est in de faire comprendre aux élèves que l'ordre va descendre du directeur général pisqu'au chef de secteur. A ce moment là, le professeur indiquera à l'élève qu'en tant qu'ingénieur en chef. .4.1,16.

Epreuve matière : EXPLOIT DOSSIER DOCUMENTAIRE

 $N^{\circ} \, \text{Anonymat} \hspace{1.5cm} : \hspace{.5cm} \begin{array}{c} \hspace{.5cm} \text{A000455656} \hspace{.5cm} \text{Nombre de pages} \hspace{.2cm} : \hspace{.2cm} \hspace{.2cm} 16 \end{array}$

14 / 20

14/
Epreuve: 102 Matière: 7421 Session:
 Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES. Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance. Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre. Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire. N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.
il doit donner des détails techniques (aide éventuelle) aux ouvriers. Cette activité permettra ainsi de mettre en lumière le fait que l'informati descend de manière verticale du directeur général aux ouvriers.
hierarchie: mode d'organisation V du travail des différents membres
d'un même groupe consistant à attribuer à les membres des places déterminées les unes par rapport aux autres (c'est porriquoi dans le langage corrant on parle de supérieur hiérerchique).
Cette définition étant une notion au programme, le professeur attitera l'attention des élèves sur l'importance de bien la maîtriser.
Ofin d'illustres la définition, le professeur réalisera le schéma suivant
evec les élèves directeur général exemple d'organisation hiérarchique: directeur général adjoint l'organisation de la
directeur du dép. des renousces mostérables gestion des travaux au
_ chief du secteur ingénierie / travause _ sein de l'hôpital de
aurius de maintenance. Bordeaux

Le professeur préciseur alors aux élèves que la hiévarchie est donc un mode de coordination des actions indéviduelles

Epreuve matière : EXPLOIT.DOSSIER DOCUMENTAIRE

N° Anonymat : **A000455656** Nombre de pages : 16

14/20

B- La hierarchie comme mode de coordination

1) Un mode coordination strict...

Le professeur distribuera alors le domment n° 1, étant précisé que ledit donnéent sua tranqué de ses premiers et derniers paragraphes, seuls les 10 points étant présentés aux élèves.

Le professeur préciseur qu'il s'agit d'un extrait de texte visant à présente "l'idéal-type bureau cratique" de l'ax Weber selon qui la bureau cratique d'organisation du travail pour les

Les élèves deviont coller l'extrait de document et répondre individuellement aux questions suivantes (au sein de leurs cahieus).

-1- présentu le document: ce texte est un extrait de l'ouvrage Economie et société de l'ax Weber, paru en 1921 et dans lequel le sociologue présente les arractéristiques des fonctionnaires qui permettent la réussite de l'organisation bureau cratique.

- 2- comment se caractérise la hiérarchie pour l'auteur?

Elle doit être solidement établie

10 raisons évoques.

-3- que orgnifie la péciphrase « aux devois objectifs de leurs fonctions »?

Cela signifie que les fonctionnaires ont des obligations strictement déterminées du fait du poste qu'ils occupent. Ces obligations ne sont pas déterminées par eux mêmes mais par l'organisation

- 4- en quoi le fait que l'avancement des fonctionnaires dépende du jugement de leurs supérieurs permet il d'assures la coordination du groupe, d'après vous?

Les fonctionnaires dépendant de leur supérieur pour voir leur carrière progresser, ils sont fortemment invités à respecter les ordres que ce dernier leur donne et à accomplir au mieux leur mission afin que leur supérieur les considére comme après .6.

.6.116.

à monter dans la hiérarchie

Lors de la correction de l'exercice, le professeur mettra l'accent mu le fait que la hiérarchie est vue comme stricte par l'auteur et que, d'après le document, la clef de sa révosite tient notamment dans la définition stricte des missions de chacun et l'obéissance de chacun aux règles.

La hiérarchie, pour fonctionner, suppose donc une stricte répartition des tâches entre les membres du groupe et une parfaite observance des règles par les membres du groupe.

Le professeur fue alors le lien avec l'exemple puis dans le point précédent en faisant remarquer que n' l'un des maillons de la chaîne hiérarchique ne se conforme pas à son rôle, alors lette deinière déraille. Il pourra par exemple expliquer que n' le directeur du département des ressaures matérielles (échelon n°3) décide d'aller lui même changer l'ampoule, alors il est fort probable que l'ampoule installé ne sera pas le bonne (il lui manque l'expertise de l'ingénieur en chef) et que le travail ne sera pas fait efficarement (étotairement aux ouvriers de teurin, il ne sait pas quelles sont les procédures techniques à respecter ni comment faire concrètement).

Le professeur demandera alors aux élèves ce qui, d'après eux, peut permettre de faire respecter la hiérarchie. En d'outres termes, il demandera aux élèves ce qui peut pousses les salariés d'une entreprise à obéir aux rigles. Dans les réponses données, on peut penser que viendra l'idée du salaire.

2)...dans lequel V rémunération est un moyen d'assurer l'efficacité: Le professeur vidéo-projettera le document nº 7 au tableau.

Il demandeur à la Classe entière, après avoir présenté le document, de faire une phrase avec la donnée "82,8"
Réponse: En 2004, 82,47 des représentants de la direction déclarent que l'intensité des efforts dans le travail est un critère retenu pour le choix des salaries bénéficiant d'augmentations in dividualisées.

7.116.

Le professeur demandera alors aux élèves ce qui, d'après le tableau, constitue l'élément déterminant, en 2004 comme en 2010, pour l'attribution de primes. (rép = l'intensité des efforts dans le travail).

Il demandera ensuite aux élèves de faire une phraxe avec les chiffres "50,5" et "53,4" (rép = on remarque que le pouventage des représentants de la direction déclarant que la réalisation d'eljectif individuels préis pixés à l'avance a augmenté de 2,9 points de pourcentage entre 2004 et 2010 puisque 50,5% des représentants de la direction accordarent de l'importance à ce cutère contre 5 en 2004 contre 53,4% en 2010).

Le professeur fua alors remarquer aux élèves que les critères déterminant les rémunérations individuelle coincident en grande partie avec les 10 points du document n° 1, vu en - A -.

da rémunération des acteurs, c'est à due le salaire qui leur est veusé pour leur travail, est déterminée en partie par des critères stricts tels que l'intensité dans l'effort de travail au le non-absentéisme. On remarque donc que la rémunération est un moyen pour inviter les acteurs à se conformer aux règles de l'organisation de l'entreprise et à accomplir leurs missions respectives en se conformant à la hiérarchie.

La rémunération est donc un élément esentiel pour la réussite d'un système hidrarchique.

ce qu'ils ont véu, tout se passe toujour aussi parfaitement que cela semble être le cas si on s'en tient à cette présentation des choses. Ce sero alors l'occasion d'évoquer que le monde de l'entreprise n'est pas aussi calme et lisse que cette présentation le suggère.

Epreuve matière : EXPLOIT.DOSSIER DOCUMENTAIRE

N° Anonymat : A000455656 Nombre de pages : 16

14 / 20

Epreuve: 102 Matière: 7421	Session:
----------------------------	----------

• Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.

CONSIGNES

- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon

II - Coopération et conflit : deux éléments entremêlés dans la production de l'action collective ou sein de l'entreprise.

d'titre préliminaire et afin de s'assurer que tous les élèves comprennent bien les notions, le professeur définira "action collective".

Action collective = action menée collectivement par plusieurs individus. L'action collective suppose la définition d'un projet commun au groupe et la définition de règles de comportement par le groupe. exemple: une grive est une action collective car elle est menée par plusieurs individus qui agissent ensemble pour un projet commun: l'obtention de leurs revendications et qui, pour ce faire, respectent des règles de comportement définies par le groupe: l'interdiction de retourner travailler.

A-Coopération et conflit dans la production de l'action collective

1) la coopération: une réponse à l'imprécision des règles hiérarchiques

Le professeur demandera aux élèves volontaires pour "incorner" les différents rôles de l'organisation hiérarchique de l'hôpital de Bordeaux de revenir au tabliance et de reprendre leurs casquettes.
Il leur soumettra alors le sunario suivant, en demandant à trois autres

élèves d'incarnes respectivement les rôles de chirurgien, infirmice et patient inconscient en train d'être opéri: les lampes indispensables pour réalises une societée à ceux avent monnent de chaque à l'enérotien dure

une spération à com ouvert viennent de chaques. In l'opération dure trop longtemps, le patient résque de mourir. Que faire?

2.116.

Epreuve matière : EXPLOIT.DOSSIER DOCUMENTAIRE

N° Anonymat : **A000455656** Nombre de pages : 16

14/20

Ne pouvant présagu de ce que choisiront de faire les élèves, il est stotile de préciser que le professeur interviendra pour leur dire qu'ils ont très par de temps, que le directeur général est part être en réunion, etc... L'idu est de mettre en lumière le fait que les 4 ouvriers vont devoir coppèrer avec l'équipe médicale pour que l'intervention se fase au plus vite et ainsi évitur le déses du patient.

A la suite de cet exercia, le professeur vidéo-projettera le document nº3 Les extraits du document qui scront présentés aux élèves iront de seront les mivants:

- "la relation entre [...] des auêts de machine" (lignes 1 à 3)
- "il y a un contraste [...] domaine technique" (lignes 15 à 17)
- "Les scules personnes [...] remettre à eux totalement " (lignes 19 à 22)
- "Nous découvrons là [...] responsabilité individuelle des ouvriers d'entretien" (lignes 24 à 26).

Le professeur fera lire les extraits de texte à un élève et fua remarquer à la clarse le parallèle entre ce texte et le mise en situation précédente.

Bien que l'organisation hiérarchique s'opère par la difimition de règles strictes, cutains évènements tels que les auîts de machine ou des problèmes techniques supposent que certains travailleurs coopèrent, c'est à dire travaillent ensemble, pour parvenir à surmonter le problème.

** Coopération = mode d'action collective supposant que les différents acteurs s'entendent d'un commun accord pau agu ensemble de manière coordonnée

Evaluation formative (non noté)

etfin d'habitur les élèves aux exercices types bac, le professeur leur proposera l'essercice de type EC 1 suivant (35 mm):

Porrquoi la coopération est-elle complémentaire

à l'organisation hiérarchique?

grille d'évaluation:

élément attendu	-	+1-	+
structure de la réponse			
définition de la notion de hiérarchie			
définition de la motion de coordination			
mise en relation pertimente des deux notions			
bonus: bonne maîtise de la langue française			

la quille d'évaluation complétée par le professeur en fonction des devoirs des élènees leur sera distribuée in dividuellement

Le "-" signifie: non satisfaisant / absent Le "+/-" signifie: présent mais insuffisamment maîtrisé

Le "+" signifie: conectement maîtrisé.

A la suite de cette épeuve et de sa couection, le professeur indiqueux aux élèves qu'il arrive cependant que les acteurs me parviennent pas à se coordonner et qu'ils entunt alors en conflit.

2) Le conflit: la remise en question des règles hiérarchiques

Le professeur rappellera aux élèmes l'exemple "incarné" de la hiérarchie au suin de l'hôpital de Bordeauxe. Il leur expliquera alor le cas suivant: à l'hôpital, la règle veut que pour un changement d'ampoule un ouvrier change l'ampoule pendant qu'un autre tient l'escaband sur lequel il est monté et qu'un toisième surveille que personne ne vienne déranger l'ouvrier en hauteur.

Les ouvriers étant au nombre de 4 il y en a donc un qui ne fait vien.

On, les ouvriers ont pris l'habitude de travailler par 2: un qui

change l'ampoule et un autre qui tient l'exaband et surveille en M.1.16.

même temps. Le professeur vidéo-projettera alors le document n° 4, 1er schéma, au tableau. Il demanders alor aux élèves ce que l'ingénieur en chep, le supérious des ouvriers, va faire d'après ce schéma. La clare aboutira à l'idée que l'ingénieur va : 1 - percevoir que les ouvriers travaillent par 2 et mon par 3; 2- compani cette pratique avec la règle du travail par 3 3 - piendie des mesures pour les obliges à travailler par 3 (sanctions éventulles). Le professeur demandera alors aux élèves a qu'ils pensent de cette règle du travail par 3 aloss que les ouvriers sont 4. Le séponse sera probablement qu'elle ne permet pas un travail efficace des ouvriers et que le 3ème ouvrier n'a pas un rêle très important. Le professeur vidés-projettere alors le 2^{ème} schéma du document nº 4 en leur demandant quel pourrait être le comportement de l'ingénieur en chef d'après ce schima. Le clare aboutine alors à l'idée que l'ingénieur va: 1- percessir que les ouvriers travaillent par 2 et non par 2 - remettre en question le bien fondé de la règle du travail par3 3 - prendre des mesures pour agir afin que la direction change la règle. En extrapolant quelque peu, le professeur pourra ainsi mettre en lumière l'idée qu'en s'opposant aux règles, en générant un conflit, les acteurs peuvent faire progresser les règles pour que l'organisation gagne en efficacité.

12/16.

Epreuve matière : EXPLOIT.DOSSIER DOCUMENTAIRE

N° Anonymat : A000455656 Nombre de pages : 16

14 / 20

Epreuve: 102 Matière: 1421 Session:

• Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.

CONSIGNES

- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon

Les règles strictes définies dans le vodre de l'organisation hiérarchique pervent s'avérer me pas être adéquates ou me pas correspondre aux attents des membres du groupe. Es derniers entre alors en conflit (direction/salariés par exemple) afin de parvenir à ce que les règles soient redéfinies.

Les diffirents groupes d'acteurs soient en désaccord sur un point et qu'ils s'opposent pour parvenir à la satisfaction de leurs revendications respectives.

Le professeur indiquera alors aux élèves que conflit et wopération me sont pas nécessairement opposés mais qu'ils peuvent s'entremêler pour abouter à la production de l'action collective.

B-L'articulation complexe du conflit et de la coopération dans la production de l'action collective

1- Le conflit: un préalable parfois nécessaire à la collaboration L'exemple.
Le projensem distribuera aux élèves le document n°8 aux élèves.
Il leur demandera de le coller dans leurs cahieu

L'un des élèves lira le texte à haute voix. CA l'inne de la lecture, le professeur entamera une discussion avec les élèves apin d'explicite les trois opérations du compromis détaillées dans 1.3.

131.16.

Epreuve matière : EXPLOIT.DOSSIER DOCUMENTAIRE

N° Anonymat : **A000455656** Nombre de pages : 16

14/20

le texte. Pour ce faire, il pour a reprendu l'exemple de la pronde des 4 ouvriers de la maintinance et de l'ingénieur en chip contre la règle du travail à 3 défendue par la direction.

Les élèves recopieront alors le schéma neivant, que le professeur élaboura en partenariat avec la classe en guidant les élèves par des questions comme: que feront les ouvriers et la direction dans un premier temps? (etr...)

la règle du travail par 3 est réservée à quelques rares cas! DE JUGEMENT: compromis les ouvriers regardent u qu'ils ont gagné/ perdu : idem pour la direction la direction les ouviers abandonnent DE CESSION ET certains prétentions (toujous abandonne cutavus D'ABANDON (2 travailler par 2) prietentions (torijous RECIPROQUE uspecter la règle du travail par 3) Chaque partie seronce à gac

ouvriers et direction
se mettent d'accord pour
délimiter les thèmes dont
els vont parler. (ex = unique
ment la règle du
travail pai 3)

Le professeur indiquera alors aux élèves que le conflit à la base à donc permis une compromis quâce à le coopération des acteurs.

> Le conflit peut donc permettre de mettre les groupes d'acteurs un relation pour les amener à coopérer et ainsi à faire progresser le fonctionnement de base.

compromis = accord entre plusieus groupes d'acteurs aux intérêts divergents voire opposés par liquel as acteurs parviennent à trauver une entente grâce à l'abandon par chacun d'eux 14.116. d'une partie de leurs revendications et la reconnaissance mutuelle de concernions accordées à l'autre au groupe opposé

Le professeur précisera alors aux élives que le compromis n'est rependant pas systématique.

2- L'arbitrage entre coopération et conflit : une régulation commune qui dépend des logiques d'action de chaque groupe.

Le professeur vidéo-projettera au tablique le document nº6, en deux estraits: -1- de "[Jr] "à "les norweaux outils"

-2- de "le concept de logique d'action "à logiques partés par ces acteurs"

En reprenant l'exemple des 4 ouvriers et de leur conflit avec la direction au sujet de la règle du travail à 3, le professeur demanders aux élèves le qu'ils comprennent du texte.

L'idée est de permettre aux élèves de comprendre que les logiques d'action des différents groupes au sein d'une même organisation peuvent être différents.

CA la suite de ce document, le professeur vidés-projetters le 3º (4ºme paragraphe) du document nº 5. Il demanders alors aux élèves ce qui, d'après l'auteur est un "procès complesce de décision" (rép= le fait d'arbitre, entre conflit et wopération). Il leur demanders alors pourquoi d'après l'auteur, ces "procès sociause" permettent de produire une "régulation commune" (rép possible : car les conflits comme la coopération sont des modes de production de l'action commune et que l'un comme l'autre permettent de réguler cette action).

Chaque groupe d'acteurs au sein d'une même organisation obéit à une logique d'action particulière, c'est à dire à une façon de s'organisme déteur et d'agis déterminée. les logiques sont plurielles et varient solon les groupes. C'est pourquoi la régulation commune, c'est à dire la manière dont l'organisation parvient à régles les problèmes uncontrés

15.116.

peut varier selon les groupes en présence. Alors que cutains groupes scront dans une logique d'opposition, d'autres préférerent opter pour le compromis.

Conclusion:

L'entreprise est un bon exemple de coordination des actions des membres du groupe par la hiérarchie. Tout efois, la hiérarchie, seule, ne permet pas de régle tous les problèmes rencontrés c'est pourquoi la coopération est un mode d'action valorisé car il permet de dépasser les problèmes. Le conflit est également un mode de production de l'action collective intéresant car il permet de faire proqueser les règles strictes et parfois inadaptés imposées par la hiérarchie. Conflit et coopération ne sont pas systématiquement opposés mais s'entremêlent parfois (exemple du compromis)

III- Evaluation

Le professeur réalisera une évaluation sommative sous forme d'une EC3 drasé sur le document m° 8 et dont la consigne sera: "dans quelle mesure le compromis est-il un outil de coopération des acteurs?"

le barême sera le suivant:

/2 pts
14 pts
14 pts
15 pts
15 pts

Epreuve matière : EXPLOIT.DOSSIER DOCUMENTAIRE

N° Anonymat : A000455312 Nombre de pages : 24

17 / 20

Epreuve: 102 Matière: 7421 Session: 2019

Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.

Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.

CONSIGNES • Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.

Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.

• N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon. Introduction pédagogique 1) Situation dans le programme et pré-requis nécessaires La présente séquence pédagogique est le premier regard spécifique de la croiser les regards de scientifiques / la science économique 4 espèce sur un même objet savoir l'entreprise. L'ensemble du regard sera traité. permet de coordination des actions humaines (que ce soit dans une perspective Conomique ou sociate): la hiérarchie et la coopération (ces notions seront définies dans le cadre de la séguence). Par ailleurs, les étèves auront un que les agents économiques coordonnent par le marché (coordination programme science conomique Xppris qu'il existe integration, one incorporation maleus, nomes, de uve est une forme de coordination 1 du programme En termes de prérequis:

En termes de prérequis:

- nous n'intégrons pas nécessairement les autres modes de coordination sos-cités; il s'agissait plus d'une mise en paspective

1..124.

Epreuve matière : EXPLOIT.DOSSIER DOCUMENTAIRE

N° Anonymat : A000455312 Nombre de pages : 24

17/20

- l'élève doit savoir ce qu'est une entreprise en lien avec la partie 2 du programme de science économique sur la production dans l'entreprise et éventuellement la questionnement "Comment produit-on?" de la première partie sur les grandes questions que se posent les économistes".

l'élève doit connaître la notion de groupe social qui va pouvoir apparaître dans la mesure où il sera montre que l'entreprise constitue egalement un environnement social pour les acteurs.

11) Analyse du dossier documentaire

Dowment 1

Le decument est un extrait d'Economie et société de Mayo Weber qui est un fondateur de la sauto logie allemande, malgré sa formation en économie politique.

da démarche de Max Weber est compréhensive et il s'attache à analyser le mede social par un individualisme mothodologique len s'intéressant à l'action des acteurs et au sens qu'ils donnent à celvi-ci. Sa methode ideal-typique lui permet de dégager der typologies de formes d'action ou de coordination des actions qui n'est seules par vocation à représenter fidélement la réalité. C'est par comparaison entre les idéaux-types et la situation concrète que l'analyse est construite.

En l'espèce, Weber présente un idéal-type: la bereaucratie qui - pour lui - est un modèle efficale de coordination des actions humaines par la hiérarchée notamment, mais aussi par la production de normes impersonnelles, 2.124.

la valorisation par competence, la différenciation entre l'individu et le poste occupé, etc.

Son annique de la bureaucratie doit être replacée dans le processur qu'il observe: un processur de changement social de "démanification "et de rationalisation du monde. Pour lui, la bureaucratie est l'avénement de l'action rationnel-légale qu' rompt avec des actions plus traditionnelles ou affective. Le mode de relation dans la bureaucratie est donc pour lui la sociation qui expose la recherche du compromis, d'intérêts communs et la mise en occure de relations de tipe contractuelles sen opposition avec la communalisation). Il précise que les entreprises pouvent être concernées par ce modèle de bureaucratie a été critiqué: par la sociologie des organisations française sconfer infra) mais aussi pai le fonctionnaliste. B. K. Herton qui voit dans la bureaucratie une abendance de règles survoissant les "dysfanctions".

Dowment 2

de document est un organiquamme qui présente la structure.

directionnelle du Centre hospitalier universitaire de la

ville de Bordeaux. L'apport principale dece document

est l'insistance sur le mode de coordination hiérarchique:

une organisation relativement pyramidale dans laquelle.

chaque agent est subordonné à un agent devant lequel

il est responsable. On constate également une extrême.

division au spécialisation des lâches au du moins des domaines

de compétencés.

Dowment 3

de decument est un extruit de l'ouvrage de phinomène bureaucratique de Michel CROZTER. Cet auteur est fondateur d'un courant de sociologie des organisations en France et qui s'intéresse notamment aux strategies que les acteurs peuvent mettre en place au sein des organisations dans un contexte de rationalité limitée (au sens de March et Simon).

L'extrait débuille un évemple concret d'une analyse quise vout critique de concret d'une analyse quise vout critique de concret à une analyse quise vout critique de concret à une analyse quise vout critique de concret à l'étable time busque qui le material de l'action de

L'extrait détaille un évemple concret d'une analyse quise veut critique par capport à l'ideal-type buseaucratique wébenien. Il montre comment dans une organisation buseaucratique la coordination hiérarchique peut être inefficace. Dans one situation de dysfonctionnements techniques, le pouvoir revient le plus à l'ouvrier d'entre lien fau détaiment de ses supérieurs) car il a la maîtrise du diagnostic et finalement l'initiative de la réparation.

Paus Crozier, labondance de règles dans one bureaucratie candrit à la formation de zones d'incertitudes - donc les acteurs peuvent tirer profit, comme ici - ausgrelles on a tendance à répondre par l'édiction de nouvelles règles... Ce qui accroit les risques et émergence de zones d'incertitudes. Il nominera ce processus, avec Friedberg, le cercle.

Downert4

Le dowment est un extrait d'un ourrage de 6. Horgan, Images de l'organisation qui présente deux modes "d'apprentissage" au sein de l'organisation (avec des représentations schématiques).

On peut vois à travers ces analyses managériales que l'agent (ou l'acteur) au sein d'une organisation n'est .4.124.

Concours section : CAPES EXTERNE SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALE

Epreuve matière : EXPLOIT.DOSSIER DOCUMENTAIRE

N° Anonymat : A000455312 Nombre de pages : 24

17 / 20

Epreuve: 102 Matière: 7421 Session: 2019

• Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.

Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.

CONSIGNES

- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon

pas qu'un simple agent executant: il apprend en faisant son part ici saire un lien avec les phénomènes d'apprentissage mis en évisience par les théorisiens de la croissance endogène par exemple; ou bien l'analyse de Nelson et Winter qui montrent la rationalité procédurale à l'oeuvre au sein des simmes).

Deux schemas donc qui semblent montrer des situations

différentes: la deuxième "boucle" permet d'incluse une l'phase de contrôle de l'action pour palier aux estes pervers d'une application des règles à la lettres et l'émergence de dus fonctionnements au sens de Merton.

L'étage La semble permettre une certaine reflexionte de l'action.

Downert 5

Regnand dans legrel il s'ecuste d'un ouvrage de Jean. Daniel
Regnand dans legrel il s'ecuste d'une vision durckeimienne,
liès deterministe et holiste, de la regulation sociale.

Lette notion désigne les processus par les quels la societé
"tient", par les quels l'application des normes sociales est
sanctionnée afin d'ériter les situations anomiques (perspective
Avrekheimienne rei).

D. D. Reynaud adopte on point de vue plus interactionniste et
ausso-sociologique: la régulation secuale se fuit par les
groupes sociaux qui se caractérent notamment par la
de finition de buts commons et d'un sentiment d'appartenance. 5.124.

Concours section : CAPES EXTERNE SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALE

Epreuve matière : EXPLOIT.DOSSIER DOCUMENTAIRE

N° Anonymat : A000455312 Nombre de pages : 24

17/20

La regulation par le groupe permet l'inergence de règles (normes) par expération (action vers un but common volontaire) ou conflit. La société se caractérise par l'attiulation, l'interaction entre ses diférentes régulations.

Powment 6

d'extrait de Sociologie du changement de P. Bernoux insiste sur la non-passivité des acteurs au sens des entreprises qui constituent un milieu social (dans lequel s'opérent des rapports sociaux).

On est loin in des analyses en termes de "Plâneries systematiques" de Taylor. On se rapporte au contraire des analyses dites de "Escole des Relations humaines" inities par Eton tlago: le travailleur n'est pasquen simple executant et la firme constitue un environnement social.

Cest pourquei l'application d'un système technique ne pienant pas en compte cet environnement peu ne pas aboutir.

d'auteur insiste sur la notion de logique d'action" permettant d'appréhender les différentes legiques à l'oeuvre dans ce microcosme.

Downent 7 est un trableau statistique de la DARES de 204
présentant l'importance relative des différents critères pris en
compte lors d'une décision d'une augmentation individualisée de
salaire. Les critères sont évalués à deux detes (20-4 et
2010). On voit que l'er critères sont beaucoup plus dirers .6.124.

que la productivité marginale du facteur travail sur laquelle insiste le paradigme néé-classique. On peut y voir de la part des responsables de l'entreprise une volonte d'atribuer un salaire d'estimene (Shapiro, Stiglitz, Akerlof) mais aussi l'application descritères plus sociaux ties aux liens de connaissance et ele recennaissance dans l'entreprise.

Les évolutions sont relativement faibles semble-t-il même si on pet notes une moindre importance donnée dans le temps à l'intensité des efforts (avec les limites methologiques de ce type de decuments fondés sur des déclarations), une housse d'une logique d'objectif et d'ancienneté. (Pour ce qui est des objectifs, peut-én peut-on y voir l'affirmation des principes de jostification d'une "cité por projetail Boltanski et Chiappello).

Downent 8

Dans ce document qui est un extrait de Petit traite du compromis de C. Thuderoz, qui est chercheur en sociologies, l'anteur mentre les dimensions du compromis qui est une forme de coopération entre acteurs dans l'objectif de dépasser le conflit sans accord. Trois dimensions sont ici décrites qui d'articulent (non chronologiques): la definition du cadre de la négaciation diagnostic, règles, sujets abordés...), les abandons de buts resterchés au forêt à mésure du processus, et le "jugement" sur ce qui a été produit, concédé au cours de ce processus de coordination.

111) Object & pedagogiques

- d'élève pourra montrer que l'entreprise et le cadre d'un mode de coordination par la hiérarchie. A cette sin, il pourra définir et illustrer la notion de hiérarchie.
- L'élève pour a distinguer les notions d'institution et d'organisation et les illustres.
- d'élève pourra distinguer conflits et coopération et illustrer cer notions.
- l'élève pourre montrer et illustrer comment les repports sociaux dans l'entreprise articulent des logiques de hiérarchie, de coepération et canflits.
- d'élève pourra définir les notions fondamentales du programme utilisées dans les précédents objectifs: hiérarchie, coopération, conflits, proports sociaux, entreprise, institution et organisation les deux dernières figurant dans le titre général de la partie du programme)
- En termes de connaissances procédurales, l'élève pourra construire des paragenphes argumentatifs dans de cadre. l'exercice de reflexion et d'argumentation.

CAPES EXTERNE SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALE Concours section EXPLOIT.DOSSIER DOCUMENTAIRE Epreuve matière A000455312 N° Anonymat Nombre de pages : 24 Matière: 74.21 Session: 2019 Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES. Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance. CONSIGNES Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre. Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire. • N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon Déroulement de la sequence Problematique proposee:
Pourquoi l'analyse de l'entreprise comme système productif ne suffit par à rendre compte de cet objet? 1) L'entreprise constitue un mode de coordination der actions par la hierarchie A) Une coordination jugge efficace ... B). Mais avec des limites 11) d'entreprise est un milieu social: la hiérarchie ne rend pos compte de l'ensemble des rapports sociaux A) Lenkreprise est un milieu social 3) Copération et conflit: pluralité des logiques d'action dans Concours section : CAPES EXTERNE SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALE

Epreuve matière : EXPLOIT.DOSSIER DOCUMENTAIRE

N° Anonymat : **A000455312** Nombre de pages : 24

17 / 20

Desoulement L'introduction de la séguence comporte à la fois des aspects d'évaluation - diagnostic (pour s'assurer que les élèves sont familiers auce la notion d'entreprise qu'ils ont de jai rencontrée) et de prise de représentation. Il s'agit de foire le point sur la notion d'entreprise et d'améner les élèves à comprendre que le regard porté par les approches microcionomiques du producteur ne sont por suffisantes pour époiser le regard scientifique porte sur un objet. Pans l'espoit du préambule du programme de aprile terminal, il s'agit d'insister sur la complémentarité des regards portés et sur la non-exclusivité d'un objet de restarche envers un champ scientifique en particulier. de professeur inscrit en hant du tableau le mot ENTREPRISE. Il dispose d'un jeu de post-it. Il invite les élèves à se porter volontaires pour placer des post-its avec des éléments brefs d'explications pour répondre à la guestion " qu'est-ce qu'one entreprise? De quoi estielle composée?" On s'alterel donc à ce que les premiers post-it fassent référence à la partie 2 du pragramme de science conomique. Ex: "organisation productive " facteur travail" "facteur capital"... Il s'agit de la partie évaluation diagnostic. de professeur vérifie les acquis. Il est possible que det élèves apportent spontanément des eléments nouveux : "syndicats" "salariés" employeur" de professeur encourage la discussion entre les élèves tout en la cudrant. 10124.

o Il est possible également que des "pré-notions" se dégagent. Sans les écartes virement, le professeur doit les prendre en compte pour les discuter, les déconstroire ou cours de la de professeur dévoile alors l'intitule du questionnement du regard unisé "Comment [...] au sein de l'entreprise?" de professeur demande alors si les post-its en presence.

suffisent à repondre à cette question. On peut supposer qu'one.

Usion micro économique domine sur le habiteau. Il s'agit

tamener les élèves à formules cette "insuffisance" dans

la portée explicative de modèle déjà étudié pour ce type

de questionnement. Le profosseur projose alors me partie du tableme "RAPPOATS SOCIAUX"

dans laquelle les élèves peuvent apporter de nouveaux post-it Ex "grère" "conflit" (pest-être) "amitie" "contrat de travail". Le professeur précise alors que ces notions (mêmesi ellesne sont pas toutes scientifiques) sont pertinentes peur complèter le regard micro économique de la production. Il explique que l'enjeu de la séquence est de croiser des points de vue différents. Rannonce alors la problématique de cours rédigée à la page 10.

1) l'entreprise constitue un mode de coordination des actions pur la hierarchie Cette première purhie est organisce selon une modulité de graspes d'experts. Il s'agit d'armener les clèves du premier groupe (61) à travailler sur les avantages de la hiérarchie; le deuxième groupe (62) travaillers sur les désavantages. Après une activité permettant de mixer les groupes (et ainsi de permettre un partage des connaissances), une reprise et des compléments par le professeur seront dixtés. Groupe d'experts - 61; les élèves travaillent par binômes ou trinomes. der downents 1 et 2 sont proposes der élèves tournillent sur les questions suivantes: - Présentez le deument 1 - Présentez le document 2 Pouvez- vors lister et exphiquer avec vos mots les deixite par l'anteur? I le professeur est à l'appoi en cas d'incompréhension de vocabulaire]. x des agents avec une fonction x une hiérarchie, un agent est responsable devant son supérieur x les agents ont des competences spécifiques x la remunération est à l'anviennete

x un contrôle de leur travail ...

CAPES EXTERNE SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALE Concours section EXPLOIT.DOSSIER DOCUMENTAIRE Epreuve matière A000455312 N° Anonymat Nombre de pages : 24 Epreuve :10.2 Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance. CONSIGNES • Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre. Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire. • N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon. - Le cus prosenté dans le decoment 2 vous semble-t-il correspondre à la situation détrite dans le document 1? Justificz et donnez des exemples. => partiellement dans la mesure où l'on ne dispose par de textes les informations: le caractère hiérarchique et de contrôle ressort partieu lièrement ainsi que les competences Selon vous, quels sont les aboûts de la hiérarchie? - respect der règles et actions coordonnées vers un but commun Solon l'auteur du doc. 1, les entreprises peuvent être considérées comme une bureauxatie (l'objet deint dans le decement). Pouvez-vous lister briévement des arguments validant or informant cette affirmation? hierarchie contrôle contrat - pas de rémunération à l'ancienneté dans la plupait des entreprises (du moins de façon obligatoire)

[July loin dec 7 Mais

13.124.

Concours section : CAPES EXTERNE SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALE

Epreuve matière : EXPLOIT.DOSSIER DOCUMENTAIRE

 $N^{\circ} \ \mathsf{Anonymat} \qquad \qquad : \quad \ \ \, \mathbf{A000455312} \qquad \qquad \mathsf{Nombre \ de \ pages} \quad : \quad 24$

17 / 20

62: Les decoments 3 et 4 sont proposes. (binomes ou trinomes) des decoments ne sont pas trojous simples et le travail en groupe se j'estific ici. - Présentez le document 3 (titre, date, auteur) source)
der decuments ne sont pas toujous simpler et le travait en groupe se justifie ici.
- Présentez le document 3 (titre, date, auteur) source)
- Pourez - vous décrire avec vos mots la situation concrète
décrite dans le decement 3?
- des arreits de machines imprévisibles - des techniciens que l'on ne peut par vraiment contrôler
des techniciens que l'on ne peut par vraiment
contrôler
- Pourquoi les règles sont inefficaces:
- pour les arrêts de machine? (une règle n'a par la
fonction de prévoir à l'avance)
- controler les techniciens (ovriers d'entretion)?
- aux-sent disposent d'une certaine forme de competence ce-
- Pourquoi les règles sont inefficaces: - pour les arrêts de machine? (une règle n'a par la - fonction de prévoir à l'avance) - contrôler les techniciens (overiers d'entretion)? - aux-seuls disposent d'une certaine forme de competence ce- qui empêche tout contrôle.
- dequel der deux schemas vous semble-t-il dezrire le mieux
111111111111111111111111111111111111111
- l'aprentissage en boucle simple
on observe finalement une boude de diagnostia-
ambication d'odsavoir-faire or d'une compétences mais
la situation du document 1. Dush jiez - l'agrentissage en boucle simple on observe finalement une boucle de diagnostic- application d'un savoir-faire ou d'une competences mais sans contrôle.
- delavantage comporter Petape 2a du despiéme schema?
one possibilité de contrôle (voire d'auto-contrôle)
- pelavantage comporter l'etape 2a du deuxième schema? - une possibilité de contrôle (voire d'auto-contrôle) pour l'action qui est operez.
- Le "Mongrolo" décrit une organisation hiérarchique avec fédiction
de nombiouses regler. S'agit-il d'une organisation efficure selon vous
- Le "Mongrolo" décrit une organisation hiérarchique avec l'édiction de nombiouses règles. 5 agit-il d'une organisation efficue selon vous? longuoi? Justifiez.
11.19/

	avant par le document 3.
500	te à cor activités, le professeur pracède à la correction en demi-
9	te à ces achivités, le professeur precède à la correction en demi- copes (61 pois 62). Il "mire" alors les binômes ou trinômes en de nouveaux goupes.
-	consigne est la suivante: vous rédigerez ensemble des paragraphes argument n'ils son suppose que ce n'est par la première fois que. les élèves rencontrent et meltent en oeuvre ce savoir-faire).
	Mer elever rencontient et meltent en oeuvre ce savoir - Jaire).

de consigne est la suivante: vous rédigerez ensemble des paragraphes arabmentatifs son suppose que ce n'est par la premitre fois que. Les élèves rencontrent et meltent en oeuvre ce savoir-faire). des paragraphes sont quidés saffirmation donnée et les élèves doivent les complètes. Les paragraphes seront ramassés et corrigé en une évaluation formative. Cela sera l'occasion de conseils personnalisés.

Consigne: Montrez les avantages et inconvenients de la coordination hierarchique dans l'entreprise"

A1: da hiérarchie permet un meilleur contrôle des agents. Exemple:

A2: Hais elle composte des limites.

Metanisme:

Exemple:

der mécanismes et exemples doivent provenir des activités du groupe d'experts.

Il sera précisé que la version corrigée des paragrapher fait partie de la trave étrite. Toute fois, le professeur effectue une reprise.

A) the coordination juge officace... [Dichee] na science économique ainsi que la sociologie se sont intéressées à la hiérarchie qui est un mode de coordination observable.

entre les actions der membrer d'une entreprise. Definitions. Historichie: capport de subordination entre agents sources ou conomiques. Un individo est responsable auprès deson superieur qui dispose à son égard d'un pouvoir de contrôle. Rapports sociaux: ensemble der liens et interactions observables dans un groupe social ou entre grouper sociaux. Entreprise (rappel): organisation qui utilise der facteurs de production afin de produire des biens ou des services et afin de les proposer sur on marché. groupement d'acteurs souraux qui sont en relation afin de suivre un but déterminé: ex: une Institution: la notion est plus lorge que celle d'organisation et elle est possiblement moins formelle. Ele se caractérise par sa capacité à édicter des normes, règles et d'assigner der statuts et rôles aux acteurs Sociaux. Use entreprise est done une institution. da science économique a pu considérer que l'entreprise itent une alternative an marche afin d'imposer une coordination hierarchique afin d'avoir un pouvoir de contrôle plus important. La souro legie, notamment à travers le modèle de Max Weber a montré que la burenveratie dont l'entreprise pout être une forme était efficace et permettait une aution rationnelle comme une production de biens et services. 16.124.

CAPES EXTERNE SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALE Concours section EXPLOIT.DOSSIER DOCUMENTAIRE Epreuve matière A000455312 N° Anonymat Nombre de pages : 24 Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES. Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance. CONSIGNES • Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre. Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire. N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon. B/ ... Mais avec des limites [dichee] Les règles ne permettent par de prévoir touter les situations. Sans compter qu'elles donnent un certain pouvoir aux personnes qui disposent time compétence spécifique et qui ne peut, des lors, que difficulement être contrôlée. (confer paragraphe découlant de l'astivité du 62.) par compte de l'ensemble des rapports sociaux A) d'entreprise est un milieu social d'entreprise n'est pus seulement une organisation productive qui emploie des facteurs de production. Elle n'est pas non plus seulement une organisation pyramidale. I hiérarchie). On la vu, elle est le théâtre de rapports Le document 6 est proposé mais uniquement le paragraphe 2 et les deux premières phrases du paragraphe 1 ("[... 3 outils") - Presentez le document - A l'aide du paragraphe : exploquer la phrase soulignée : "il correspond au constat [...] industriel et tertiaire " d'action observables dans une entreprise. 17.124.

CAPES EXTERNE SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALE Concours section

EXPLOIT.DOSSIER DOCUMENTAIRE Epreuve matière

A000455312 N° Anonymat Nombre de pages : 24

17/20

- une logique de production mais pas sedement

- jeux de pouvoir : competition, hiérarchie.

- propre rationalité du travailleur : une conception propre du l'travail bien fait "

- compromis

=) le hout s'aitiale.

[Reprise rapide]

On voit isi que pour on même lieu, un même milieu, on a der cappoils souraux très différents qui s'observent.

3) Coopération et conflit: pluvalité der logiques d'action dans l'entreprise.

On havaille isia partir der documents 5 st 7 les points 1º/ et 3º/ uniquement.

Consigne: "à partir des decuments, remplissez le tableun suivant et dannez des exemples la partir de vas connaissances par exemple".

Coordination des actions des acteurs de façon rolontaire dans la poursuite d'un but defini prealablement. Cooperation:

Conflit: sitration d'antagonisme entre radividus ou entre

18.124.

	/ 11.1
Coopération	Conflis
"une finalité" "un projet "(des)	- "conflit " "arbitrage" du conflit : ils peuvent
entreprise cooperent durs un	survenit au sein des rapports
dec. 6 que même les travailleurs,	salaries. Its powent
palaries, participent rolontairement	provequer des dus fonctionnements
aime son travail par exemple	dant l'arganisation (si des salaries refesent de travailler
accord"	ensemble, par exemple) a
"accomodation", "negociation" des) jes negociations, la recherche	lien déboucher sus des accords la pour licales pour
I've autid commun peut survenir.	one augmentation de salaire
en pense ici aux negociations syndicales pour trouver der solutions	sute & une greire)
lace à un problème donne. On pense aux augmentation de	
alaires pour récompenser une	
implication personnelle.	
vs globale	
Der exampler sont donnée par le lowment 7.	

La version corrigée et éventuellement mise au propre par le professeur constitue la trace écrite de cette partie. Il soulighe que pour l'autoir l'entreprise est un "groupe soural" au sens ai il aura déjà êté étudié. En quise de conclusion de la séguence, le professeur peut

* Acet egad, le professeur fera remarquer que l'anvienneté est un critère important ... Comme l'emodèle bureaucratique décriten partie 1

19.124.

proposer one discussion ouverte sur le rôle des syndicals et sur l'actualité (grèves de mai 2018, insertion der syndicals ou bien prise de distance avec le mouvement des Gilets Jaunes...).

La question de la conflictualité est largement reprise dans le programme spécifique de la classe de terminale dans le programme de sociolègie. En terminale, la notion de "syndicat" est conlèment one notion centrale du programme. 20.124

Concours section : CAPES EXTERNE SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALE

Epreuve matière : EXPLOIT.DOSSIER DOCUMENTAIRE

N° Anonymat : A000455312 Nombre de pages : 24

17/20

Epreuve: 102 Matière: 7421 Session: 2019

Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.

Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.

• Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.

Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

(3) Evaluation de la sequence. Evaluation sommative

d'élève est en dasse de première aussi on ne peut exiger de lui des compétences aussi abouties qu'en classe de terminale. Pour autant, il incombe au professeur de préparer des la dasse de première les élèves aux savoir-foire qui seront exigés en terminale notamment aux épreuves de baccaleure at.

de baccaleureat qui consiste en une reflexion sur la base.

de l'exceleureat qui consiste en une reflexion sur la base.

d'un dessier decementaire. Le nombre de documents est volontairement

Comité.

des documents auront pour certains dejà été us en dasse. Le professeur cherohe encore à accompagner ses élèves dans la conduite de cette épreuve.

Les decements 8, 2 sont proposés.

ne constitue pas uniquement on made de coordination

l'est altendu des élèves trois paragrapher argumentatifs.

Pour autant, les affirmations des islètes mises en avant

sont défin proposées l'il incombe à l'élève de justifier l'affirmation

à buide des decuments et de ses connaissances. Ils doutont

également briévement introduire et conclure leus propos.

21.124.

CAPES EXTERNE SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALE Concours section

EXPLOIT.DOSSIER DOCUMENTAIRE Epreuve matière

A000455312 Nombre de pages : 24 N° Anonymat

17 / 20

Introduction!

A1: d'entreprise est un mode de coordination des actions hierarchique

Az: Pour autant, la rapports sociaux sont plus diversifies: dans une entreprise les acteurs sont amenés à coopérer.

A3: Ils pervent aussi entrer en conflit ce qui est en autre rapport social observable au sein der entreprises.

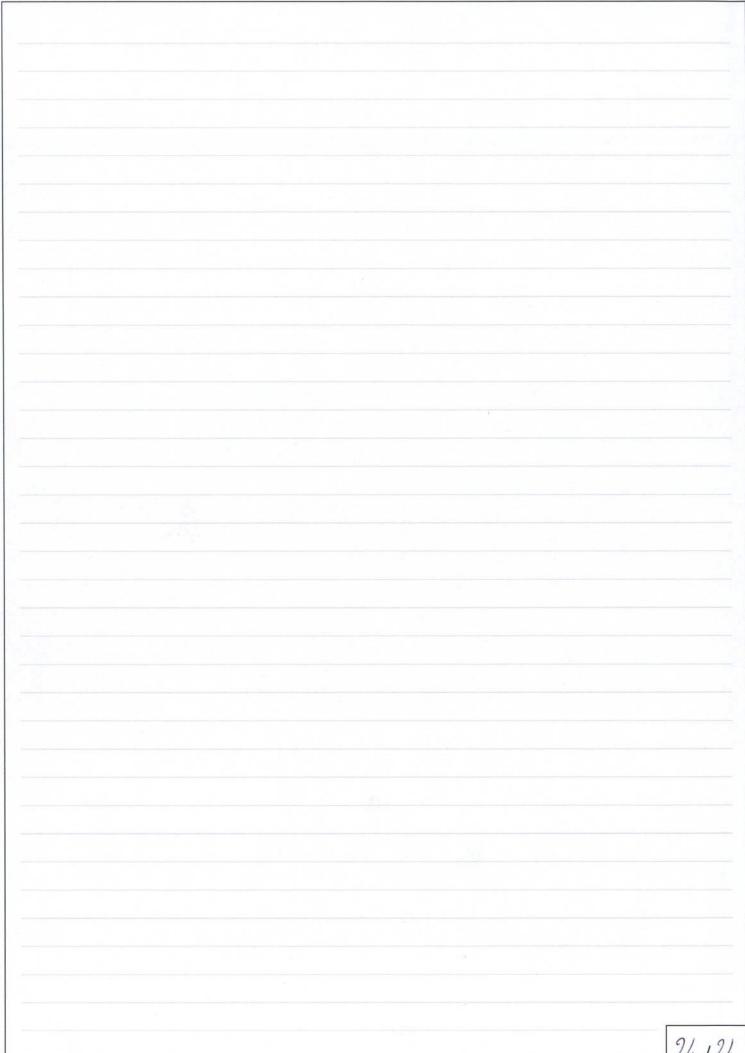
Conclusion:

des métanismes essentiels pour complèter les puragraphes sont présents dans lu séquence. des exemples peuvent provenir de lu sequence ou d'untres connaissances de l'élève

Barème indicatif (No points)

- . Introduction 1 point
 . Exempler: 1 point par exemple (1 par paragraphe)
 . Vleianismer: 4,5 points (1,5 par meanisme)
 . Conclusion: 0,5 point
 . Presentation ex orthographe (1 point)





IV - Epreuve orale de mise en situation professionnelle

4.1. Les résultats : distribution des notes

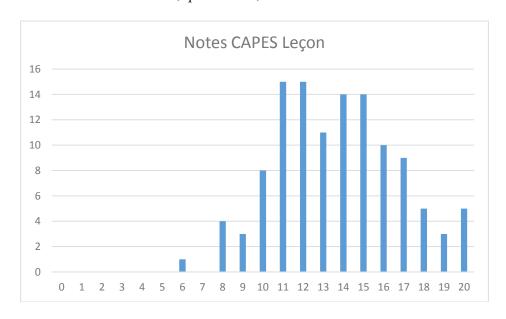
4.1.1. CAPES

Sur les 249 admissibles, 117 ont été admis, soit un taux de réussite de 47 %, et même de plus de 50 % lorsqu'on prend en compte les 18 absents, dont une majorité a été reçue à l'agrégation externe ou au CAPES interne.

A noter qu'un candidat est parvenu à obtenir leur CAPES avec un 6/20 dans cette épreuve et que trois candidats ayant eu 14/20 ou 15/20 ont échoué au final au concours! Enfin, on notera les excellentes prestations de 22 candidats (13 l'an passé) dont la note égale ou excède 17/20, ce qui démontre une nouvelle fois la qualité des deux premiers déciles du concours.

Note	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Présents	0	0	3	5	7	7	13	16	14	16	20	25
Admis	0	0	0	0	0	0	1	0	4	3	8	15
Note	12	13	14	15	16	17	18	19	20	Absents	Total	
Présents	28	14	15	16	10	9	5	3	5	18	249	
Admis	15	11	14	14	10	9	5	3	5	0	117	

La moyenne des présents est de 10,97/20 (contre 11,14/20 l'an dernier), mais atteint 13,67/20 pour les admis (13,95 l'an passé), ce qui est tout à fait considérable, et la note médiane des admissibles se situe, quant à elle, à 14/20.

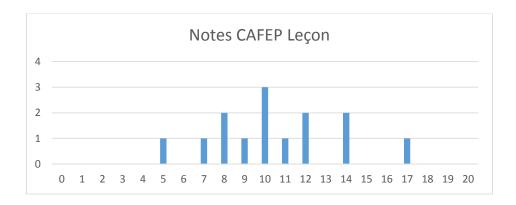


4.1.2. CAFEP

En ce qui concerne le CAFEP, la moyenne est de 8,68/20 (en légère hausse par rapport à la session précédente : 8,47/20) et un candidat ayant eu 5/20 est parvenu à valider le concours... On peut signaler seulement trois notes supérieures ou égales à 14 cette année.

Note	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Présents	0	0	0	1	2	2	1	3	3	1	3	1
Admis	0	0	0	0	0	1	0	1	2	1	3	1
Note	12	13	14	15	16	17	18	19	20	Absents	Total	
Présents	2	0	2	0	0	1	0	0	0	2	24	
Admis	2	0	2	0	0	1	0	0	0	0	14	

La moyenne des admis est elle aussi en baisse à 10/50 (contre 10,20/20 l'an passé). La note médiane des admissibles est, quant à elle, de 08,50/20.



4.2. Exemples de sujets

Les sujets de mise en situation professionnelle relèvent d'une question à dominante sociologique ou économique. Suite à l'exposé de 30 minutes maximum, un premier ensemble de questions est posé par le jury sur la leçon elle-même (environ 10 minutes), tant sur le fond que sur la posture professionnelle (justification d'un aspect du plan, énonciation didactique d'une définition incontournable, résumé d'un point particulier pour faciliter la prise de notes des élèves...). Une seconde salve de questions, plus importante en ce qui concerne le temps imparti (20 minutes), porte sur l'autre discipline, en partant bien souvent (mais pas exclusivement bien entendu) des parallèles qui peuvent être réalisés à partir du thème traité, tout spécialement si le sujet posé relève de la socio-économie ou de la sociologie économique.

4.2.1. Sujets à dominante sociologique

- Les enjeux de la massification scolaire et universitaire
- La méritocratie : mythe ou réalité ?
- L'objectivation des faits sociaux
- Rationalité et croyances collectives
- Réseaux sociaux et sociabilité
- Comment mesurer et expliquer la stratification sociale ?
- Gouvernance européenne et action publique
- La place du don dans notre société moderne : théorie et pratique
- Comment comprendre la société d'aujourd'hui en termes de capitaux ?
- La pauvreté
- Consommation et société
- Les jeunes et la politique
- La « moyennisation » de la société
- Vit-on dans une société de loisirs ?
- Y a-t-il un conflit de générations ?
- Les pratiques culturelles des français (de 1973 à nos jours)
- L'action collective est-elle en panne?
- L'anomie est-elle (encore) une notion pertinente ?

4.2.2. Sujets à dominante économique

- Epargne, consommation et croissance économique
- Quelles sont les caractéristiques du système productif français ?
- La combinaison optimale des facteurs de production
- Comment expliquer les taux de chômage si différents au sein des économies développées ?
- Progrès technique et emploi
- Qui sont les grands gagnants de la mondialisation depuis 1945 ?
- Comment contrecarrer les imperfections du marché?
- La dualité du marché du travail se renforce-t-elle ?
- Dotations factorielles et insertion dans l'économie mondiale
- Avantages et inconvénients du monopole
- Quelles sont les caractéristiques d'une zone économique bien intégrée ?
- Intérêts et limites des politiques de formation et de flexibilisation du marché du travail
- Dynamique démographique et croissance
- La crise de 2008 et sa régulation financière
- La globalisation financière menace-t-elle l'économie « réelle » ?
- Recherche-développement et croissance de longue période
- La soutenabilité des dettes publiques
- Les politiques protectionnistes sont-elles de retour ?

4.3. Commentaires et recommandations

4.3.1. Remarques générales

L'épreuve de mise en situation professionnelle s'avère moins discriminante que par le passé, car un certain nombre de « codes et de postures professionnels » se sont désormais bien diffusés : les prestations faibles ont quasiment disparu (seulement 8 notes en-dessous de 10 pour les admis; 91 pour l'ensemble des admissibles) et les prestations de haute volée se sont multipliées : 48 notes égales ou supérieures à 15/20 cette année!

Les sujets étant de difficultés inégales, le jury a tenu la position suivante :

- pour ceux considérés difficiles, la capacité du candidat à problématiser son discours, à mobiliser des savoirs et des auteurs (même éloignés du sujet) et à tenter des analyses, a été valorisée en tant que gages de qualité professionnelle ;
- A l'inverse, sur des sujets canoniques, les exposés très descriptifs et non problématisés ont été évalués avec plus d'exigence.

Il est logique qu'une séance d'une demi-heure de questions menée par trois spécialistes désarçonne des candidats et, à l'exception de quelques candidats hors du commun, chaque candidat a été confronté à ses limites? "mis en défaut". Pour autant, lorsque la réponse espérée n'était pas communiquée, dans l'exposé comme lors des reprises, le jury a souvent tenté de faire retrouver au candidat le raisonnement attendu, la théorie ou le mécanisme oublié. Il est donc normal de ne pas tout savoir, mais peu recevable de refuser d'entrer dans ce type de démarche à l'invitation du jury (cette attitude, lorsqu'elle était répétée durant l'épreuve, a été sanctionnée).

Nous avons aussi valorisé les candidats qui ont fait preuve de leurs qualités pédagogiques et su s'adapter à un certain nombre de mises en situation.

- La qualité des « accroches » et de l'introduction en général a souvent été sur-pondérée en matière de notation car elles révèlent le recul critique du futur professeur.
- A contenu équivalent, un exposé énoncé avec une voix monocorde par une personne statique, le nez plongé dans ses notes, peut avoir plusieurs points de moins qu'une prestation menée tambour battant. Sur des sujets assez faciles, cette dimension a souvent permis de départager deux candidats successifs (ayant le même sujet) tenant le même discours.
- Nous avons bien apprécié les "réflexes de prof", c'est-à-dire des candidats désireux de bien se faire comprendre, de bien s'assurer d'avoir fait passer le bon message et de l'argumenter au mieux, quitte à reformuler une explication un peu incertaine.
- De même, certaines de nos questions ont été énoncées de la façon suivante « *comment présenteriez-vous à un élève de Première/Terminale la notion de désaffiliation, de coût de transaction, de barrière à l'entrée* ? » et nous avons valorisé les candidats qui sont parvenus à les vulgariser et les exemplifier simplement.
- Dans la même veine, nous avons aussi demandé aux candidats de proposer des exemples illustratifs, de nature à faire sens pour un élève. Certains sont parvenus à « faire vivre » des taxonomies en les appliquant à la société d'aujourd'hui ou l'économie réelle. Ce dernier point est important à noter car il fait appel à la créativité didactique du candidat, c'est-à-dire à sa capacité à « faire vivre » une théorie / un auteur / un chiffre devant une classe, pas forcément studieuse, en particulier en fin de journée...

Nous avons en ce sens cherché à prendre la mesure de la culture générale et de la connaissance de l'actualité des candidats. Mentionner un film, un roman, un fait historique, ou simplement une entreprise (en particulier un acteur mondial français...) à l'appui de la démonstration est aussi un gage de curiosité et de qualité professionnelle.

4.3.2. Commentaires sur les prestations des candidats

A l'issue de ces exposés/questions, le jury a pu tirer les constats/conclusions suivants :

- Les candidats semblent désormais relativement bien préparés à cet oral :
- * la mention du plan et des auteurs au tableau et le respect de la durée de l'exposé (pas de dépassement ou presque, nécessitant un arrêt de la part des présidents de jury ; moins de 5 % des candidats tiennent moins de 25 minutes, même si plusieurs sont allés à l'essentiel dans ce temps écourté), ont été appréciés.
- * Beaucoup de candidats profitent des questions et de la reprise de l'exposé pour entrer véritablement en interaction avec le jury, ce qui est appréciable. Il ne faut surtout pas, à ce moment précis, penser que l'épreuve se termine avec l'exposé. La mise en situation professionnelle entame alors sa seconde partie!... et 10 points restent à gagner!
- En revanche, certains fondamentaux scientifiques et quelques postures professionnelles méritent d'être sérieusement améliorés :
- * L'usage du tableau n'a pas toujours été très simple. Le jury a été surpris par le très faible nombre de candidats capables de présenter correctement un équilibre de monopole ou les *odds ratios*. Rappelons aux candidats qu'il ne suffit pas de reproduire une figure mais qu'il faut savoir l'expliciter. Il serait donc souhaitable que chaque admissible connaisse et sache reproduire (rapidement) les schémas et/ou figures canoniques utilisés en classes de lycée. Ils doivent s'y entraîner.
- * les candidats n'insistent pas suffisamment non plus sur les enjeux du sujet, ce qui peut conduire à un déficit de problématisation. L'exposé risque alors de devenir terne, voire insipide.
- * on peut remarquer une certaine défiance à l'égard de la formalisation (toutefois tous les sujets ne s'y prêtent pas) et/ou de la représentation graphique (intégrer un schéma et son explication dans la leçon est souvent valorisé, en particulier s'il est bien maîtrisé et donc rapidement réalisé!). Or de nombreuses questions, ensuite, portent sur ces aspects. Les candidats doivent veiller à s'y préparer avec soin.
- * les notions de base (de la microéconomie, comme par exemple la construction des courbes d'offre et de demande, ou de la macroéconomie, comme les fonctions de consommation) et les définitions (capital humain, formes de légitimité, types d'actions chez Weber par exemple) se révèlent bien souvent très discriminantes.
- * les connaissances des données statistiques, incontournables en SES, tant en économie qu'en sociologie, semblent être la principale gageure. Une mise à niveau intensive est ici à privilégier en lisant, par exemple, les *Tableaux de l'économie française* et les *Données sociales* de l'INSEE, les sites de l'OCDE et d'Eurostat, des différents ministères... sans parler des organismes pourvoyeurs de données chiffrées (BIT, CNUCED, DARES, CEREQ, CREDOC) dont les candidats ne connaissent souvent même pas les acronymes... Ces références sont majeures car elles permettent d'appuyer une thèse/théorie/argumentation et donnent tout de suite plus de poids à la démonstration, grâce à ces allers-retours théorie/empirie. Ajoutons que les candidats doivent aussi être capables de s'interroger sur la production de ces indicateurs statistiques et sur leur histoire.
- * Enfin, reste l'enjeu de l'actualisation des connaissances, en particulier théoriques : nombre de candidats semblent avoir pour horizon scientifique les travaux de Bourdieu ou Mendras en sociologie et de Friedman en économie, bref les années 70 (au mieux les années 80 !)... Une immersion dans les recherches et publications récentes de Paugam, Chauvel, Peugny et Bouffartigues, par exemple, en sociologie... de Williamson-Ostrom, Blanchard-

Cohen, Krugman, Nordhaus, Tirole ou encore Deaton, par exemple, en économie serait, à coup sûr, un investissement rentable! Il a également semblé au jury que la plupart des candidats se contentaient de connaissances indirectes des œuvres et que très peu ont été découvrir les ouvrages canoniques. Les candidats ne doivent pas négliger l'immense plus-value qu'ils pourraient tirer, vis-à-vis du jury et pour eux-mêmes, bien sûr, de la connaissance directe des grands ouvrages et auteurs de chaque discipline.

A titre de recommandation finale, quelques conseils ciblés peuvent donc être donnés pour traverser au mieux ce « rite de passage » :

- 1 Questionner les termes du sujet qui sont à définir et à expliciter, cela est particulièrement vrai des sujets « difficiles » et/ou pour lesquels le candidat n'a que peu de connaissances ;
- 2 S'efforcer de problématiser le sujet (différentes problématiques sont toujours possibles, mais il faut les justifier) ; la problématisation est un moment clé de cette épreuve, et il est nécessaire que cette dernière cerne correctement le sujet et ne soit pas une simple reprise de la question de départ (ou une relecture du sujet).
- 3 Présenter un plan relativement détaillé au tableau (parties/sous-parties suffisent) ;
- 4 Chercher à démontrer plutôt qu'à décrire : l'entretien sera l'occasion d'élargir l'analyse, si besoin :
- 5 Préférer évoquer quelques auteurs en les mobilisant explicitement, plutôt qu'en dresser une longue liste dont on peut penser qu'elle est uniquement destinée à impressionner le jury (qui ne manquera pas de s'en saisir dans le détail pour mettre en défaut le candidat...);
- 6 Enoncer quelques exemples ou illustrations et faire appel à quelques chiffres-clés afin d'étayer le raisonnement ;
- 7 L'importance de la fluidité et du rythme du propos, en ne lisant pas ses notes (le fait de rester « debout » contribue à cette fluidité. Notons que l'immense majorité des candidats est restée debout et que beaucoup ont fait l'effort de ne pas lire);
- 8 Etre dans une posture de communication (communication non verbale notamment : regarder les membres du jury, parler distinctement sans les assourdir, sourire à l'occasion). Éviter les effets de style maladroits, même si l'humour n'est pas interdit et si le contexte ne s'y prête pas forcément.

Quelques retours d'expérience et pistes pour mieux réussir

L'oral, évidemment, permet d'écarter les candidats qui n'ont pas de connaissance et ne savent pas préparer une leçon de trente minutes en trois heures. Les sujets n'étaient pas tous faciles, loin de là ; certains étaient malgré tout très classiques (exemple : « La moyennisation de la société »... ou encore « Progrès technique et emploi ») et le jury, rappelons-le, ne traitait pas avec la même indulgence des candidats médiocres sur ce qui est censé être su, et les candidats ayant à su se démener avec des sujets plus originaux (« Comment mesurer et expliquer la stratification sociale ? »). Rappelons que la sociologie et l'économie au programme du CAPES sont de niveau L3 et que le programme des lycées stricto sensu ne suffit pas (les connaissances du supérieur relatives à ses grandes thématiques sont indispensables). Les juges-auditeurs de cette épreuve enseignent pour une majorité d'entre eux dans le supérieur (classes prépa, enseignants-chercheurs) et ne sont pas les mêmes que dans l'épreuve de « Dossier » (qui privilégie une équipe d'enseignants de lycée et d'inspecteurs, plus proche du « terrain » pédagogique auquel se destinent les lauréats).

Précisons aux futurs candidats qu'il ne faut pas se contenter de citer des noms : encore doit-on s'assurer qu'on est en mesure d'en parler un moment en connaissance de cause. Un auteur est à relier à une date, à des ouvrages, à des enquêtes *princeps*, à des courants théoriques, voire à des institutions (revues, laboratoires...) et parfois des controverses. Tout cela doit être maîtrisé, autant que possible. On ne saurait trop conseiller aux candidats, s'ils souhaitent réussir et se démarquer, d'ouvrir les « classiques », ne seraitce que quelques heures en bibliothèques, pour ficher les plans et en retirer quelques idées. Une réflexion et une connaissance basique en rapport avec l'émergence de la sociologie et de l'économie en tant que disciplines ne sauraient être négligées non plus. Il existe des manuels sur le sujet. Les fondateurs y côtoient quelques « précurseurs ». Dans le même registre, l'histoire des SES est en soi essentielle à connaître, ainsi que tout ce qui renvoie aux relations entre la sociologie et l'économie!

Dernier élément pouvant être signalé et permettant aux promotions suivantes de briller lors de cette épreuve : une grille de lecture a pu être élaborée, faisant porter les attentes du jury sur les dimensions épistémologiques, théoriques (notions, mécanismes et liens entre concepts), méthodologiques (méthodes d'enquêtes, modélisation) et empiriques (données statistiques, indicateurs, sources...). Pensez à ces dimensions pour la plupart des sujets.

Il n'est pas inutile non plus de bien approfondir les connaissances des principaux champs d'étude de la sociologie et de l'économie, qui ne sont pas si nombreux que cela, de leur origines à nos jours, avec les problématiques clés, les auteurs et enquêtes importantes et les données actuelles (une vingtaine au total) :

- En sociologie : éducation, travail, religion, loisir, stratification, générations, genres, famille, médias, politiques, action collective, sociologie économique ;
- En économie : croissance, fluctuations, crises, développement (durable), facteurs de production, asymétries, compétitivité, commerce international, régionalisation, marché du travail, démographie, politiques publiques...

4.3.3. Grille d'évaluation de la commission

EPREUVE DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE - LECON

Présentation des membres du jury en deux mots (Fonction – Lieu)
Le président précise au candidat les modalités de l'épreuve : 30 min maximum d'exposé suivi d'un entretien de 30 min max.

Nom et Prénom :			Date :					
Sujet :			Jury n°					
	Évalvation							
Horaire du début de	Évaluation Exposé :							
l'épreuve :	Expect :							
Horaire de fin :	Entretien :							
Durée de l'exposé :	Note globale :							
Définition des termes du sujet :								
Problématique / Justification du	plan :							
Connaissances de fond (Théories/auteurs/exemples) :								
Qualité de l'expression :								
Réponses aux questions relatives à l'exposé (10 min maximum) :								
Réponses aux questions relatives à l'autre dominante (Eco/Socio) :								
Posture pédagogique :								

V - Epreuve d'entretien à partir d'un dossier

La première partie du rapport sur cette épreuve présente le bilan statistique de la session de juin 2019, la seconde rappelle les modalités de l'épreuve et expose les observations sur les prestations des candidats et les attendus de l'épreuve. La troisième partie propose des conseils donnés aux candidats. Ce rapport se conclut par quelques exemples de dossiers et de sujets de mathématiques.

5.1. Bilan statistique

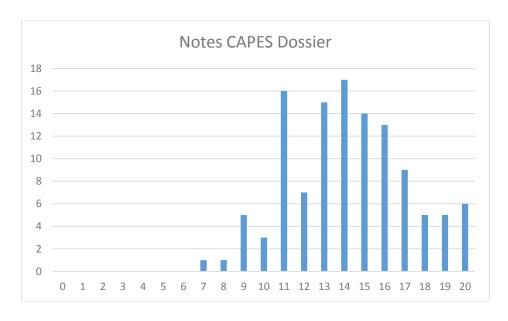
5.1.1. CAPES

Statistiques concernant l'épreuve d'entretien à partir d'un dossier :

- Moyenne des 249 candidats présents (18 absents) : 11,62/20 (soit +0,44 point)
- ➤ Moyenne des 117 candidats admis : 14,18/20 (soit + 0,63 point)
- Nombre de candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à 12 : 114 / 249
- A noter qu'un candidat a obtenu le concours avec un 07/20 et que six candidats ont obtenu 20/20 (contre seulement un l'an dernier)!

Note	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Présents	0	0	0	1	3	5	12	20	8	27	17	24
Admis	0	0	0	0	0	0	0	1	1	5	3	16
Note	12	13	14	15	16	17	18	19	20	Absents	Total	
Présents	16	22	23	14	14	9	5	5	6	18	249	
Admis	7	15	17	14	13	9	5	5	6	0	117	

Distribution des notes des admis



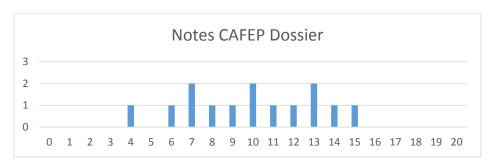
5.1.2. CAFEP

Les statistiques concernant l'épreuve d'entretien à partir d'un dossier sont les suivantes :

- Moyenne des 24 candidats présents (2 absents) en baisse: **8,95/20** (soit-1,14 point)
- ➤ Moyenne des 14 candidats admis en forte baisse : 9,93/20 (soit -1,86 point)
- Nombre de candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à 12 : 5 / 22
- ➤ A noter un 15/20 pour le meilleur candidat.

Note	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Présents	0	0	0	0	1	1	2	3	6	1	2	1
Admis	0	0	0	0	1	0	1	2	1	1	2	1
Note	12	13	14	15	16	17	18	19	20	Absents	Total	
Présents	1	2	1	1	0	0	0	0	0	2	24	
Admis	1	2	1	1	0	0	0	0	0	0	14	

Distribution des notes des admis



5.2. Observations sur les prestations des candidats et les attendus de l'épreuve

Les <u>caractéristiques de l'épreuve</u> d'entretien à partir d'un dossier documentaire sont les suivantes :

- le dossier documentaire est composé de trois documents, dont deux au moins sont extraits de manuels scolaires en vigueur. Le jury se donne la possibilité de choisir un des trois documents du dossier en dehors des manuels scolaires. Dans ce cas-là, il peut s'agir d'un document statistique issu des travaux de grandes institutions (INSEE, Banque mondiale, OCDE, OMC, Eurostat ...). Au candidat de l'exploiter à sa convenance sans être guidé par les notes ou les questions que l'on peut trouver dans un manuel ;
- il est demandé au candidat de construire, à partir de ce dossier, un projet de séquence de cours, ce qui renforce l'aspect « professionnalisant » de l'épreuve ;

- la séquence porte sur une partie et non sur la totalité d'une question au programme en Seconde, Première ou Terminale (enseignement spécifique et spécialités) ;
- l'entretien porte, pour l'essentiel, sur l'exposé du candidat, mais donne également lieu à un questionnement ayant pour objectif d'évaluer sa capacité à appréhender son futur métier dans ses différentes dimensions (réalité de la classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire ...);
- La dernière partie de l'épreuve, d'une durée de quinze minutes, est consacrée à la résolution d'un ou deux problèmes de mathématiques.

La moyenne des candidats admis du CAPES sur la liste principale (13,92/20) est en léger progrès par rapport à la session 2018 (13,55/20). A l'épreuve sur dossier, les candidats ont une moyenne de 14,18 soit une progression de +0,63 par rapport à la moyenne de la session 2018. 5 admis ont une note au dossier comprise entre 19 et 20/20.

Ces résultats manifestent une bonne connaissance des attentes de l'épreuve pour une majorité des candidats. Le jury tient à saluer ces excellentes prestations qui témoignent du fait que ces candidats ont bien préparé cette épreuve, en prenant connaissance des rapports du jury. Ils ont su satisfaire l'ensemble des exigences d'une épreuve composite et difficile. Ils se sont distingués, pour certains, par une très bonne connaissance des programmes, par un recul adéquat par rapport au dossier documentaire, par une bonne réactivité au cours de l'entretien, confirmant ainsi une réflexion pédagogique solide, la rigueur scientifique. Ils ont montré, par ailleurs, qu'ils avaient des aptitudes pour utiliser les outils mathématiques au service des sciences sociales.

5.2.1. À propos du contenu de l'exposé portant sur la présentation d'une séquence pédagogique

Le texte précise (JORF n° 0099 du 27 avril 2013) que le « candidat construit, à partir d'un dossier constitué de documents scientifiques, didactiques, pédagogiques, extraits de manuels ou travaux d'élèves, un projet de séquence de cours. Il devra préciser quels extraits du dossier il mobilise, comment il les utilise avec les élèves et justifier ses choix didactiques et pédagogiques. (...) L'entretien permet aussi d'évaluer la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves ».

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, nombreux sont les candidats qui ont satisfait aux exigences de l'épreuve, en montrant des qualités tant sur les plans pédagogique et didactique, que sur le plan des contenus. Ils ont manifesté une posture adaptée aux attentes du futur enseignant :

- dans leur majorité, ces candidats gèrent bien le temps imparti ;
- ils exploitent correctement le tableau;
- ils réalisent une bonne présentation (tenue, positionnement, fluidité) ;
- ils se sont appropriés le dossier documentaire ;
- ils construisent une séquence qui ferait sens pour les élèves (qualité de la problématique, fluidité du plan, didactisation des documents, pertinence des consignes et activités engagées notamment)

Toutefois, le déroulement de cette session amène le jury à mettre en exergue des insuffisances préjudiciables à leurs prestations.

- dans le domaine de la présentation du projet de séquence et de la problématisation :

Le jury a constaté que certains candidats ont tendance à faire des introductions pédagogiques (les prérequis, les objectifs de savoirs, de savoir-faire) trop longues et convenues, au détriment de l'exploitation du dossier. Il invite donc les candidats à alléger ces types de préambule, d'autant que les notions de pré-requis ou d'objectif pédagogique ne sont que trop peu souvent maîtrisées. D'autre part, les candidats ont de grandes difficultés à présenter une problématique recevable. Il est rappelé qu'une problématique n'est pas une simple question et qu'elle peut, aussi, ne pas être une question. En tout cas, elle sera différente du sujet posé. Elle doit contribuer à mettre en évidence ce que le professeur veut démontrer. Elle doit être le fil conducteur de l'exposé, l'hypothèse de démonstration, le message principal que l'on veut faire passer. Il importe donc de poser une problématique. Elle doit aussi s'appuyer sur les notions-clés de chaque discipline, sociologie ou économie. Pour cerner le problème posé par le sujet, il ne faut pas se contenter de réciter des définitions, mais il faut les interroger. Les candidats sont invités à porter attention aux indications complémentaires qui sont communiquées avec le sujet. Il importe en effet de situer la problématique par rapport aux attentes qui y sont formulées. Il importe que le candidat précise l'inscription de la séquence présentée dans la progression soulignant ainsi les pré requis et les pré acquis nécessaires pour aborder celle-ci.

Le jury tient à attirer l'attention des candidats sur les dossiers de Seconde qui semblent leur poser des problèmes. Ils hésitent entre quasiment aucun contenu (s'ils s'en tiennent aux attentes de Seconde) et des contenus mal adaptés (niveau Première ou Terminale) dans le cas opposé. Il conviendrait au contraire d'expliquer au jury comment donner du sens aux savoirs à enseigner et aux supports proposés. Le jury suggère aux candidats de porter attention au sens de « regards croisés » dans les programmes du cycle terminal.

- dans le domaine de la structuration :

L'exposé doit être structuré par un plan clair, permettant de présenter une séquence de cours qui pourrait être opérationnelle dans le cadre de la classe. Les plans généralistes, préformés et transposables à n'importe quel support documentaire, ne sont pas recevables. Les plans « passe-partout » qui ne rendent pas compte de la capacité à exploiter les documents et à mener une réelle réflexion pédagogique sont sanctionnés. Le jury tient à préciser qu'il n'attend pas une présentation d'un « modèle pédago-didactique » déconnecté des contenus à enseigner. Il rappelle également que le plan ne doit pas être systématiquement construit sur la base de l'exploitation simple et linéaire des trois documents proposés dans le dossier, comme cela a parfois été le cas (I-document 1, II-document 2, III-document 3). Le plan doit apporter une réponse claire à la problématique.

- dans le domaine de l'utilisation du dossier documentaire :

Le Journal Officiel stipule que « le candidat présentera un projet de séquence de cours à partir d'un dossier constitué de documents scientifiques, didactiques, pédagogiques, extraits de manuels ».

En ce qui concerne l'utilisation du dossier, le jury tient à faire part de quelques observations :

- le candidat ne doit pas s'enfermer dans le dossier documentaire, même si celui-ci est là pour le guider ;
- le dossier doit, bien évidemment, être utilisé pour construire la séquence. Il est un support pédagogique de première importance pour le candidat. Les documents sont au service de la problématique à traiter;

- toutefois, <u>il ne s'agit pas de construire une séquence exclusivement basée sur le dossier</u> : certains documents peuvent ne pas être utilisés. Il en est de même des questions proposées par les auteurs des manuels. Dans ce cas, il importe que le candidat justifie ses choix ;
- le <u>dossier ne limite pas le sujet à traiter</u>. Ainsi, ce n'est pas parce qu'aucun document d'un dossier ne présente spécifiquement le rôle de la sécurité sociale qu'il ne faut pas évoquer son importance dans un sujet consacré à l'action des pouvoirs publics dans la régulation des économies contemporaines. Ce type d'argument, évoqué par un candidat pour justifier le fait de ne pas y avoir fait référence, n'est pas recevable;
- le candidat a la possibilité d'écarter un document qu'il jugerait trop difficile pour les élèves. Il convient dans ce cas-là de donner les raisons qui ont conduit à faire ce choix. Le jury est cependant sensible aux efforts déployés par certains candidats pour mettre en place des dispositifs pédagogiques spécifiques permettant l'appropriation des documents par les élèves, y compris les plus difficiles (sensibilisation avant étude, questionnement plus progressif, etc.). Il peut aussi proposer toutes questions qu'il jugerait pertinentes. Le jury valorisera ce type de démarche dans la mesure où le candidat saura la justifier. Pour autant, cela n'empêche pas le jury de poser une question sur un document rejeté;
- une bonne séquence n'est pas synonyme d'étude exhaustive des documents sur la base des réponses aux questions posées par les auteurs de manuels ;
- il conviendrait de ne pas cantonner l'usage d'un document comme support d'une évaluation ;
- le candidat peut mobiliser un document qui ne figure pas dans le dossier. Dans ce cas, il conviendrait qu'il le présente de façon explicite aux membres du jury (sa source, la référence...) et qu'il en limite le nombre ;
- les documents statistiques donnent l'occasion de lire et d'interpréter des données chiffrées (%, coefficient multiplicateur, indice). Si ce n'est pas réalisé lors de l'exposé, cela n'est pas en soi sanctionné, mais le jury vérifie alors systématiquement lors de l'entretien la maîtrise des savoir-faire quantitatifs. Une mauvaise lecture ou une mauvaise interprétation des documents statistiques peut être rédhibitoire;

- dans le domaine des apports pédagogiques :

- De nombreux candidats se bornent à présenter une séquence qui, sur le plan pédagogique, s'apparente à un cours dialogué ;
- La mise en activité des élèves est fréquemment ignorée. Il importe pourtant que le candidat présente et justifie l'intérêt des travaux à réaliser par les élèves. La mise en activité se limite trop souvent au seul exercice qui consiste à répondre aux questions posées. Lorsque d'autres types d'activités pédagogiques sont évoqués, il s'agit en fait d'une énumération de « bonnes intentions» (« je vais organiser un débat », « je vais organiser un travail de groupe », « les élèves vont voir que ... ») sans qu'il y ait une réelle présentation de ce que pourrait être ce type d'activité dans le cadre spécifique de la séquence présentée et sa justification. Le candidat accordera de l'importance à décrire l'activité proposée aux élèves, ses modalités. Le jury invite les candidats à réfléchir au sens de la mise en activité des élèves, à l'importance de guider plus ou moins les élèves pour sa réalisation. Pour autant cette mise en activité ne peut être réalisée sans que le candidat ne fasse preuve d'un minimum de réalisme. Il convient ainsi de ne pas ignorer totalement le cadre temporel qui contraint l'action pédagogique de tout professeur;
- En ce qui concerne le <u>travail de sensibilisation</u> en préambule de l'étude d'un thème, il est fréquemment conçu comme une simple introduction et non pas comme un moyen d'impliquer les élèves dans la construction de leur savoir. Les candidats n'en connaissent pas toujours les enjeux pédagogiques souvent confondus avec la mobilisation des acquis et

les évaluations diagnostiques. Le jury invite les candidats à relire les BO n°4 du 29 avril 2010 et n°21 du 23 mai 2013 qui stipulent que la phase de sensibilisation doit permettre « d'ancrer chaque question sur des données concrètes en prenant des supports variés » et de « permettre de susciter la curiosité des élèves ». Le travail de sensibilisation vise aussi à faire émerger les représentations des élèves qui constitueront un point d'appui pour problématiser la séquence et formuler des hypothèses pour résoudre le problème soulevé. Pour cette phase de sensibilisation, le choix du document support importe. Il est à noter que certains candidats cherchent absolument à utiliser un des documents du dossier comme outil de sensibilisation. Or, le dossier n'est pas systématiquement conçu pour proposer un exercice de sensibilisation. Enfin, le jury rappelle que le BO n°4 du 29 avril 2010 stipule qu'en enseignement d'exploration, l'étude des thèmes doit être « conduite en deux temps : un premier temps de sensibilisation [...] et un second temps d'analyse ». Il est regrettable que ce « temps d'analyse » ne soit pas clairement identifié et identifiable dans la séquence présentée ou que l'articulation avec la phase de sensibilisation ne soit pas pensée par les candidats.

- dans le domaine de l'évaluation :

Le jury a constaté que les candidats rencontraient des difficultés pour proposer des exercices d'évaluation pertinents, des types d'évaluation différents (et pas uniquement des évaluations sommatives). Nombreux sont ceux qui proposent uniquement des textes «lacunaires» ou des « vrais-faux » en guise d'évaluation en classe de Terminale. Il conviendrait d'interroger la portée heuristique d'une telle pratique.

D'autres déclarent vouloir mettre en place une évaluation diagnostique ou formative, sans véritablement proposer d'exercices opérationnels et justifier leur emploi. Les modalités des épreuves de type bac sont mieux maîtrisées cependant le jury invite les candidats à ne pas systématiser leur emploi au détriment de leur pertinence.

Enfin, on rappellera au candidat que l'évaluation est un processus, que les évaluations sommatives peuvent être préparées lors de la séquence et que le jury apprécie qu'un début de réflexion sur les actes de remédiation soit engagé.

- dans le domaine de la présentation orale :

Le jury accorde une grande importance à la qualité de la présentation orale, adaptée aux attentes du futur enseignant. La clarté du propos, un ton exprimant la conviction, la capacité à se détacher des notes, une bonne gestion du temps imparti et une posture adaptée à une situation d'enseignement, sont attendus de la part du jury. Il rappelle également la nécessité d'utiliser le tableau mural, cela de façon soignée et circonstanciée. De la même manière le jury apprécie qu'un candidat se déplace à minima dans l'espace dont il dispose comme il sera amené à le faire lors de l'exercice de son métier.

Le jury fonde donc son évaluation de l'exposé du candidat à partir des critères suivants :

- capacité d'analyse du dossier ;
- capacité à problématiser et à construire un plan de séquence ;
- capacité à situer la séquence dans le cadre de la question du programme ;
- capacité à proposer une séquence pertinente pédagogiquement et motivante pour l'élève ;
- capacité à mobiliser des connaissances scientifiques de façon rigoureuse.

5.2.2. À propos de l'entretien

Lors de l'entretien, le jury apprécie, outre la pertinence, la concision des réponses apportées et l'aisance du candidat à l'oral. Il est attendu des réponses qui témoignent des connaissances solides et une bonne réactivité. Les stratégies d'évitement, les réponses volontairement longues et inadaptées, sont sanctionnées. Le candidat doit donc faire preuve de sa maîtrise des compétences requises pour enseigner. L'entretien peut être l'occasion pour le jury de remonter des savoirs enseignés aux savoirs savants. Il pourra donc interroger le candidat sur les notions qui figurent dans les programmes. Les candidats qui ne maîtrisent pas les notions et les mécanismes de base au programme ne peuvent pas prétendre réussir le concours.

D'autre part, le jury tient à attirer l'attention sur des faiblesses trop souvent constatées :

- une culture générale et un niveau de connaissance de l'actualité défaillants ;
- des savoir-faire calculatoires mal maîtrisés : calcul d'un PIB en volume, indices, taux de variation et coefficient multiplicateur ...

Le texte (JORF n° 0099 du 27 avril 2013) précise que l'entretien doit également permettre « d'évaluer la capacité du candidat à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société), et les valeurs qui le portent dont celles de la République ».

Le jury a constaté que les candidats demeurent mal préparés à ce volet de l'épreuve qui présente une certaine difficulté, en lien avec sa place dans l'entretien, à laquelle le candidat doit s'adapter sans transition pour répondre. Si cette session montre une meilleure connaissance du système éducatif, les prestations des candidats sur cette partie de l'entretien révèlent encore des fragilités :

- quelques candidats ignorent cette étape de l'entretien ;
- pour trop de candidats, de graves lacunes subsistent (le rôle des acteurs du système éducatif, les liens entre le professeur de sciences économiques et sociales avec les autres membres de l'équipe éducative, des dispositifs de la réforme des lycées);
- un désarroi face aux thèmes proposés, qui révèle en creux une méconnaissance du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (arrêté du 1^{er} juillet 2013) ;
- pour certaines questions, une réponse centrée sur la discipline ou sur le seul lycée, ce qui n'est pas suffisant (enseignement d'exploration, accompagnement personnalisé, réforme du collège ...);
- la difficulté à gérer la transition avec l'entretien sur l'exposé ;
- l'incapacité à illustrer le propos, à mettre en relation les conditions d'exercice du métier et les valeurs qui le portent.

Le jury tient à rappeler qu'être professeur de sciences économiques et sociales ne se limite pas à enseigner la sociologie, la science économique ou la science politique. Tout professeur fait partie d'une communauté éducative dont il est pleinement partie prenante. A ce titre, il doit avoir une connaissance minimale des grandes évolutions de notre système éducatif (loi de refondation de l'école, réforme du collège...) et connaître les missions de l'enseignant au sein de la classe, de l'établissement et du système éducatif.

Les candidats qui ont développé une argumentation pertinente à partir des thèmes proposés par le jury ont pu prendre des points précieux. Certains ont eu l'intelligence de mobiliser l'expérience acquise en stage pour répondre aux questions. Toutefois, il faut veiller à faire la part entre ce que l'on a observé dans un établissement et ce qui doit être idéalement mis en place! Il est donc entendu que, dans ce cadre, la connaissance des textes réglementaires fondamentaux demeure essentielle.

La réforme du lycée à compter de la rentrée 2019 conduit le jury à informer les candidats de l'évolution nécessaire de la liste des thèmes proposés à la session 2019.

Conditions d'exercice du futur métier : thèmes proposés au cours de la session 2019

- 1. la place du numérique dans la pratique professionnelle de l'enseignant
- 2. l'innovation pédagogique
- 3. l'enseignement moral et civique
- 4. la liaison lycée-université (continuum bac-3/bac+3)
- 5. l'orientation des élèves
- 6. le rôle du conseil pédagogique
- 7. le climat scolaire
- 8. les acteurs du conseil de classe
- 9. la collaboration avec les professeurs documentalistes
- 10. l'interdisciplinarité
- 11. l'égalité fille / garçon
- 12. l'accompagnement personnalisé au lycée
- 13. évaluation et notation
- 14. concilier exigence et bienveillance
- 15. le rôle du chef d'établissement
- 16. agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- 17. le projet d'établissement
- 18. les missions du professeur principal
- 19. la mise en activité des élèves
- 20. l'école inclusive
- 21. les missions du professeur au-delà de son expertise disciplinaire
- 22. la posture du professeur en cas de conflit avec un élève
- 23. les instances de représentation des élèves
- 24. parcours professionnel, carrière et rémunération
- 25. la liberté pédagogique
- 26. le décrochage scolaire
- 27. le rôle de la « vie scolaire » et du CPE dans un établissement
- 28. la maîtrise de l'écrit par les élèves
- 29. la notion de compétence
- 30. l'éducation prioritaire

Le jury fonde donc son évaluation de l'entretien avec le candidat à partir des critères suivants :

- capacité à mobiliser des connaissances (connaissance des programmes, des concepts, des mécanismes et processus économiques et sociologiques à enseigner ...);
- capacité à mener une réflexion sur les plans pédagogique et didactique ;
- capacité à développer une approche réflexive ;
- capacité à justifier ses choix ;
- capacité à mobiliser des connaissances relatives au système éducatif ;
- capacité à prendre en compte les enjeux du métier d'enseignant ;
- réactivité du candidat.

5.2.3. À propos de l'exercice de mathématiques

Le jury rappelle l'importance d'une culture mathématique de base pour enseigner les sciences économiques et sociales, ce qui implique de préparer sérieusement cet aspect de l'épreuve. S'il apparaît que certains candidats traitent l'exercice avec une relative aisance, un nombre substantiel de candidats ne possèdent que des connaissances partielles en mathématiques acquises lors de leur scolarité et, depuis, peu ou pas travaillées. Certains candidats ne consacrent pas suffisamment de temps aux mathématiques lors des deux heures de préparation de l'épreuve sur dossier et découvrent les questions au moment de l'oral. Ils ne répondent pas à des questions simples, qui nécessitent cependant une réflexion préalable. La différence avec les candidats ayant pris un temps raisonnable de réflexion et s'étant préparés durant l'année du concours est alors très nette et renforce le caractère discriminant des mathématiques, discipline connexe de celle qu'auront à enseigner les lauréats du concours. Par ailleurs, l'évaluation en mathématiques se fait sous la forme d'un entretien qui porte, bien entendu, sur les réponses préparées par le candidat aux questions de l'exercice proposé, mais aussi, éventuellement, sur l'utilisation des outils mathématiques évoqués dans le cadre de l'analyse des documents du dossier de sciences économiques et sociales. Il est regrettable que certains candidats éliminent certains documents pourtant primordiaux pour la cohérence de leur analyse, à la seule raison de leur méconnaissance des outils mathématiques qu'ils contiennent.

Il est important de rappeler que l'évaluation des compétences mathématiques et statistiques a pour objectif de :

- vérifier que le candidat maîtrise les concepts mathématiques jugés indispensables pour appréhender et enseigner les sciences économiques et sociales ;
- s'assurer que le candidat est capable de donner du sens et de prendre du recul sur les calculs qu'il exécute ou qui lui sont présentés.

Les mathématiques ne se réduisent donc pas à connaître et manipuler des formules. Le jury valorise les tentatives des candidats pour répondre aux questions, y compris si elles n'ont pas été couronnées de succès, ainsi que la capacité à donner du sens aux nombres, calculs ou méthodes cités ou utilisés (taux de croissance moyen, espérance, écart-type, dérivée, etc.). Il est important que les candidats sachent justifier leurs résultats comme le signe d'une dérivée, l'identification d'un extremum ou les propriétés d'une courbe de Lorenz et qu'ils soient en mesure de contrôler leurs réponses en s'appuyant sur leurs connaissances apprises dans le cadre des sciences économiques et sociales.

Dans tous les cas, il convient d'avoir pris connaissance du sujet afin de ne pas être pris en défaut sur des questions élémentaires s'y rapportant (par exemple, le calcul d'un pourcentage d'évolution, la détermination de la nature d'une suite, la traduction des données

à l'aide d'un arbre probabiliste, etc.) que le jury peut être amené à poser devant un candidat ne sachant répondre à aucune des questions du sujet.

Lors de cette session, le jury a relevé les difficultés suivantes :

- bien des candidats proposent une rédaction manquant de rigueur : utilisation du symbole d'égalité entre des nombres qui ne sont pas égaux, confusion entre les notations, et ce, parfois même pour des notions élémentaires comme les pourcentages que les futurs professeurs de sciences économiques et sociales auront pourtant à utiliser avec les élèves qui leur seront confiés ;
- certains candidats, encore trop nombreux, ne maîtrisent pas des notions essentielles en sciences économiques et sociales : coefficient multiplicateur, taux de variation, taux de croissance annuel moyen, indice. Il en est de même avec des notions de base comme l'écart-type ou les pourcentages (somme, comparaison, etc.);
- beaucoup de candidats n'ont pas su traiter des exercices portant sur l'analyse de fonctions. Il est important de maîtriser le programme du secondaire, notamment de connaître les fonctions de référence, de savoir dériver et intégrer des fonctions usuelles pour déterminer un sens de variation, calculer une valeur moyenne ou estimer une aire;
- en analyse, il est également nécessaire de comprendre la différence entre « résoudre une équation » et « justifier l'existence et l'unicité d'une solution ». Dans le second cas, on devra utiliser le théorème des valeurs intermédiaires ou faire une lecture précise et pertinente du tableau de variation de la fonction ;
- la méconnaissance de certains éléments calculatoires et les difficultés de lecture de tableaux déterminants en sciences économiques et sociales ont pu entraîner des erreurs d'interprétation dans des situations en science économique ;
- les consignes ne sont pas toujours comprises à cause d'une lecture trop rapide. Il ne faut pas hésiter à faire preuve de bon sens dans les propositions de réponses et faire une analyse critique de ses résultats :
- le vocabulaire (fonction, probabilités, etc.) est souvent trop approximatif et peut conduire à des contresens et des erreurs ;
- le vocabulaire et les notions sur les suites sont à connaître (rang, terme, limite, somme, suite arithmétique, suite géométrique, raison, premier terme, etc.) et il est attendu qu'un candidat connaisse la différence entre une suite arithmétique et une suite géométrique ;
- en probabilité, l'utilisation et l'illustration de la loi binomiale et de la loi normale sont encore mal connues. En particulier, la référence spontanée à une épreuve de Bernoulli est exceptionnelle et les explications du fait qu'on a bien affaire à un schéma de Bernoulli sont souvent très approximatives et incomplètes ;
- en statistique, trop de candidats méconnaissent la notion d'ajustement, que celui-ci soit affine, exponentiel ou logarithmique, et ne savent pas utiliser la calculatrice pour obtenir une équation d'une droite de régression. Il est regrettable que son importance dans le cadre de la modélisation soit encore mal perçue ;
- savoir déterminer un intervalle de confiance ou de fluctuation est important, mais savoir l'interpréter l'est tout autant ;
- les notions portant sur les graphes et les matrices ne sont pas à négliger vu leur importance dans la modélisation et la résolution des problèmes dans les domaines socio-économiques.

5.3. Conseils aux candidats

5.3.1. En ce qui concerne la préparation de l'épreuve

Le temps de préparation de 2 heures est une réelle contrainte. Certains ont regretté de ne pas avoir eu le temps nécessaire pour préparer les deux volets de l'épreuve. Ce sont généralement les exercices de mathématiques qui n'ont pas été travaillés. Cependant, d'autres sont parvenus, au cours de l'épreuve, en étant éventuellement guidés, à faire les exercices proposés. Nous conseillons donc aux candidats de répartir le temps de préparation au prorata de l'importance de chacun des volets dans la durée de l'oral et d'aborder l'épreuve de mathématique de façon positive.

5.3.2. En ce qui concerne la première partie de l'épreuve, l'exposé

L'extrait du programme relatif à la question auquel se rapporte le dossier sur lequel un candidat sera invité à travailler, figure en préambule des documents. Pour autant, on attendra des candidats qu'ils connaissent les programmes de sciences économiques et sociales de la Seconde à la Terminale, de façon à ce :

- qu'ils sachent situer le sujet qui leur est posé dans le thème général au programme de la classe concernée ;
- qu'ils fassent état d'une maîtrise approfondie des problématiques qu'ils auront à enseigner. Le jury conseille aux candidats de travailler la problématisation des indications complémentaires des programmes ;
- qu'ils fassent preuve de réflexion pédagogique même si l'on n'attend pas, dans ce domaine, une expertise qu'ils seront amenés à affiner lors de leur année de stage.

Le jury les invite également à étudier les préambules des programmes de la classe de Seconde et du cycle Terminal.

Avec la mise en place progressive des nouveaux programmes dans le cadre de la réforme du bac 2021, nous invitons les candidats de la session 2020 à connaître les nouveaux programmes de sciences économiques et sociales de seconde et de première applicables à la rentrée scolaire 2019, le programme actuel de terminale et les programmes des enseignements de spécialité (économie approfondie et sciences sociales et politiques).

Il est conseillé aux candidats de porter attention à la durée de la séquence.

Le jury rappelle aux candidats qu'ils doivent utiliser le dossier sans pour autant se laisser « enfermer » par les documents proposés. L'exploitation du dossier n'est pas une fin en soi mais un support à la construction de la séquence. Il importe que le candidat articule de façon pertinente l'exploitation du dossier (le questionnement) à sa démarche pédagogique (inscription dans le plan, adaptation au niveau d'enseignement concerné). Le candidat pourra écarter un document qu'il jugerait difficile ou proposer des questions qu'il jugerait judicieuses à la place de celles proposées par l'auteur du manuel à condition que cela puisse être justifié. Il peut également suggérer l'utilisation de tout document qu'il jugerait pertinent pour concevoir sa séquence et cela, indépendamment de ceux qui sont proposés dans le dossier. Il est clairement spécifié en fin de dossier que « vous avez la possibilité de recourir à votre expérience et de faire référence à toute ressource pédagogique ou didactique de votre connaissance ». Le jury apprécie la présentation de synthèses et l'explicitation des modalités mises en œuvre pour les construire. L'utilisation du tableau pour présenter des schémas ou des mécanismes est également valorisée. Elle est requise pour présenter le plan.

Il est, d'autre part, nécessaire que les candidats proposent une réelle mise en activité des élèves, qu'elle soit individuelle ou collective, avec les éléments de savoirs et de savoirfaire qu'ils doivent retenir.

Les candidats doivent connaître les différentes modalités d'évaluation et notamment l'architecture et les objectifs des épreuves au baccalauréat.

5.3.3. En ce qui concerne l'entretien

Les candidats doivent faire preuve de réflexivité et de réactivité.

La partie de l'entretien portant sur l'approche du métier doit être préparée sérieusement. Il est nécessaire d'avoir une bonne connaissance du système éducatif et de s'informer sur les dispositifs mis en place récemment (accompagnement personnalisé, conseil pédagogique, enseignements d'exploration ...), les grandes évolutions et les problématiques actuelles. Le jury invite les candidats à mettre à profit leurs stages en établissement pour mieux appréhender la réalité du métier dans ses différentes dimensions et à observer les missions des professeurs en dehors de leur activité disciplinaire.

5.3.4. En ce qui concerne les mathématiques

Le jury invite les futurs candidats à bien s'approprier le programme du concours, mais également à maîtriser les savoir-faire de base en mathématiques qu'ils auront à mettre en œuvre dans le cadre de leur enseignement. Le recours à des schémas, des représentations ou des croquis pour donner du sens aux informations et/ou illustrer les méthodes à mettre en œuvre fait partie des attentes du jury tout comme le sens critique face à des résultats non conformes à ceux attendus. Comme précisé dans les rapports de jury précédents, le candidat doit maîtriser différents outils, tant dans le domaine de l'analyse que dans celui des statistiques, des probabilités et du calcul matriciel.

Outre les traitements numériques usuels, les candidats doivent être capables de fournir sur la calculatrice un tableau de valeurs d'une fonction et la courbe représentative dans une fenêtre bien adaptée au problème traité. Il est aussi nécessaire d'être en mesure de déterminer une valeur approchée d'une intégrale ou de la solution d'une équation. Les candidats doivent savoir effectuer toutes les opérations sur les matrices et utiliser les fonctions statistiques, en particulier celles donnant les caractéristiques d'une série statistique ou celles construisant un ajustement affine (coefficient de corrélation linéaire, équation d'une droite de régression). La calculatrice doit également pouvoir être utilisée comme outil de conjecture ou de vérification. Enfin la table de la loi normale n'est plus fournie, une utilisation pertinente de la calculatrice permet de s'en passer. Les calculatrices mises à disposition des candidats sont celles du type Graph 35+E ou Graph 90+E chez CASIO et TI 83 premium CE chez Texas-Instrument.

Par ailleurs, la lecture et l'écriture d'algorithmes comme le recours à des logiciels (calcul formel, tableur) sont des attendus pour les élèves de la série ES; cela l'est tout autant pour les candidats à ce concours.

Lorsque les sujets proposés en mathématiques font référence aux sciences économiques et sociales, il est important que le candidat n'oublie pas lors de l'épreuve de mathématiques ce qu'il a appris dans le cadre des sciences économiques et sociales et le cas échéant qu'il s'y réfère pour pouvoir rebondir.

Par ailleurs, le candidat doit être capable d'expliciter le lien entre taux d'évolution et coefficient multiplicateur, d'expliquer sa démarcher pour arriver à déterminer le taux d'évolution annuel moyen et ne pas se contenter d'appliquer des formules apprises par cœur sans les avoir comprises.

5.4. Exemples de dossiers

5.4.1. 1er Exemple : soc_ter_RC1.1

ÉPREUVE D'ENTRETIEN A PARTIR D'UN DOSSIER (Dominante regards croisés)

Dossier : Les moyens dont disposent les pouvoirs publics pour contribuer à la justice sociale

Il est demandé au candidat de construire, à partir du dossier composé de 3 documents, dont 2 extraits de manuels scolaires, et pour la classe de Terminale, un projet de séquence de cours. Il devra préciser quels extraits du dossier il mobilise, comment il les utilise avec les élèves et justifier de ses choix didactiques et pédagogiques.

Extraits du programme officiel

1.1 Comment les pouvoirs publics peuvent-ils contribuer à la justice sociale ? Égalité, discrimination, assurance / assistance, services collectifs, fiscalité, prestations et cotisations sociales, redistribution, protection sociale. On s'interrogera sur les fondements des politiques de lutte contre les inégalités en les reliant à la notion de justice sociale ; on rappellera à ce propos que toute conception de la justice doit répondre à la question : « L'égalité de quoi ? ». On distinguera égalité des droits, égalité des situations et égalité des chances.

On analysera les principaux moyens par lesquels les pouvoirs publics peuvent contribuer à la justice sociale : fiscalité, redistribution et protection sociale, services collectifs, mesures de lutte contre les discriminations. On montrera que l'action des pouvoirs publics s'exerce sous contrainte et qu'elle fait l'objet de débats quant à son efficacité : risques de désincitation et d'effets pervers.

Acquis de première : État-providence, prélèvements obligatoires, revenus de transfert.

DOCUMENT 1 : La fiscalité peut-elle être un outil de justice sociale ?

« La fiscalité peut servir à promouvoir la justice sociale de deux façons. D'abord, elle sert à financer le fonctionnement de l'État, qui apporte de nombreux biens et services publics essentiels au bien-être de la population, comme l'éducation, la santé ou la sécurité des personnes et des biens. Ensuite, elle a une dimension redistributive, qui peut contribuer à réduire les inégalités. Selon le critère de justice sociale qu'une société se donne et le degré de priorité qu'elle accorde aux plus défavorisés, son système fiscal sera totalement différent.

Si l'on prend les deux extrêmes que l'on trouve dans le débat public, mais aussi dans les études d'économie, on a, d'un côté, la vision libertarienne, qui vise à essayer de réduire au maximum la charge fiscale qui pèse sur les contribuables, et de l'autre, la vision que l'on associe souvent au philosophe John Rawls, qui consiste à donner la priorité absolue aux plus défavorisés. Pour la vision du laisser-faire, l'impôt optimal, c'est l'impôt zéro, ou du moins le strict minimum nécessaire pour que l'État de droit puisse continuer à fonctionner. Tandis que dans la vision rawlsienne, qui donne la priorité absolue aux plus défavorisés, il y aurait un système fiscal très différent, avec une forme d'impôt négatif pour soutenir les bas revenus et des taux d'imposition moyens très élevés sur les hauts revenus. »

M. Fleurbaey, « La défiance vis-à-vis de l'impôt est un symptôme de la mauvaise santé de nos démocraties », Alternatives économiques, Hors-série n°103, décembre 2014.

- De quelle manière l'existence de services produits par l'État permet-elle la justice sociale?
- 2. Comment faire pour que la fiscalité soit fortement redistributive ?
- 3. Parmi les trois mesures fiscales suivantes, lesquelles vous semblent redistributives : un impôt progressif sur le revenu, une taxe d'un montant fixe, un impôt sur les produits consommés (TVA) ? Justifiez vos choix.

Source: Manuel Hatier, Terminale ES, Edition 2016

DOCUMENT 2 : Services collectifs et réduction des inégalités

La création d'équipements collectifs [...] vise à « démarchandiser »1, comme dit Esping Andersen, l'accès à certains biens. Ici, l'égalité procède moins de l'égalisation des revenus que de la mise à disposition de tous de biens longtemps réservés à quelques-uns. C'est le cas notamment des transports publics, de l'implantation des services publics, de l'éducation et de tous les équipements publics gratuits parce que leur charge est répartie sur l'ensemble des contribuables. Ces biens n'entrent pas directement dans la statistique qui mesure les inégalités sociales ; pourtant, eux aussi contribuent à l'égalisation progressive des places, puisque chacun peut en bénéficier. D'ailleurs, la République a longtemps conçu son rôle social par rapport à l'équipement du territoire, chaque commune devant avoir ses écoles, son collège, sa poste, son commissariat, sa piscine, sa bibliothèque, sa salle polyvalente, etc. Les services publics et leur gratuité sont perçus comme une des conditions de l'égalité des places.

Les dépenses de l'Éducation nationale ont également des effets redistributifs particulièrement importants au plan horizontal. En effet, en raison de l'obligation de scolarisation, les ménages comportant plusieurs enfants en bénéficient davantage que ceux qui n'en ont qu'un et, *a fortiori*, que ceux qui n'en comportent pas. Compte tenu du fait que les personnes appartenant à un ménage comportant trois enfants ou plus disposent, en moyenne, d'un niveau de vie plus faible que les autres ménages, cette composante horizontale de la redistribution opérée par l'Éducation nationale augmente son caractère redistributif au plan vertical. [...] Les ménages les plus modestes et les familles bénéficient particulièrement de ces transferts liés à l'éducation.

F. Dubet, Les Places et les chances, Seuil, 2010.

1. Soustraire à la sphère marchande.

Questions

- 3. En quoi les services collectifs permettent-ils de réduire les inégalités de situations ?
- 4. Ne sont-ils pas aussi un moyen de favoriser l'égalité des chances ?
- 5. Expliquez le passage souligné.

Source: Manuel Magnard, Terminale ES, Edition 2015

DOCUMENT 3 : Montants moyens des prélèvements et prestations par unité de consommation en 2017

en euros par UC

	Fractiles de niveau de vie avant redistribution ¹							F
	<01	<q1< th=""><th>Q1 à Q2</th><th>Q2 à Q3</th><th>Q3 à Q4</th><th>>04</th><th>>D9</th><th>Ensemble</th></q1<>	Q1 à Q2	Q2 à Q3	Q3 à Q4	>04	>D9	Ensemble
Niveau de vie avant redistribution (A)	3 260	6 720	15 830	21 800	29 190	56 130	73 160	25 930
Prélèvements	-160	-340	- 940	- 1 730	-3350	-11 320	- 16 920	-3540
Financement de la protection sociale	-130	- 270	- 700	- 1 150	-1720	-4 100	-5740	-1 590
Cotisations sociales ²	- 40	- 120	-330	- 540	-810	-1630	-2130	- 690
Contributions sociales	- 80	- 150	-370	-610	-910	-2470	-3620	- 900
Impôts directs	- 30	- 70	- 240	- 580	-1630	-7 220	- 11 180	-1 950
Impôt sur le revenu (y c. crédits d'impôt)	10	20	10	-210	-1140	-6520	-10380	-1 570
Taxe d'habitation	- 40	- 80	-250	-370	- 480	-710	- 800	- 380
Prestations	6 900	5 190	1 400	740	440	240	190	1 610
Prestations familiales	2 070	1 760	850	560	330	140	100	730
Allocations familiales	810	720	410	310	230	110	80	350
Autres prestations familiales ³	1 260	1 030	440	250	100	30	30	370
Aides au logement	2 010	1 450	180	30	20	10	10	340
Prime d'activité et minima sociaux4	2 820	1 980	370	150	90	90	80	540
Niveau de vie (B)	10 020	11 560	16 300	20 810	26 290	45 040	56 430	24 000
Taux de redistribution (B-A)/A (en %)	207,4	72,0	3,0	-4.5	-9,9	- 19,8	-22,9	-7.4

^{1. &}lt;Q1: 20 % des personnes les plus modestes, ..., >Q4: 20 % des personnes les plus aisées; <D1: 10 % des personnes les plus modestes, ..., >D9: 10 % des personnes les plus aisées.

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture : les personnes situées entre le 2° et le 3° quintile de niveau de vie ont acquitté en moyenne 210 euros d'impôt sur le revenu par an et par unité de consommation.

Note: l'actualisation pour 2017 de l'ERFS 2015 faite dans le modèle lnes repose sur des hypothèses d'évolutions tendancielles de revenus, d'activité et de structure démographique entre 2015 et 2017 et non sur l'évolution réelle constatée sur cette période. Les montants ne sont en aucun cas comparables aux montants donnés dans la *liche 4.1* à partir de l'ERFS 2016, ni à ceux qui seront publiés en 2019 à partir de l'ERFS 2017.

Sources : Insee, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2015 (actualisée 2017) ; Insee-Drees-Cnaf, modèle Ines 2017, calculs Drees et Insee.

Source: France, portrait social, Insee, Edition 2018

Vous avez la possibilité de recourir à votre expérience et de faire référence à toute ressource pédagogique ou didactique de votre connaissance.

Ce sujet doit être rendu au jury dès la fin de l'épreuve, mais le candidat a toute liberté a toute liberté d'utilisation (annotations, passages surlignés, etc.)

^{2.} Les cotisations sociales retenues ici sont les cotisations patronales famille car ce sont les seules non contributives. Les cotisations des micro-entrepreneurs ne sont pas incluses car ces derniers s'acquittent d'un forfait social, ce qui ne permet pas de distinguer les cotisations famille.

^{3.} Allocation de soutien familial, allocation d'éducation de l'enfant handicapé, prestation partagée d'éducation de l'enfant de la Paje, complément familial, allocation de base et prime à la naissance de la Paje et allocation de rentrée scolaire.

Revenu de solidarité active, minimum vieillesse (Aspa), allocation supplémentaire d'invalidité, allocation pour adulte handicapé et son complément et garantie jeunes.

5.4.2. 2ème Exemple : eco_ter_ea2.1

ÉPREUVE D'ENTRETIEN A PARTIR D'UN DOSSIER (Dominante sociologique)

Dossier : La représentation des deux sexes en politique.

Il est demandé au candidat de construire, à partir du dossier composé de 3 extraits de manuels scolaires, et pour la classe de Terminale, enseignement de spécialité Sciences Sociales et Politiques, un projet de séquence de cours. Il devra préciser quels extraits du dossier il mobilise, comment il les utilise avec les élèves et justifier de ses choix didactiques et pédagogiques.

Extraits du programme officiel

1.2 Comment s'organise la compétition politique en démocratie ?

Pluralisme politique, modes de scrutin, parité, démocratie délibérative.

Centré sur le gouvernement représentatif, ce point permettra d'étudier les enjeux socio-politiques de la compétition électorale contemporaine. Une attention particulière sera accordée à la place des organisations partisanes et aux effets des modes de scrutin (majoritaire, proportionnel notamment) sur la sélection des gouvernants. On identifiera les biais liés au genre et la difficulté particulière rencontrée pour assurer une représentation équitable des deux sexes en politique. On s'interrogera sur les évolutions de la vie démocratique contemporaine en Europe et notamment les places respectives de la démocratie représentative et d'autres figures de la démocratie (participative, délibérative).

Acquis de première : démocratie représentative, démocratie participative.

DOCUMENT 1:

Distribution inégale des ressources politiques et biais liés au genre

Lorsqu'ils s'engagent dans la compétition politique, les hommes sont, plus souvent que les femmes, des « professionnels » de la politique (sortants ou - particulièrement en France – cumulant plusieurs mandats), ce qui leur donne objectivement plus de chances de gagner l'élection : ils sont plus souvent déjà connus des électeurs et de la presse, ils disposent d'un réseau de soutiens politiques aux niveaux local et national et ont acquis préalablement les ficelles du métier politique. notamment l'art de faire campagne (animer des réunions électorales, tracter dans les marchés...). Les femmes, quant à elles, sont plus souvent des outsiders du champ politique : leurs compétences militantes sont plus souvent forgées dans la sphère associative, elles sont donc moins présentes dans les instances de direction des

partis et bénéficient donc moins de leurs réseaux de soutien, ont eu plus rarement des expériences préalables de campagnes ou détenu des mandats, autant de caractéristiques qui pèsent [...] sur leurs chances de remporter une élection. On voit ici à quel point l'hégémonie masculine du champ politique s'auto-entretient : le fait que les hommes détiennent une grande partie du pouvoir politique augmente les chances d'en accumuler davantage. Mais

la mise à l'écart des femmes des investitures n'est pas seulement liée à un déficit « objectif » de capitaux politiques. Elle est également liée aux anticipations des élites partisanes, voire des militants [...], qui ont tendance à évaluer les chances des candidats à l'aune de stéréotypes sexués. Il est ainsi couramment postulé (plus ou moins consciemment) que les femmes seront moins capables de résister physiquement et mentalement au combat électoral, de parler en public, de s'extraire de leur vie privée ou de susciter le respect des électeurs.

Laure BERENI, Sébastien CHAUVIN, Alexandre JAUNAIT et Anne REVILLARD, Introduction aux études sur le genre, De Boeck Université, coll. « Ouvertures politiques », 2° édition revue et augmentée, 2012.

QUESTIONS

- 1. Lire. Que signifie la phrase soulignée ?
- 2. Expliquer. Quelle autre explication est donnée à la sous-représentation politique des femmes ?
- 3. Illustrer. Donnez des exemples de femmes politiques qui contredisent les stéréotypes cités dans le texte.

Source: Manuel Bordas, Terminale ES, Edition 2015

DOCUMENT 2:

La représentation politique féminine sous la Ve République

	Avant les lois sur la parité				Après les lois sur la parité			
(en %)	Premier scrutin	Part des femmes	Dernier scrutin	Part des femmes	Scrutin antérieur	Part des femmes	Dernier scrutin	Part des femmes
Conseillers municipaux ¹	1959	2,4	1995	21,7	2001	33,0	2008	35,0
Maires ¹	1959	1,0	1995	7,5	2001	10,9	2008	13,8
Conseillers généraux ²	1958	0,7	1998	8,6	2004	10,9	2011	13,8
Conseillers régionaux	1986	9,0	1998	27,5	2004	47,6	2010	48,0
Députés	1958	1,4	1997	10,9	2002	12,3	2007	18,5
Sénateurs	1960³	1,6	1998	5,3	2004	16,9	2010	22,1
Parlementaires européens	1979	22,2	1999	29,9	2004	43,6	2009	44,4

- Notes: 1. Ensemble des communes.
- 2. Ensemble des cantons.
- 3. Renouvellement total.
- Champ: Résultats à la sortie des urnes, en France.

Source : Observatoire de la parité 2010-2011, ministère de l'Intérieur.

Questions

- 1. Faites une phrase avec les données encadrées.
- 2. Effectuez les calculs permettant de mesurer la variation en pourcentage de la part des femmes parmi les élus suivants : conseillers municipaux, députés, sénateurs, parlementaires européens. Présentez vos données dans un tableau.
- **3.** Peut-on aujourd'hui parler d'un processus d'inclusion des femmes dans la République ?

Source: Manuel Magnard, Terminale ES, Edition 2012

DOCUMENT 3:

Le bilan de la loi sur la parité

Lors des élections législatives qui ont suivi l'adoption de la loi sur la parité (en 2002 et en 2007), les partis politiques ont pu contourner doublement la lettre et l'esprit de la loi. Tout d'abord, les partis ont souvent présenté, en toute légalité, une proportion plus élevée de femmes dans les circonscriptions difficilement gagnables ou perdues d'avance, diminuant sensiblement les chances de voir la féminisation des candidatures se traduire en féminisation des élus. Ensuite. les partis politiques, et en premier lieu les plus grands d'entre eux, comme le PS (en 2002) et surtout l'UMP (en 2002 et en 2007), ont préféré s'acquitter de lourdes pénalités financières plutôt que de respecter le quota de 50 % prévu par la loi : au cours de la législature 2007-2012, les crédits de l'UMP vont être amputés de 20 millions d'euros du fait du non-respect de la parité. Ces possibilités de contournement de la parité expliquent que la France reste toujours

à la traîne dans les tableaux de comparaison internationale en matière de féminisation de la chambre basse. Alors qu'en 1997 l'Assemblée nationale comptait une femme sur dix députés (10,9 %), elle en compte aujourd'hui moins de deux sur dix (18,5 %), plaçant la France au 66e rang mondial du classement de féminisation des chambres basses et au 19e rang au sein de l'Union européenne. Ajoutons que la loi sur la parité n'a aucune prise sur l'attribution des postes clés du travail parlementaire, qui ont un poids déterminant dans la fabrication de la loi et des grandes carrières politiques : présidents de commissions et délégations (1 femme sur 12 présidents, et encore s'agit-il de la délégation aux droits des femmes), présidents de groupe (tous des hommes) et membres du bureau de l'Assemblée nationale (2 femmes et 10 hommes).

> Laure BERENI, « Subversion dans l'institution ? La parité a dix ans (2000-2010) », Contretemps, septembre 2010.

Notion

Loi sur la parité: votée en 2000, elle oblige les partis politiques à présenter autant d'hommes que de femmes à la plupart des élections.

QUESTIONS

- Lire. La loi sur la parité a-t-elle atteint ses objectifs? Justifiez votre réponse.
- 2. Expliquer. Comment les partis politiques contournent-ils la loi ?
- 3. Déduire. Quelle solution proposer pour mettre fin au contournement de la loi ?

Source: Manuel Bordas, Terminale ES, Edition 2015

Vous avez la possibilité de recourir à votre expérience et de faire référence à toute ressource pédagogique ou didactique de votre connaissance.

Ce sujet doit être rendu au jury dès la fin de l'épreuve, mais le candidat a toute a toute liberté d'utilisation (annotations, passages surlignés, etc.)

5.4.3. 3ème Exemple : soc ter SSP1.2

ÉPREUVE D'ENTRETIEN A PARTIR D'UN DOSSIER (Dominante économique)

Dossier : Barrières à l'entrée et pouvoir de marché

Il est demandé au candidat de construire, à partir du dossier composé de 3 documents dont 2 extraits de manuels scolaires et pour la classe de Terminale, enseignement de spécialité Économie Approfondie, un projet de séquence de cours. Il devra préciser quels extraits du dossier il mobilise, comment il les utilise avec les élèves et justifier de ses choix didactiques et pédagogiques.

Extraits du programme officiel

2. Stratégies d'entreprises et politique de concurrence dans une économie globalisée

Thèmes et questionnement

Notions

Indications complémentaires

2.1. Dans quelles circonstances les entreprises peuvent-elles exercer un pouvoir de marché ?

Monopole discriminant, barrière à l'entrée, faiseur de prix.

En faisant référence au programme de première, on rappellera la diversité des structures de marché et la notion de pouvoir de marché, qui permet aux entreprises d'élaborer des stratégies concurrentielles. On analysera la nature et la variété des barrières à l'entrée qui expliquent l'existence d'un pouvoir de marché et sa persistance. À l'aide d'exemples simples (tarification dans les transports, dans les télécommunications, etc.), on étudiera les stratégies de prix du monopole discriminant.

Acquis de première : oligopole, monopole, pouvoir de marché, preneur de prix, coût moyen/marginal, recette moyenne/marginale.

DOCUMENT 1 : Six obstacles à l'entrée d'une firme sur un marché

N ous sommes bien éloignés de ce monde de concurrence pure et parfaite, les obstacles à l'entrée dans une activité économique donnée sont considérables. Michaël Porter en mentionne six:

- · l'existence d'économies d'échelle;
- des coûts fixes irrécupérables: une part croissante de l'investissement en question réside dans un lancement publicitaire ou dans la formation du personnel. En cas d'échec, on peut éventuellement revendre les machines et les ordinateurs achetés pour produire, mais les investissements commerciaux sont perdus. C'est parce qu'elles le savent que les firmes qui produisent des détergents font tellement de publicité: il n'est pas très compliqué de fabriquer des détergents, mais le ticket d'entrée sur un marché dominé par une demi-douzaine de firmes est très coûteux et risqué, puisque, pour parvenir à se faire connaître des consommateurs, il faut investir des sommes colossales dans la publicité;
- des coûts de transfert: il est fréquent qu'une firme soit liée à son (ou ses) fournisseur(s) par des contrats de longue durée, des contrats d'exclusivité ou tout simplement parce qu'elle détient du matériel qui la contraint à utiliser un fournisseur déterminé. Ainsi, l'utilisateur d'un micro-ordinateur de type Mac peut être dissuadé de passer à une solution PC qui le contraindrait à changer tous ses logiciels;

- l'accès aux circuits de distribution: dans un univers où la vente en grandes surfaces est le mode principal pour atteindre le consommateur, un nouveau venu doit parvenir à s'y faire référencer, au moins dans certaines d'entre elles. À défaut, il doit pouvoir mettre en place un circuit propre de distribution qui renchérira encore le montant de l'investissement à effectuer et augmentera le risque encouru;
- la différenciation du produit: les acheteurs sont habitués à une marque déterminée à laquelle ils sont fidèles, parce qu'ils sont persuadés, à tort ou à raison, qu'elle leur procure un rapport qualité/prix meilleur que tout autre achat concurrent: ce qui, là encore, requiert des investissements en publicité, en notoriété et en qualité très coûteux;
- les désavantages de coût indépendants de l'échelle de production: existence de brevets, réductions de coût dues à l'expérience, conséquences de l'action publique (n'importe qui ne peut pas ouvrir une pharmacie ou s'installer comme taxi), du nombre limité d'emplacements favorables (hypermarchés), etc.

D'après D. Clerc, «Une concurrence ni pure ni parfaite», in *Alternatives Économiques* n° 156, fév. 1998.

- 62. Quelles sont les principales barrières à l'entrée sur un marché?
- 63. Quelles conséquences peut-on en tirer concernant la théorie des «marchés contestables »?

Source: Manuel Nathan, TES Economie approfondie, Edition 2012.

DOCUMENT 2: Les rendements croissants

Supposons qu'un accroissement proportionnel de tous les facteurs provoque une augmentation plus que proportionnelle de la production, par exemple que, quand les facteurs de production sont accrus de 20 %, le produit augmente de 25 %. Il s'agit d'un cas de rendements d'échelle croissants (parfois appelés économies d'échelle). Dans ce cas, big is beautiful puisque les coûts moyens baissent lorsque la taille de l'entreprise augmente [...]. Quand [une] entreprise voit sa taille passer, par exemple, de 1 à 10 usines, elle n'a toujours besoin que d'un seul immeuble pour son siège social. [...]

Dans certains secteurs industriels, [...] à mesure que la production augmente, les entreprises peuvent bénéficier d'équipements plus puissants et plus efficaces, dont l'achat ne serait pas rentable pour une petite entreprise. Certaines entreprises de software se trouvent notamment dans ce cas. Une fois le code des programmes écrit, les entreprises peuvent accroître leur production à des coûts additionnels extrêmement faibles – dus uniquement au coût des CD vierges sur lesquels sont enregistrés les programmes et au coût de leur distribution. Pour des niveaux de production plus élevés, les coûts initiaux de développement et d'écriture du logiciel sont répartis sur un nombre de produits plus important, ce qui conduit à une baisse des coûts moyens.

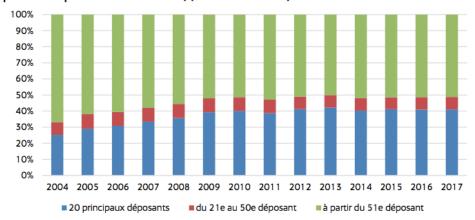
J.-E. Stiglitz, C.-E. Walsh, et J.-D. Lafay, *Principes d'économie moderne*, éd. De Boeck, coll. «Ouvertures économiques», 2007.

- 24. Définissez les rendements croissants.
- **25.** Quelle conséquence ces derniers ont-ils sur la taille des entreprises ?
- **26.** La concurrence est-elle possible sur une telle structure de marché ?

Source: Manuel Nathan, TES Economie approfondie, Edition 2012.

DOCUMENT 3:

Evolution de la concentration des déposants de brevets (selon le nombre de demandes de brevets publiées auprès de l'INPI en 2017) (source INPI 2018)



Source: INPI, 2018.

Vous avez la possibilité de recourir à votre expérience et de faire référence à toute ressource pédagogique ou didactique de votre connaissance.

Ce sujet doit être rendu au jury dès la fin de l'épreuve, mais le candidat a toute liberté d'utilisation (annotations, passages surlignés, etc.)

5.5. Exemples de sujets de mathématiques

5.5.1. 1er Exemple : CSG et évolution du nombre de malades lors d'une épidémie

Les parties A et B sont indépendantes.

Partie A:

Pour les revenus d'activités, au 01/01/2018, le taux de CSG est passé de 7,5 % à 9,2 %.

Dans le journal télévisé de 13 h du 23/01/2018 sur TF1, Jean-Pierre PERNAUT déclare la chose suivante :

« Vous savez que la CSG a augmenté de 1,7 % au premier janvier dernier. » Commenter, en justifiant la réponse donnée, l'affirmation du présentateur.

Partie B:

On étudie la propagation d'une maladie lors d'une épidémie. Des relevés statistiques ont permis de modéliser, par une fonction f, le nombre de malades durant l'épidémie.

Cette fonction f est définie sur [1; 26] par

$$f(t) = 24 t \ln(t) - 3t^2 + 10$$

où t est le nombre de semaines écoulées depuis le premier cas constaté et f(t) est le nombre de milliers de malades comptabilisés après t semaines.

- 1. On admet que la fonction f est dérivable sur [1;26] et on note f' sa fonction dérivée ; elle représente la vitesse de propagation de la maladie au bout de t semaines.
 - Vérifier que, pour tout réel t de l'intervalle [1;26], $f'(t) = 24 \ln(t) 6t + 24$.
- **2.** On admet que la fonction f' est strictement croissante sur [1;4] et strictement décroissante sur [4;26].
 - **a.** Démontrer que l'équation f'(t) = 0 admet, dans l'intervalle [1 ; 26], une solution et une seule, qui sera notée α .
 - **b.** Encadrer α entre deux entiers consécutifs.
 - **c.** Déterminer le signe de f' sur [1; 26] et en déduire les variations de f sur cet intervalle.

3.

- **a.** Dans le contexte du problème, donner une interprétation de l'affirmation suivante : « sur [4;26], f' est strictement décroissante. ».
- **b.** À partir des questions précédentes, déterminer le nombre de semaines écoulées à partir duquel le nombre de malades par semaine a commencé à diminuer.
- **4.** On admet que la fonction $F: t \mapsto 12 t^2 \ln(t) t^3 6t^2 + 10t$ est une primitive de f sur [1; 26] et que l'arrondi à l'unité de $\frac{1}{26-1} [F(26) F(1)]$ est 202.

Donner une interprétation de ce résultat dans le contexte du problème.

5.5.2. 2^e **Exemple** : placement à intérêts composés, matrice de Leontief

Les parties A et B sont indépendantes.

Partie A:

- 1. Un capital est placé au taux annuel de 2,2 % pendant 30 ans, à intérêts composés. La somme totale disponible au bout de 30 ans est-elle supérieure au double du capital initialement placé ?
- **2.** On admet qu'un capital placé à intérêts composés, au taux annuel de 3,7 %, double en exactement 19 ans.

En laissant ce capital placé au même taux pendant 19 années supplémentaires, peut-on affirmer que la somme totale disponible aura triplé au bout des 38 années ?

Partie B:

Une économie ultra simplifiée comporte deux secteurs : l'agriculture et l'industrie. On admet que tout ce qui est produit est consommé.

Chaque année, on note que le tableau des entrées-sorties, en unité de production, est le suivant :

	Agriculture	Industrie	Consommation finale par les ménages	Production totale	
Agriculture	80	15	105	200	
Industrie	50	300	400	750	

Exemple de lecture : 15 unités produites par l'agriculture sont consommées par l'industrie.

On note $X = {200 \choose 750}$ la matrice colonne représentant la production ;

$$S = \binom{95}{350}$$
 celle représentant la consommation intermédiaire et $Y = \binom{105}{400}$ celle

représentant la consommation finale des ménages.

- 1.
- a. Expliquer ce que représentent les coefficients de la matrice S.
- **b.** Justifier, en vous appuyant sur vos connaissances économiques, que X = S + V
- 2. Déterminer la matrice A, 2×2 , contenant les coefficients techniques de production, telle que :

$$AX = S$$

On rappelle que le coefficient a_{ij} situé à la i-ème ligne et j-ème colonne représente le rapport entre le nombre d'unités du secteur i consommé par le secteur j par le nombre d'unités produites par le secteur j.

- 3. On note $I = \begin{pmatrix} 1 & 0 \\ 0 & 1 \end{pmatrix}$ la matrice identité. On admet que la matrice I A est inversible. Exprimer X en fonction de Y, A et I.
- **4.** Pour cette question, on admet que la matrice *A* des coefficients techniques reste inchangée.
- 5.3. Combien d'unités doit-on produire dans les deux secteurs pour que soient disponibles pour la consommation finale par les ménages 115 unités issues de l'agriculture et 410 unités issues de l'industrie